



AFRIQUE | Génération 2030

AOÛT 2014 | DIVISION DES DONNÉES, DE LA RECHERCHE ET DES POLITIQUES



Avertissement

Les appellations employées dans la présente publication n'impliquent aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières.

Pour de plus amples informations concernant ce rapport, contacter dyou@unicef.org, lhug@unicef.org ou danthony@unicef.org. Les commentaires sont les bienvenus.

Pour toute rectification ultérieure à la mise sous presse, veuillez consulter notre site Internet à la page suivante : www.unicef.org/publications

© UNICEF, août 2014

Division des données, de la recherche et des politiques

ISBN : 978-92-806-4766-2



AFRIQUE |

Génération 2030

La démographie enfantine en Afrique

Équipe chargée de l'élaboration du rapport

Ce rapport a été préparé par Danzhen You, Lucia Hug et David Anthony de la division des données, de la recherche et des politiques au siège de l'UNICEF, sous la direction de Tessa Wardlaw, *directrice associée* (données et analyses) de la division des données, de la recherche et des politiques, de Holly Newby, *responsable* de l'unité de données et analyses de la division des données, de la recherche et des politiques, de George Laryea-Adjei, *directeur adjoint* de la division, et de Jeffrey O'Malley, *directeur* de la division.

Danzhen You est spécialiste des statistiques et du suivi au service des données et des analyses de la division des données, de la recherche et des politiques de l'UNICEF. Lucia Hug est consultante spécialisée dans les statistiques au service des données et des analyses. David Anthony est le responsable de l'unité de coordination et de communication des politiques de la division.

Conception et mise en page

Upasana Young

Version française

Samy Adouani, Gwen Baillet, Marc Chalamet, Angeline Hadman, Maria Janum, Laure Journaud, Florence Lesur

Remerciements

Nous adressons des remerciements particuliers à Jingxian Wu pour l'aide qu'elle a apportée à la préparation de l'analyse des données, à Yao Chen, Colleen Murray et Khin Wityee Oo pour leur aide dans la vérification des faits et la relecture de ce rapport et à Anita Palathingal pour son travail de révision. Cette publication est le fruit d'une étroite collaboration entre le personnel du siège de l'UNICEF et ses deux principaux bureaux africains, en Afrique de l'Est et Afrique australe et en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale.

Au bureau Afrique de l'Est et Afrique australe, nous remercions Leila Pakkala, *directrice régionale* ; Edward Addai ; James Elder ; Mark Hereward et Kun Li.

Au bureau Afrique de l'Ouest et Afrique centrale, nous remercions Manuel Fontaine, *directeur régional* ; Christine Muhigana, *directrice régionale adjointe* ; Thierry Delvigne-Jean et Thi Minh Phuong Ngo.

Dans les bureaux de pays : merci à Suzanne Mary Beukes et Angela Travis.

Au siège de l'UNICEF à New York, nous remercions Yoka Brandt, *directrice générale adjointe* ; Geeta Rao Gupta, *directrice générale adjointe* ; Cynthia McCaffrey, *directrice et responsable du personnel* ; Jeffrey O'Malley, *directeur*, division des données, de la recherche et des politiques ; Paloma Escudero, *directrice*, division des communications ; Tessa Wardlaw, *directrice associée* (données et analyses), division des données, de la recherche et des politiques ; Edward Carwardine, *directeur adjoint*, division des communications ; Holly Newby, le responsable de l'unité de données et analyses de la division des données, de la recherche et des politiques ; Archana Dwivedi ; Martin C. Evans ; Priscilla Idele ; Julia Krasevec ; Catherine Langevin-Falcon ; Marixie Mercado ; Holly Newby et Nicholas Rees.

Les auteurs tiennent également à exprimer toute leur gratitude à la division de la population des Nations Unies, qui a fourni les estimations et les projections à la base de l'analyse de ce rapport ainsi que de précieux commentaires, et la Banque mondiale, qui a fourni les données sur la pauvreté.



AFRIQUE | Génération 2030

5.....Introduction

7.....Résumé exécutif

13.....Chapitre 1 | La démographie enfantine en Afrique

Population totale

Populations d'enfants, d'adolescents, de personnes en âge de travailler
et de personnes âgées

Femmes en âge de procréer

Fécondité

Naissances

Mortalité, espérance de vie et dépendance

Densité et urbanisation

Fragilité et pauvreté

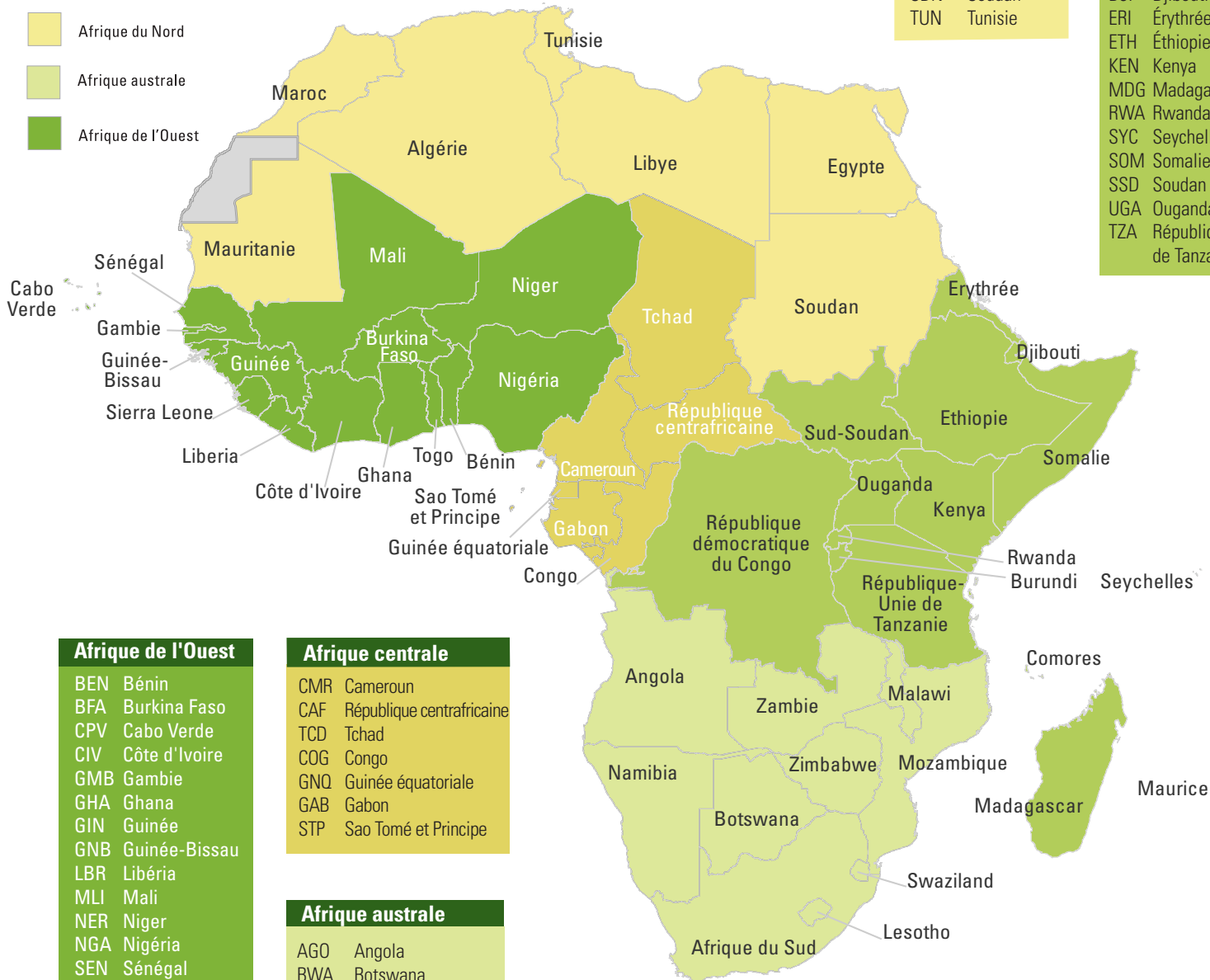
43.....Chapitre 2 | Questions politiques

50.....Annexes

56.....Tables : indicateurs démographiques

Régions de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)

- Afrique centrale
- Afrique de l'Est
- Afrique du Nord
- Afrique australe
- Afrique de l'Ouest



Afrique du Nord	
DZA	Algérie
EGY	Égypte
LBY	Libye
MRT	Mauritanie
MAR	Maroc
SDN	Soudan
TUN	Tunisie

Afrique de l'Est	
BDI	Burundi
COM	Comores
COD	République démocratique du Congo
DJI	Djibouti
ERI	Érythrée
ETH	Éthiopie
KEN	Kenya
MDG	Madagascar
RWA	Rwanda
SYC	Seychelles
SOM	Somalie
SSD	Soudan du Sud
UGA	Ouganda
TZA	République-Unie de Tanzanie

Afrique de l'Ouest	
BEN	Bénin
BFA	Burkina Faso
CPV	Cabo Verde
CIV	Côte d'Ivoire
GMB	Gambie
GHA	Ghana
GIN	Guinée
GNB	Guinée-Bissau
LBR	Libéria
MLI	Mali
NER	Niger
NGA	Nigéria
SEN	Sénégal
SLE	Sierra Leone
TGO	Togo

Afrique centrale	
CMR	Cameroun
CAF	République centrafricaine
TCD	Tchad
COG	Congo
GNQ	Guinée équatoriale
GAB	Gabon
STP	Sao Tomé et Príncipe

Afrique australe	
AGO	Angola
BWA	Botswana
LSO	Lesotho
MWI	Malawi
MUS	Maurice
MOZ	Mozambique
NAM	Namibie
ZAF	Afrique du Sud
SWZ	Swaziland
ZMB	Zambie
ZWE	Zimbabwe

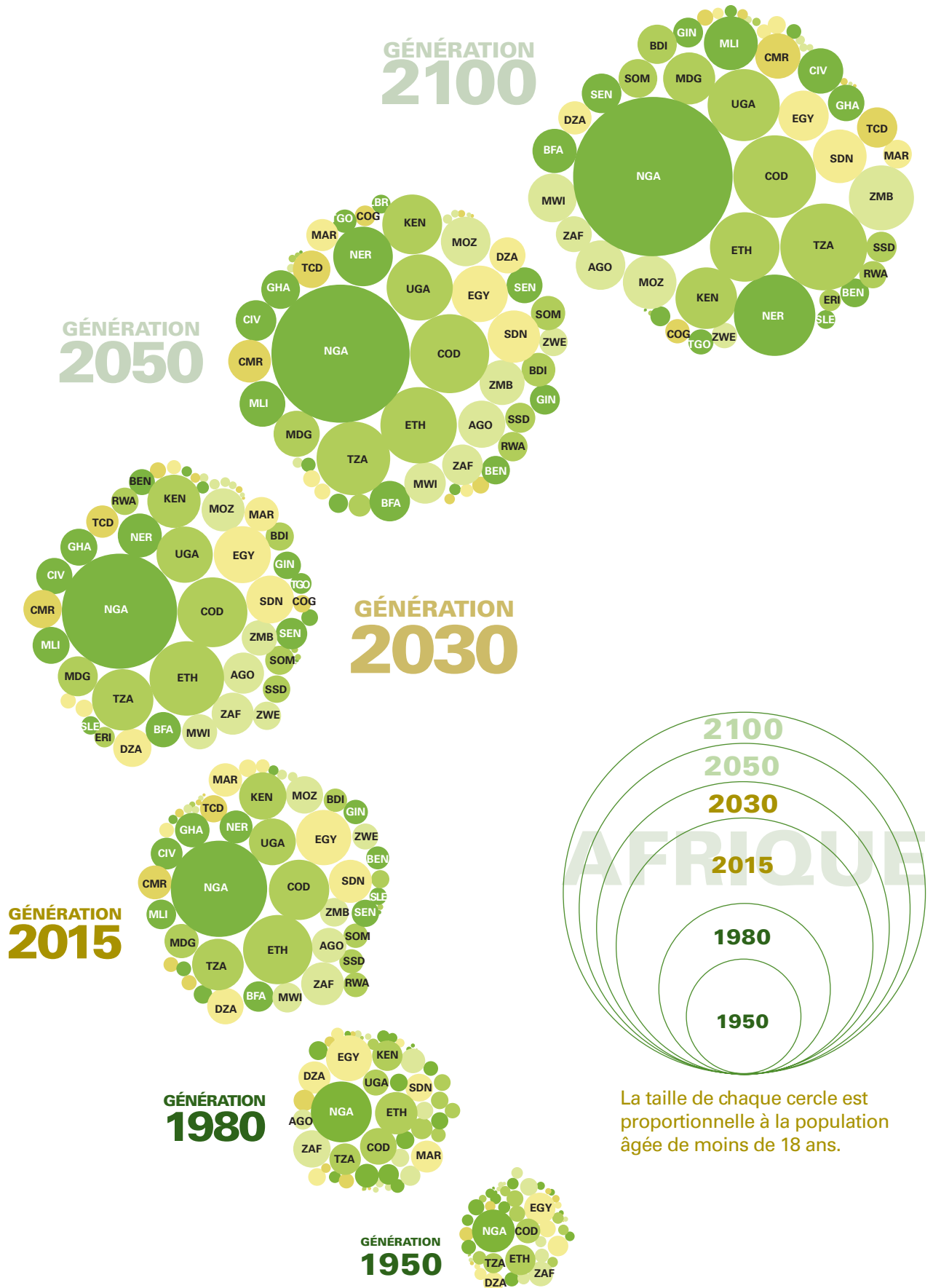
Note : Les agrégats régionaux pour l'Afrique correspondent aux régions définies par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies. La classification détaillée est accessible sur <http://www.uneca.org/fr/pages/les-etats-membres>

Note : cette carte est stylisée et n'est pas à l'échelle. Elle ne reflète aucune prise de position de la part de l'UNICEF quant au statut juridique des pays ou territoires, ni quant au tracé de leurs frontières. La frontière définitive entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été déterminée, de même que le statut définitif de la région d'Abeyi.

Source : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, Perspectives de la population mondiale : révision de 2012, New York, 2013.

AFRIQUE

ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS, PAR GÉNÉRATION



MAP OF AFRICA



Introduction



Introduction

« On peut dire qu'il y a quatre besoins de base que les gens souhaitent satisfaire : vivre dans un environnement sûr, pouvoir travailler et subvenir à leurs besoins, avoir accès à un bon système de santé et une bonne éducation pour leurs enfants. » Ces paroles sont celles de Nelson Mandela, le dirigeant africain le plus aimé des temps modernes, et elles traduisent ses espoirs pour le milliard d'habitants qui peuple son continent. Une grande partie de l'Afrique rentrait encore récemment dans la catégorie des régions les moins développées et les moins densément peuplées de la planète, avec ses innombrables villages et communautés rurales. Cependant, le continent évolue rapidement en termes d'économie, de commerce et d'investissements ; de changements climatiques ; de conflit et de stabilité ; d'urbanisation et de schémas migratoires. Surtout, il évolue dans sa démographie.

La démographie est en effet une clé de l'importance grandissante de l'Afrique dans les priorités mondiales de développement et de croissance. Sa démographie enfantine en particulier connaît des bouleversements d'une ampleur sans doute inédite dans l'histoire de l'humanité. Jugez plutôt : d'après les tendances actuelles, *l'Afrique enregistrera d'ici 35 ans quelque deux milliards de naissances ainsi qu'une augmentation de deux tiers du nombre de personnes âgées de moins de 18 ans, qui seront près d'un milliard au milieu du siècle ; presque la moitié de la population enfantine mondiale sera africaine d'ici la fin du XXI^e siècle.*

Parmi les conclusions les plus étonnantes du prédécesseur de ce rapport, intitulé *Generation 2025 and Beyond** et publié en novembre 2012 (en anglais seulement), figurait le basculement radical de la population enfantine mondiale vers l'Afrique au cours des dernières décennies. Depuis, la version révisée des projections démographiques mondiales de la division de la population des Nations Unies, fondée sur la révision de 2012 des *Perspectives de la population mondiale* (parue en 2013), indique un mouvement encore plus marqué de la population enfantine mondiale en direction de l'Afrique.

Notre rapport précédent, qui indiquait qu'un enfant sur trois vivrait en Afrique en 2050, s'est révélé être en deçà des estimations : selon les dernières révisions, d'ici le milieu du siècle, le continent accueillera environ 41 % des naissances mondiales, 40 % des enfants de moins de 5 ans et 37 % de la population enfantine (c'est-à-dire la population âgée de moins de 18 ans).

Le projet Génération 2030, renommé pour refléter la date de fin du programme pour l'après-2015 qui est en train de voir le jour et pour mettre en lumière l'évolution de la démographie enfantine d'ici 2030 et au-delà, a pour objectif de fournir des données et analyses clés et de soulever des questions politiques afin de susciter le débat et d'influencer les décisions dans les années à venir.

Ce rapport, exclusivement consacré à l'Afrique, comporte deux volets. Le *chapitre 1* fournit une analyse approfondie des tendances de la démographie enfantine en Afrique pour la région dans son ensemble, par sous-région puis par pays, avant de placer certaines de ces tendances dans leur contexte. Le *chapitre 2* vise à soulever plusieurs grandes questions politiques (qui ne sont aucunement exhaustives) concernant les implications de la démographie enfantine africaine pour le continent et pour le monde entier.

Les auteurs sont conscients que les tendances démographiques réelles peuvent différer des projections du fait d'interventions politiques ou d'une évolution des hypothèses de base. Par exemple, il est certain que les différences des taux de croissance économique entre les nations peuvent modifier la composition des pays classés dans les revenus faibles, les revenus intermédiaires et les revenus élevés, ou que les politiques peuvent influencer sur les taux de fécondité ou d'urbanisation. Néanmoins, nous estimons que les points essentiels mis en avant dans cet examen des tendances démographiques auront des répercussions importantes sur les actions mondiales, régionales et nationales visant à faire valoir les droits de tous les enfants du continent au XXI^e siècle, à favoriser un développement inclusif et durable et à jeter les bases d'une Afrique pacifiée, stable et prospère. ■

* You, D. et Anthony, D., 'Generation 2025 and Beyond'. *Occasional Papers*, No. 1, UNICEF, 2012.



Afrique | Génération 2030 : Résumé exécutif



Afrique | Génération 2030

Résumé exécutif

Quatre habitants de la planète sur dix vivront en Afrique d'ici la fin du siècle

- L'Afrique enregistre une nette augmentation de sa population depuis quelques décennies : ses habitants sont cinq fois plus nombreux qu'en 1950. Et la croissance démographique du continent devrait se poursuivre, avec une population qui passera de 1,2 milliard en 2015 à 2,4 milliards en 2050, puis 4,2 milliards en 2100.
- L'avenir de l'humanité est de plus en plus africain. Plus de la moitié des 2,2 milliards d'êtres humains qui devraient s'ajouter à la population mondiale entre 2015 et 2050 vivra en Afrique, même si la croissance de la population du continent devrait ralentir. Selon les tendances actuelles, dans 35 ans, *une personne sur quatre sera africaine, et cette proportion devrait monter à quatre sur dix d'ici la fin du siècle*. À titre de comparaison, en 1950, 9 % seulement de la population mondiale vivait en Afrique.
- Sa population étant appelée à se multiplier, le continent sera de plus en plus peuplé. Sa densité, qui était de 8 habitants au kilomètre carré en 1950, devrait atteindre 39 hab./km² en 2015 et environ 80 en 2050.

Un milliard d'enfants vivront en Afrique au milieu du siècle

- En 2050, environ 41 % des naissances mondiales auront lieu en Afrique ; de même, 40 % des enfants de moins de cinq ans, 37 % des enfants de moins de 18 ans et 35 % des adolescents seront africains – des estimations qui ont augmenté par rapport aux projections précédentes. En 1950, un dixième seulement des naissances, des enfants de moins de 5 et 18 ans et des adolescents concernait l'Afrique.
- Le nombre d'enfants africains de moins de 5 ans augmentera de 51 %, passant de 179 millions en 2015 à 271 millions en 2050 et la population enfantine totale (âgée de moins de 18 ans) augmentera de deux tiers, passant de 547 millions en 2015 à près d'un milliard d'ici le milieu du siècle.
- On estime que 1,1 milliard d'enfants de moins de 18 ans vivra en Afrique en 2100, ce qui représentera environ la moitié (47 %) de la population enfantine totale à ce moment-là.

L'Afrique enregistre le ratio de dépendance des enfants le plus élevé au monde

- Plus que dans toute autre région, les enfants africains se situent au cœur de la transition démographique et sociale du continent. Aujourd'hui, près de 47 % des Africains sont âgés de moins de 18 ans, et ils représentent plus de la moitié de la population totale dans 15 pays du continent.
- L'Afrique enregistre le ratio de dépendance des enfants le plus élevé au monde, avec 73 enfants âgés de moins de 15 ans pour 100 individus en âge de travailler en 2015, c'est-à-dire près du double de la moyenne mondiale. Ce ratio devrait diminuer régulièrement en raison de la baisse des taux de fécondité et de l'élargissement de la population en âge de travailler, mais il restera tout de même très supérieur à celui des autres régions.
- En revanche, le ratio de dépendance des personnes âgées en Afrique (c'est-à-dire le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 individus en âge de travailler) devrait augmenter lentement, passant d'un niveau très bas de 6 en 2015 à 9 en 2050 pour atteindre 22 en 2100. Ces chiffres sont largement inférieurs à ceux du reste du monde.

Près de 2 milliards d'enfants naîtront en Afrique entre 2015 et 2050 en raison des taux de fécondité élevés et de l'augmentation du nombre de femmes en âge de procréer

- Le maintien de taux élevés de fécondité et l'augmentation du nombre de femmes en âge de procréer sont les principaux moteurs de l'explosion des naissances et du nombre d'enfants en Afrique, même si des différences apparaissent entre les pays ou entre les communautés à l'intérieur des pays de la région.
- En moyenne, une Africaine aura 4,7 enfants entre 2010 et 2015, ce qui est nettement supérieur à la moyenne mondiale de 2,5. Le Niger affiche le taux de fécondité national le plus élevé, avec une moyenne de 7,5 enfants par femme en 2015. Au total, 15 pays d'Afrique auront un taux de fécondité moyen supérieur ou égal à 5 en 2015. Dans les prochaines décennies, la fécondité africaine devrait diminuer, voire chuter dans certains cas, mais elle demeurera tout de même très supérieure à celle du reste du monde.
- La forte augmentation de la population africaine a grossi les rangs des femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) : elles étaient 54 millions en 1950, elles seront 280 millions en 2015 et, si les tendances actuelles se maintiennent, leur nombre atteindra 407 millions en 2030 et 607 millions en 2050.
- En 1950, l'Afrique n'enregistrait que 11 millions de naissances. Leur nombre a dépassé les 40 millions en 2015 et continuera d'augmenter au cours des 35 années suivantes. D'ici le milieu du siècle, 41 % des naissances mondiales auront lieu sur le continent et près de 2 milliards d'enfants naîtront dans cette seule région. La natalité annuelle africaine ne devrait pas diminuer avant la fin du siècle.

La survie des enfants en Afrique s'est améliorée, mais le continent enregistre encore la moitié de l'ensemble des décès d'enfant, et cette proportion devrait atteindre 70 % en 2050

- De nets progrès ont été observés sur le plan de la survie des enfants africains depuis 1990 et surtout depuis 2000. Toutefois, en raison de la progression plus rapide des autres régions, l'Afrique se retrouve avec la plus forte concentration au monde de décès d'enfants de moins de 5 ans et de moins de 18 ans.
- Sur le continent, un enfant sur onze meurt avant son cinquième anniversaire. C'est 14 fois plus, en moyenne, que dans les pays à revenu élevé. À l'heure actuelle, plus de la moitié des décès d'enfant se produisent en Afrique. Cette proportion continuera d'augmenter pour atteindre 70 % au milieu du siècle, compte tenu des tendances et niveaux actuels de la mortalité, de la fécondité et de la population sur le continent et des hypothèses de maintien des rythmes de progression dans les autres régions.

L'espérance de vie des enfants africains a considérablement augmenté ces dernières décennies, mais reste inférieure à la moyenne mondiale. D'ici 20 ans, l'Afrique connaîtra sa première génération d'enfants pouvant espérer atteindre l'âge de la retraite

- La vie reste plus courte en Afrique que dans le reste du monde. Dans les années 1950, l'espérance de vie à la naissance était inférieure à 40 ans, soit 30 ans de moins, environ, que dans les régions développées de l'époque.
- Aujourd'hui, l'espérance de vie moyenne des Africains à la naissance est de 58 ans. Cela constitue une belle augmentation, certes, mais elle est toujours 12 ans plus courte que la moyenne mondiale.
- En 2035, le continent connaîtra sa première génération d'enfants pouvant espérer atteindre l'âge de la retraite, car l'espérance de vie à la naissance franchira pour la première fois le cap des 65 ans.



En raison de l'urbanisation continue, la majorité de la population et des enfants d'Afrique devrait vivre en ville d'ici 25 ans

- L'image de continent rural associée à l'Afrique évolue rapidement en raison de la forte croissance urbaine. Actuellement, 40 % de la population du continent vit dans des villes. Les dernières décennies ont été marquées par une urbanisation frénétique, dans la mesure où 14 % à peine de la population était considérée comme vivant en milieu urbain en 1950 et 27 % seulement en 1980.
- À la fin des années 2030, la population urbaine africaine devrait dépasser celle vivant en milieu rural. Selon les tendances actuelles, près de 60 % de la population vivra en ville au milieu du siècle.
- Les enfants urbains africains ont de plus en plus de chances de grandir dans des mégapoles de 10 millions d'habitants ou plus, une catégorie en pleine expansion. Lagos, deuxième agglomération urbaine d'Afrique, verra sa population multipliée par 1,8 au cours des 15 prochaines années, passant de 13 millions en 2015 à 24 millions en 2030. Quant à Al-Qahirah (Le Caire), qui occupe actuellement la tête du classement, sa population bondira de 19 à 25 millions d'habitants dans le même temps.

Aujourd'hui, trois enfants africains sur dix vivent dans des États fragiles ou en situation de conflit

- Les conflits et la fragilité continuent d'entraver les droits humains et les avancées économiques et sociales dans plusieurs pays d'Afrique. Sur les 34 pays classés par la Banque mondiale comme fragiles ou en situation de conflit en 2014, 20 se trouvent sur le continent africain.
- Environ un quart de la population vit dans ces 20 pays, de même que près de trois enfants âgés de moins de 18 ans sur dix (soit 143 millions d'enfants). Près de trois naissances sur dix et le tiers des décès d'enfant de moins de 5 ans en Afrique se produisent dans des pays du continent marqués par la fragilité ou des conflits.

Quatre Africains sur dix et près de la moitié des habitants d'Afrique subsaharienne vivent en dessous du seuil international de pauvreté, établi à 1,25 dollar US par jour

- Environ 60 % de la population africaine, et 70 % de celle d'Afrique subsaharienne, survit avec moins de deux dollars US par jour. Dans les deux sous-régions d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique de l'Est, près des trois quarts de la population vit avec moins de deux dollars US par jour.
- L'extrême pauvreté est également répandue sur le continent : elle touche 40 % de la population, et près de la moitié des habitants d'Afrique subsaharienne (48 %) viv avec moins de 1,25 dollar US par jour.

Les variations du taux de fécondité sont marquées en Afrique subsaharienne, les écarts entre les riches et les pauvres étant les plus creusés en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale

- Les taux de fécondité sont les plus élevés dans les communautés africaines les plus démunies. En République démocratique du Congo, par exemple, les femmes du quintile de richesse le plus pauvre ont 7,4 enfants en moyenne, contre 3,2 dans le quintile le plus riche.
- En Éthiopie, au Mali, au Niger, au Nigéria, en République démocratique du Congo, en République-Unie de Tanzanie et au Tchad, les femmes du quintile le plus pauvre ont en moyenne deux à quatre enfants de plus que les femmes du quintile le plus riche. Des tendances similaires dominent dans les autres pays.

Le Nigéria requiert une attention particulière en tant que pays affichant la plus forte augmentation du nombre de naissances et de la population enfantine en valeur absolue

- Au niveau des pays, c'est le Nigéria qui affiche la plus forte natalité du continent. En 2015, une naissance africaine sur cinq aura lieu dans ce pays, ce qui représente 5 % des naissances dans le monde. Entre 2015 et 2030, 136 millions d'enfants naîtront au Nigéria, soit 19 % des naissances du continent et 6 % des naissances mondiales. D'ici 2050, *le Nigéria enregistrera à lui seul près d'une naissance mondiale sur dix.*
- En valeurs absolues, le Nigéria devrait voir naître 224 millions d'habitants supplémentaires entre 2031 et 2050, soit 21 % des naissances africaines et 8 % des naissances mondiales.

Le Niger, le Mali et d'autres petits États africains affichant une fécondité élevée et une assez forte augmentation prospective de leur population enfantine et totale auront également besoin d'une attention particulière et d'investissements

- Au niveau des pays, on estime qu'en 2015 la fécondité la plus élevée au monde sera observée au Niger, avec 7,5 enfants par femme, suivi du Mali avec 6,8 enfants par femme. D'après les estimations, en 2050, leurs taux de fécondité seront toujours les plus élevés d'Afrique, à 4,8 pour le Niger et 4,0 pour le Mali.
- Le Niger devrait connaître la plus forte augmentation du nombre de naissances en pourcentage, passant d'un million de nouveau-nés en 2015 à 2,5 millions en 2050.
- Le pays devrait également enregistrer la plus forte augmentation relative de sa population totale : avec 69 millions d'habitants en 2050, elle aura plus que triplé par rapport à 2015 (19 millions). En 2100, on prévoit que le Niger comptera 204 millions d'habitants.

Il sera essentiel d'investir en faveur des enfants pour permettre à l'Afrique de garantir le respect des droits de sa population enfantine en constante augmentation et de tirer profit du dividende démographique potentiel

- Deux milliards d'enfants environ naîtront en Afrique d'ici 35 ans et ils seront près d'un milliard, soit environ 40 % de la population enfantine mondiale, à vivre sur le continent en 2050. Si on investit dans des dispositifs de santé, d'éducation, de protection et de participation élargis et améliorés, ce milliard d'enfants et leurs prédécesseurs, c'est-à-dire les enfants d'aujourd'hui et de demain, auront les moyens de transformer le continent en rompant des cycles de pauvreté et d'inégalité vieux de plusieurs siècles.
- En outre, l'Afrique pourrait bénéficier des énormes avantages économiques potentiels qu'ont connus d'autres régions et pays lorsque la structure de leur pyramide des âges a évolué, grâce à la réduction des ratios de dépendance et à l'augmentation de la population active. Toutefois, les fruits du dividende démographique dépendront fortement des investissements réalisés aujourd'hui dans le capital humain. Il sera primordial d'aider les familles démunies du continent à offrir ces éléments à leurs enfants si l'Afrique veut profiter pleinement de sa transition démographique au cours des prochaines décennies.
- Un scénario inverse est également possible. Si les investissements en faveur de l'enfance ne sont pas considérés comme une priorité, la charge même de l'accroissement de la population pourrait condamner à l'échec les tentatives d'éradiquer la pauvreté par le biais de la croissance économique. Pire, elle pourrait entraîner une augmentation de la pauvreté et la marginalisation de beaucoup d'enfants si la croissance devait ralentir. Sans des investissements équitables en faveur de l'enfance qui privilégieront les plus pauvres et les plus défavorisés au cours des prochaines décennies, l'Afrique risque de répéter les erreurs des autres continents et d'observer des disparités croissantes entre ses enfants, même si l'économie prospère. Cela aurait des effets néfastes sur les droits, l'emploi, la croissance durable et la stabilité politique.



Il est essentiel pour la transition démographique africaine d'investir en faveur des filles et des femmes, notamment dans les domaines de la santé reproductive et de l'éducation, et de lutter contre les mariages d'enfants

- Les tendances démographiques ne sont pas inévitables, la plupart étant influencées par les politiques. Un discours doit voir le jour sur les moyens d'améliorer l'accès des familles africaines à des services de santé reproductive élargis – y compris à une éducation en la matière et à des services s'adressant aux femmes et surtout aux adolescentes (des sujets culturellement sensibles) pour réduire les besoins insatisfaits de planification familiale.
- Il sera impératif d'investir en faveur des filles et des jeunes femmes et de favoriser leur autonomisation pour ralentir le taux de fécondité des adolescentes et bâtir une Afrique digne de tous. Des programmes élargis visant à mettre fin au mariage d'enfants (c'est-à-dire une union dans laquelle l'une des parties ou les deux sont âgées de moins de 18 ans), une pratique très répandue sur le continent, devront également figurer dans les efforts déployés pour faire face à la transition démographique. Le mariage d'enfants est un facteur déterminant des taux élevés de grossesse des adolescentes et de fécondité des femmes. Il contribue également beaucoup à les exclure de l'éducation.
- Il sera primordial d'accorder la priorité à l'éducation des jeunes Africaines. Les études montrent clairement que les femmes instruites repoussent leur première grossesse et espacent davantage les naissances que les femmes n'ayant pas reçu d'éducation, et qu'elles sont plus susceptibles de veiller à ce que leurs enfants aillent à l'école et continuent leurs études.
- L'autonomisation des femmes et des filles africaines doit cependant dépasser les statistiques pour lutter contre les causes de la discrimination, de la marginalisation et de la violence qui portent atteinte à leurs droits. Les obstacles culturels, sociaux, économiques et politiques perpétuant l'aliénation féminine doivent être aplanis de toute urgence si le continent veut gérer sa transition démographique et bénéficier pleinement de la prospérité qu'elle peut apporter.

Les plans nationaux de développement doivent prendre davantage en compte les bouleversements annoncés de la population enfantine africaine et soutenir l'amélioration des systèmes de données

- Puisque tant de pays africains devraient connaître une augmentation sans précédent de leur population enfantine et totale en valeur absolue, la planification du développement national et le renforcement des systèmes doivent être adaptés et affinés pour préparer ces changements démographiques. Les analyses démographiques nationales et surtout infranationales devront être intégrées beaucoup plus étroitement à la programmation du développement en Afrique.
- Les systèmes de registres et statistiques de l'État civil seront essentiels pour renforcer la planification du développement à ces deux niveaux. Sans données et analyses précises, il sera difficile de prévoir convenablement l'augmentation nécessaire des services essentiels dont la population enfantine africaine, en pleine expansion, aura besoin.
- L'UNICEF juge impératif d'entamer une discussion sur la démographie, la pauvreté, les inégalités et les droits des enfants africains. Les nombreuses parties prenantes qui contribueront à définir l'avenir du continent – les gouvernements et donateurs, le secteur privé, les organisations de la société civile, les dirigeants religieux et les enfants eux-mêmes – doivent toutes y participer et faire valoir leur point de vue. Il est temps de reconnaître notre responsabilité commune dans l'avenir de l'Afrique et de prendre les décisions politiques requises pour faire enfin respecter la totalité des droits de tous les enfants du continent. ■



1 | La démographie enfantine en Afrique



1| La démographie infantile en Afrique

L'Afrique, qui est déjà le deuxième continent le plus peuplé au monde avec une population ayant franchi le cap du milliard d'habitants, est confrontée à une transition démographique d'une ampleur et d'une rapidité sans précédent. Les statistiques suivantes résument bien la situation : au cours des 35 prochaines années, 1,8 milliard de nouveau-nés verront le jour en Afrique ; la population du continent doublera ; et sa population d'enfants de moins de 18 ans augmentera de deux-tiers et atteindra près d'un milliard.

La population mondiale dépasse aujourd'hui 7 milliards d'habitants et atteindra, d'après les projections actuelles, 11 milliards de personnes d'ici la fin du XXI^e siècle. La croissance démographique de l'Afrique se maintiendra à un niveau élevé alors que le nombre de naissances, la population totale et la population d'enfants augmenteront de façon moins soutenue ou diminueront dans tous les autres continents. L'Afrique connaîtra par ailleurs un vieillissement de sa population bien plus lent et pourrait éventuellement bénéficier d'un dividende démographique du fait de la croissance plus élevée de sa main d'œuvre par rapport à celle de sa population dépendante. La population de l'Afrique devrait pratiquement quadrupler d'ici la fin du siècle et dépasser 4 milliards d'habitants. Le continent hébergera ainsi près de 40 % de l'humanité.

Il sera crucial de comprendre cette transition démographique et de mettre en place les politiques nécessaires pour répondre aux défis et opportunités de sorte que l'Afrique soit digne de ses enfants. Le présent chapitre analyse les niveaux et tendances escomptés en termes de population, de fécondité, de naissances, de mortalité, de densité démographique et d'urbanisation, et définit le cadre pour l'examen des principaux enjeux politiques dans le chapitre suivant. L'analyse s'appuie en grande partie sur les dernières estimations fournies par la Division de la population des Nations Unies¹ établies sur la base de la variante maximale de fécondité ; d'autres sources ont également été mises à contribution dans la mesure du possible.

Population totale

Malgré le ralentissement de son taux de croissance démographique, la population africaine doublera d'ici 2050

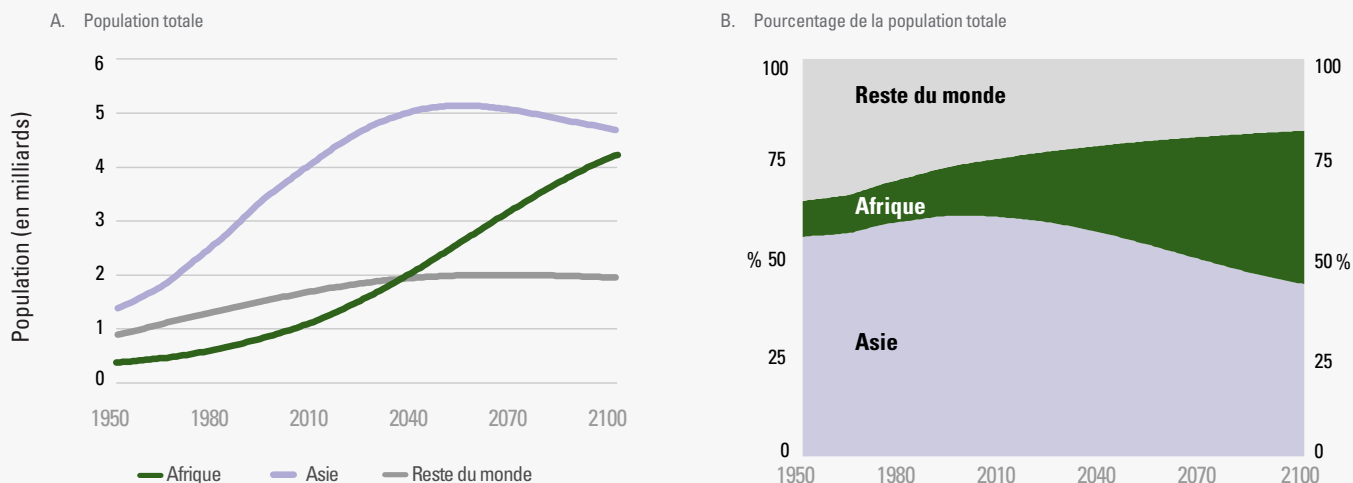
Les dernières projections de la Division de la population des Nations Unies font état d'une forte croissance démographique en Afrique jusqu'à la fin du siècle, malgré le ralentissement continu de son taux de croissance démographique. La population africaine doublera en

l'espace de 35 ans seulement et atteindra 2,4 milliards d'habitants en 2050, puis 4,2 milliards d'ici 2100 (*figure 1*). L'Afrique comptera ainsi près d'un demi-milliard d'habitants supplémentaires d'ici 2030. Le continent représentera à lui seul plus de la moitié de la croissance démographique mondiale prévue entre 2015 et 2050 (2,2 milliards de personnes). Compte tenu de l'évolution de la dynamique des populations à l'échelle mondiale et du ralentissement considérable annoncé de la croissance démographique de l'Asie, la part de l'Afrique dans la population mondiale atteindra près de 25 % au milieu du siècle et 39 % en fin de siècle, contre seulement 9 % en 1950 et 16 % en 2015.

¹ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, Perspectives de la population mondiale : révision de 2012, Nations Unies, New York, 2013.

La population africaine doublera entre 2015 et 2050

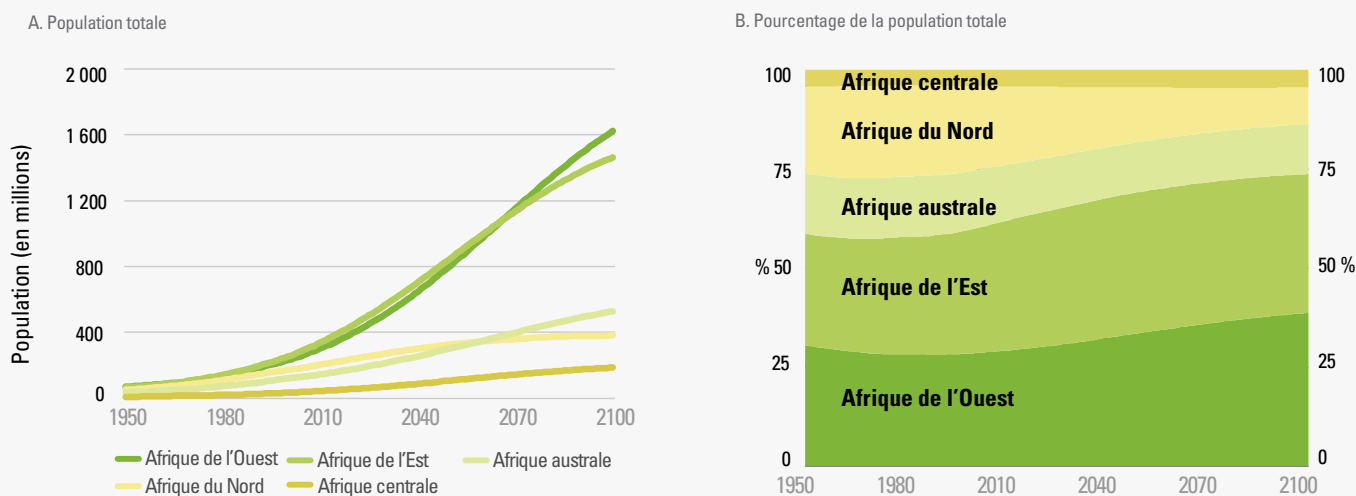
Population totale par région, 1950-2100



Source : analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 », Division de la population du Département des affaires économiques et sociales, New York, Nations Unies, 2013.

L'accroissement de la population se poursuivra principalement en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest, cette dernière devenant la région la plus peuplée d'Afrique d'ici 2067

Population africaine par région de la CEA, 1950-2100



Note : les agrégats régionaux sont fondés sur les régions de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). La classification détaillée est disponible sur le site Internet suivant : <http://www.uneca.org/fr/pages/les-etats-membres/>.

Source : Analyse de l'Unicef fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».



D'ici le milieu du siècle, deux tiers de la population africaine vivront soit en Afrique de l'Est, soit en Afrique de l'Ouest

La population africaine se concentre en particulier en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest, qui représentent conjointement plus de 60 % des habitants du continent aujourd'hui. La population africaine, estimée à 1,2 milliard en 2015, se répartit de la façon suivante : environ 33 % en Afrique de l'Est, 30 % en Afrique de l'Ouest, 19 % en Afrique du Nord, 14 % en Afrique australe et 4 % en Afrique centrale. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est auront chacune une population supérieure à 800 millions d'habitants d'ici le milieu du siècle, soit le double de leur population actuellement inférieure à 400 millions d'habitants, et représenteront conjointement plus de deux tiers de la population totale de l'Afrique (figure 2). De même, les populations de l'Afrique australe et de l'Afrique centrale devraient presque doubler pour s'élever respectivement à 300 et 100 millions d'habitants. La croissance démographique de ces quatre régions d'Afrique subsaharienne se poursuivra tout au long du siècle d'après les tendances actuelles ; seule l'Afrique du Nord commencera à voir sa population s'équilibrer vers la deuxième moitié du siècle.

La population du Nigéria sera multipliée par 2,5 en l'espace de 35 ans seulement et atteindra 440 millions d'habitants

Avec 184 millions d'habitants, soit 16 % de la population africaine en 2015, le Nigéria devance largement les 53 autres pays du continent en termes de poids démographique (figure 5A). Entre

2015 et 2050, le Nigéria comptera pour plus d'un cinquième de la croissance démographique totale de l'Afrique. D'après les estimations, près d'un milliard (914 millions) de personnes vivront dans le seul État du Nigéria d'ici 2100.

Les trois pays les plus peuplés sont ensuite l'Éthiopie (99 millions), l'Égypte (85 millions) et la République démocratique du Congo (71 millions) (figure 5A). Entre 2015 et 2050, dix pays contribueront considérablement à l'immense croissance démographique de la région en valeur absolue : le Nigéria (257 millions d'habitants supplémentaires) ; l'Éthiopie (+ 89 millions) ; la République démocratique du Congo (+ 84 millions) ; la République-Unie de Tanzanie (+ 77 millions) ; l'Ouganda (+ 64 millions) ; le Kenya et le Niger (+ 50 millions chacun) ; le Soudan (+ 38 millions) ; l'Égypte (+ 37 millions) et le Mozambique (+ 33 millions).

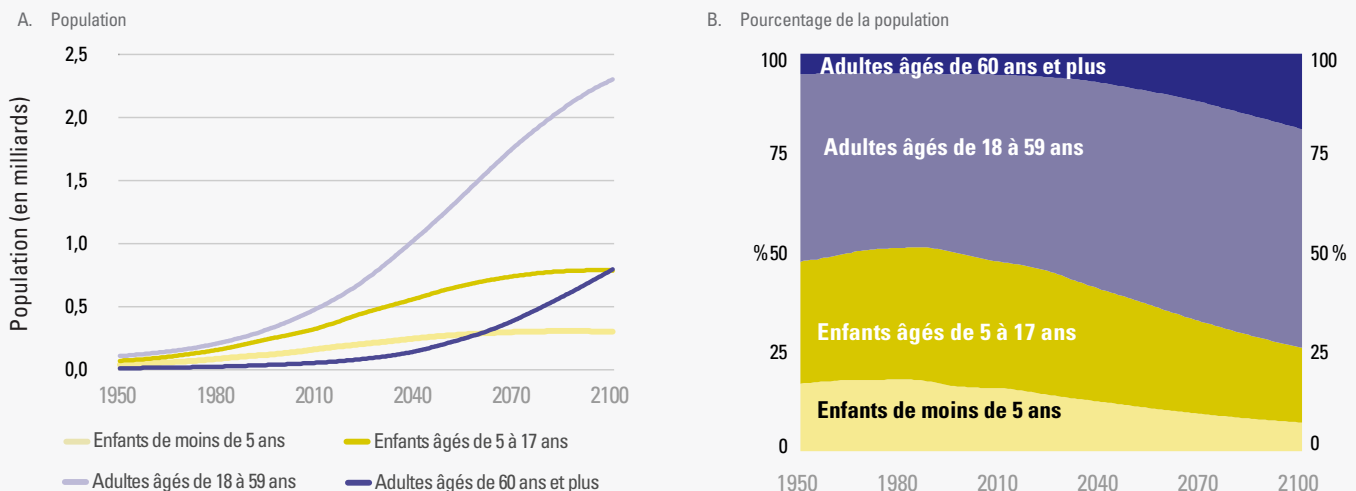
Le Niger présente le taux de croissance démographique le plus élevé parmi les pays africains

Le taux de croissance le plus élevé sera enregistré au Niger (260 %), dont la population passera de 19 à 69 millions d'habitants entre 2015 et 2050. D'ici 2100, la population du Niger devrait ainsi atteindre 204 millions d'habitants. Les autres pays présentant les taux de croissance démographique les plus élevés sur la période 2015-2050 devraient être la Zambie (185 %) ; le Mali (178 %) ; l'Ouganda (159 %) ; la République-Unie de Tanzanie, la Gambie et le Burundi (147 % chacun) ; le Tchad (146 %) ; la Somalie (143 %) et le Nigéria (140 %).

Le nombre d'enfants en valeur absolue augmentera, mais leur pourcentage dans la population totale du continent diminuera et sera proche de 40 % en 2050

FIG. 3

Population africaine par groupe d'âge, 1950-2100

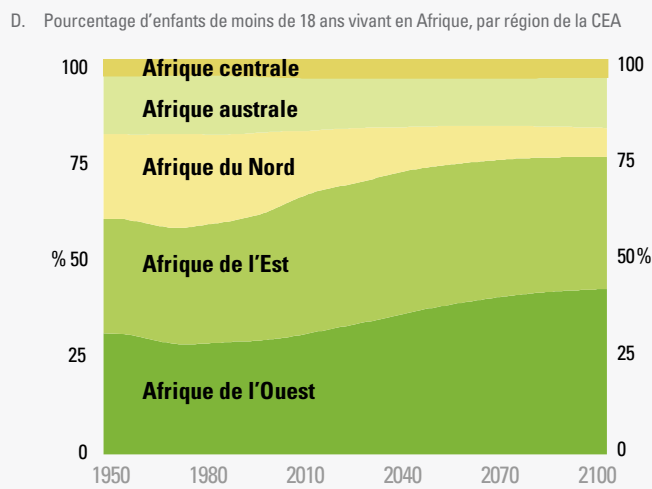
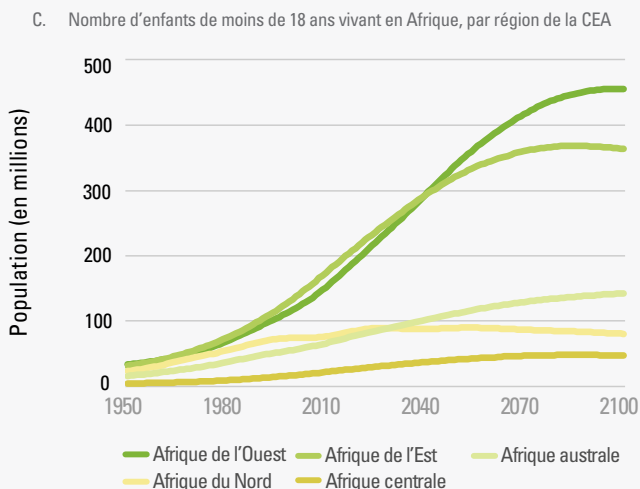
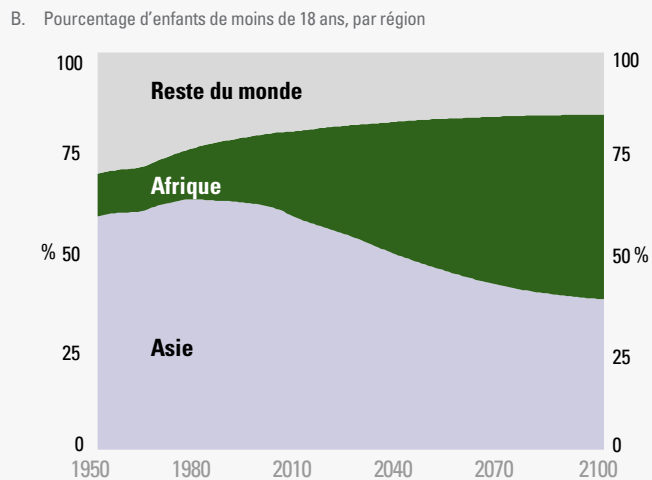
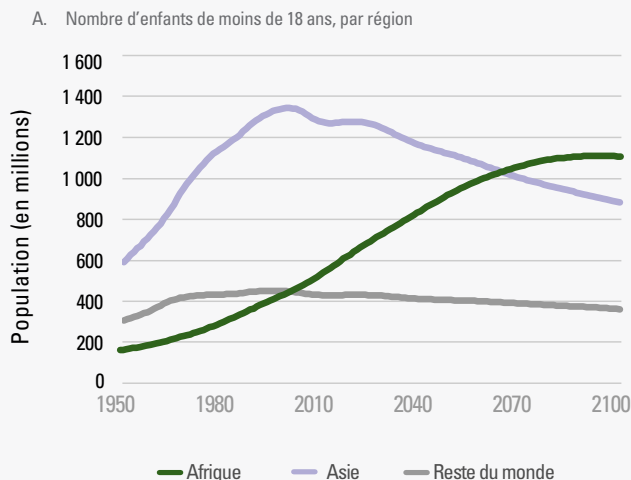


Source : analyse de l'Unicef fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

L'Afrique comptera près d'un milliard d'enfants de moins de 18 ans en 2050, soit une augmentation de deux-tiers à dater de 2015 ; d'ici 2100, la moitié des enfants du monde vivront sur le continent africain

FIG. 4

Enfants de moins de 18 ans, 1950-2100



Source : analyse de l'Unicef fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

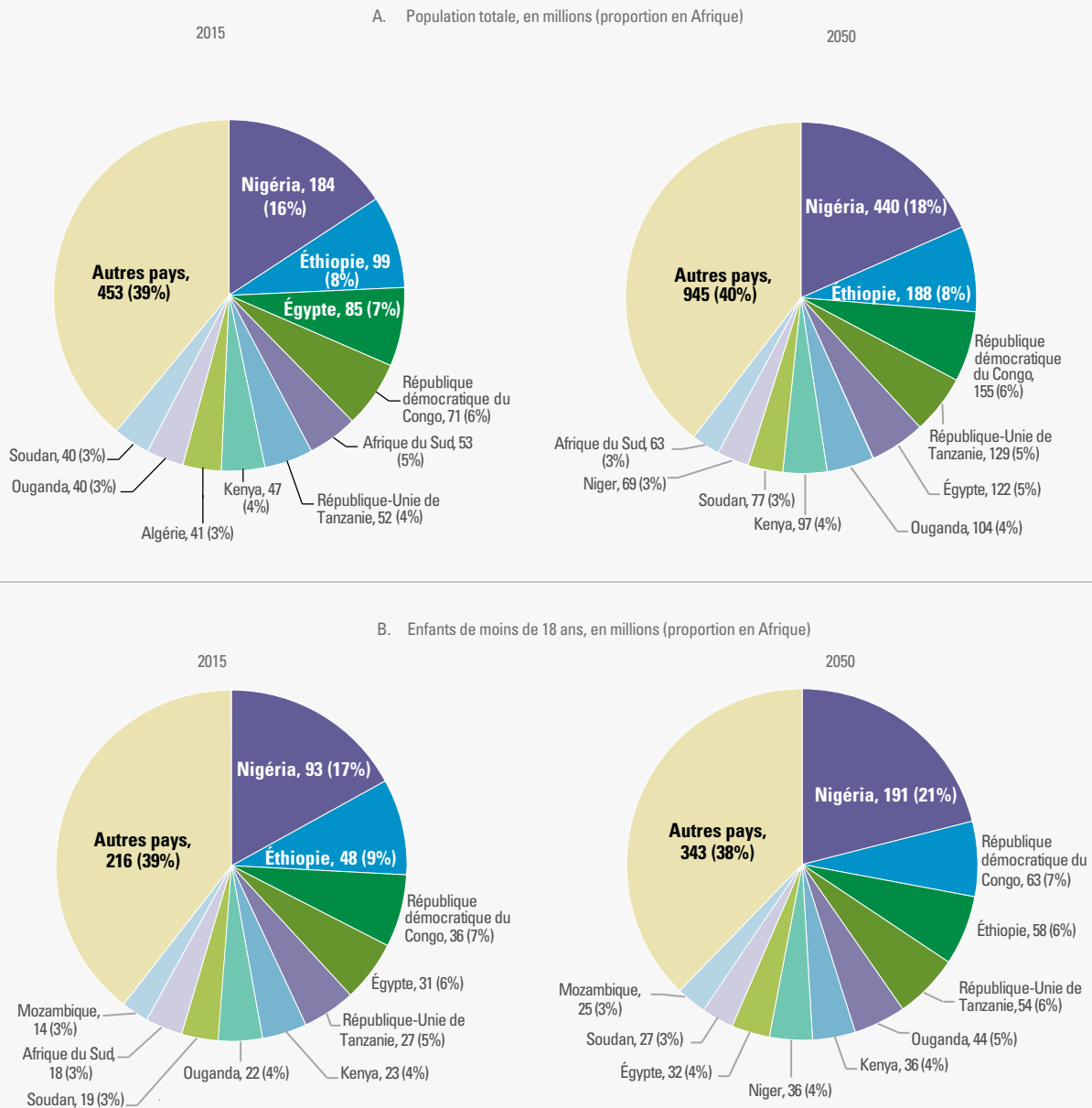




FIG. 5

D'ici 2021, le Nigéria comptera 109 millions d'enfants, soit l'équivalent du nombre total d'enfants en Afrique en 1950

Classement des dix pays africains où la population totale et le nombre d'enfants de moins de 18 ans seront les plus élevés, en 2015 et 2050



Note : le premier chiffre indiqué pour chaque pays correspond à sa population d'enfants (en millions). Le second représente sa part dans la population africaine.
 Source : analyse de l'Unicef fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

Populations d'enfants, d'adolescents, de personnes en âge de travailler et de personnes âgées

La croissance démographique qu'a connue l'Afrique entre 1950 et 2015 ne s'est pas manifestée par un bouleversement de sa pyramide des âges. La population d'enfants de moins de 18 ans et la population adulte âgée de 18 à 59 ans ont gardé des proportions similaires, représentant chacune environ 47-48 % de l'ensemble de la population africaine en 2015. Les personnes de 60 ans et plus représentent aujourd'hui seulement 5 % de la population africaine (*figure 3*). Cette composition commencera toutefois à évoluer, lentement mais de manière continue dans un premier temps, puis plus rapidement au cours du siècle, du fait du léger ralentissement de la croissance de la population infantile du continent et de l'augmentation de l'espérance de vie des Africains. La population de ces trois groupes d'âge continuera de croître entre 2015 et 2050. Toutefois, le taux de croissance sera plus marqué chez les 18-59 ans et particulièrement élevé chez les 60 ans et plus (*figure 3*).

La population africaine est bien plus jeune que celle du reste du monde

La moitié de la population africaine a, aujourd'hui comme en 1950, moins de 20 ans, alors que l'âge moyen de la population mondiale est passé de 24 ans en 1950 à environ 30 ans en 2015. D'ici 2050, l'âge moyen de la population africaine s'élèvera à environ 25 ans mais restera bien inférieur à l'âge moyen mondial de 36 ans.

En 2015, 15 pays africains auront une population composée en majorité d'enfants de moins de 18 ans. Il s'agit du Niger (57 %) ; de l'Ouganda et du Tchad (55 % chacun) ; du Mali, de l'Angola et de la Somalie (54 % chacun) ; de la Zambie (53 %) ; de la Gambie, du Burkina Faso, du Mozambique et du Malawi (52 % chacun) ; de la République démocratique du Congo, de la République-Unie de Tanzanie, du Burundi et du Nigéria (51 % chacun).

La population africaine d'enfants de moins de cinq ans augmentera de 51 % d'ici 2050, alors que celle des moins de 18 ans augmentera de deux tiers et atteindra près d'un milliard de personnes. Le nombre d'adolescents augmentera de 83 % et s'élèvera à près d'un demi-milliard. L'Afrique comptera d'ici 2100 près de la moitié de la population mondiale d'enfants de moins de 18 ans.

En 1950, l'Afrique ne comptait que 39 millions d'enfants de moins de cinq ans, 109 millions d'enfants de moins de 18 ans et 50 millions d'adolescents. En 2015, ces populations s'élèveront respectivement à 179, 547 et 257 millions. La population infantile de l'Afrique devrait continuer de progresser. Au cours des 15 prochaines années, c'est-à-dire jusqu'en 2030, la population d'enfants de moins de cinq

ans augmentera de 22 % et atteindra 220 millions, celle d'enfants de moins de 18 ans s'élèvera à 711 millions (+30 %) et celle d'adolescents à 356 millions (+39 %).

Entre 2015 et 2050, la population d'enfants de moins de cinq ans du continent augmentera de 51 %, soit 91 millions d'enfants supplémentaires, pour atteindre 271 millions. Sa population d'enfants de moins de 18 ans augmentera quant à elle de deux tiers sur la même période et s'élèvera à près d'un milliard (909 millions), alors que le nombre d'adolescents (10-19 ans) passera de 257 millions à 470 millions, soit une augmentation de 83 %. Du fait de la diminution escomptée du nombre d'enfants dans les autres régions du monde, la population mondiale des moins de 18 ans se concentrera encore davantage en Afrique à la fin du siècle : 1,1 milliard d'entre eux, soit près de la moitié (47 %) du nombre total, vivra sur le continent africain (*figure 4*).

Le Nigéria enregistrera la plus grande augmentation, en valeur absolue, du nombre d'enfants de moins de 18 ans et de cinq ans, qui seront multipliés par deux entre 2015 et 2050. D'ici 2050, un enfant africain de moins de 18 ans sur cinq vivra dans ce pays (*figure 5*). Le nombre d'enfants appartenant à ces groupes d'âge augmentera également fortement en République-Unie de Tanzanie et au Niger (*figure 6*).

L'Afrique finira par entamer son processus de vieillissement au cours de la deuxième moitié du XXI^e siècle. Ainsi, le continent comptera près de 800 millions de personnes âgées contre seulement 64 millions aujourd'hui.

La population africaine de plus de 60 ans passera de 64 millions aujourd'hui à 211 millions en 2050, soit une augmentation de 148 millions, en valeur absolue, et un taux de croissance de 232 %. D'ici 2100, l'Afrique devrait compter 794 millions de personnes de plus de 60 ans. Malgré le rythme spectaculaire du vieillissement de sa population, l'Afrique restera de loin le continent le plus jeune au monde tout au long du XXI^e siècle. La part des personnes âgées dans la population africaine passera de 5 % aujourd'hui à 9 % en 2050 et à 19 % à l'horizon 2100, mais restera bien inférieure à celle des autres continents ou régions du monde.

En 2067, l'Afrique aura la population d'enfants la plus élevée au monde, dépassant ainsi le continent asiatique

L'Asie concentre depuis 1950 plus de la moitié de la population infantile mondiale. Toutefois, la part de la population mondiale d'enfants vivant en Asie n'a cessé de diminuer depuis le début du XXI^e siècle. En 2015, 55 % des enfants de moins de cinq ans, 57 % des moins de 18 ans et 58 % des adolescents vivaient en Asie. Ces pourcentages devraient continuer à baisser de 10 points de pourcentage environ au milieu du siècle, et atteindre respectivement 37 %, 38 % et 38 % à la fin du siècle (*figure 4*).

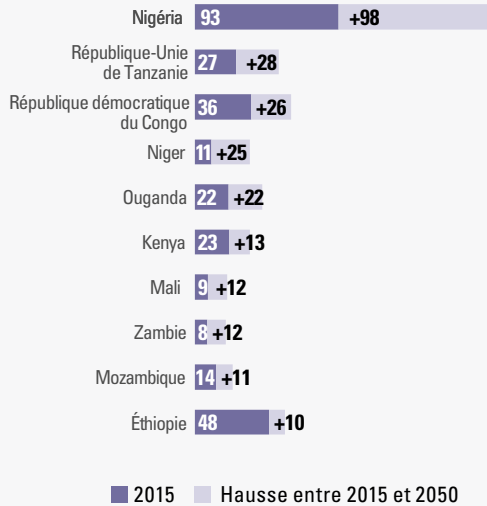


FIG. 6

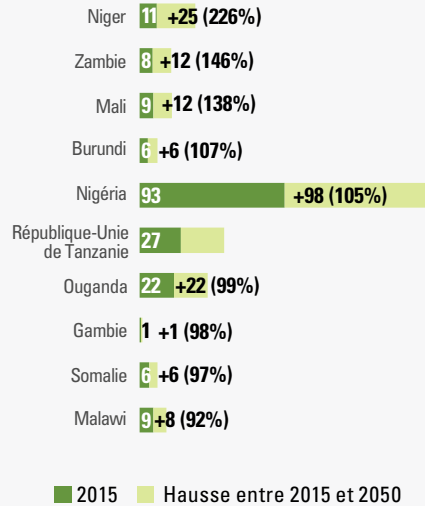
Le Nigéria, qui comptera 93 millions d'enfants de moins de 18 ans en 2015, devrait en compter 191 millions en 2050, soit une augmentation de 98 millions (105%)

Classement des dix pays africains qui enregistreront la plus grande augmentation du nombre d'enfants de moins de 18 ans entre 2015 et 2050, en valeur absolue et pourcentage

A. Augmentation exprimée en valeur absolue, en millions d'enfants



B. Augmentation exprimée en pourcentage, en millions d'enfants



Note : le premier nombre indiqué pour chaque pays correspond à sa population en 2015. Le second représente son augmentation entre 2015 et 2050. Ils s'additionnent pour former la population en 2050.
 Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

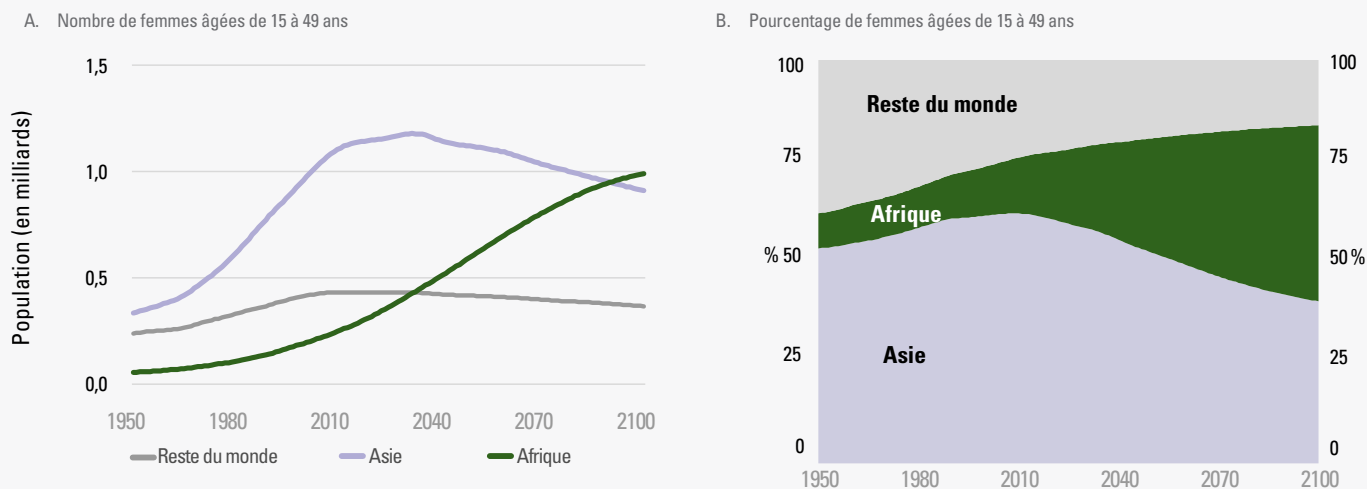
Contrairement à la part décroissante de l'Asie dans la population enfantine mondiale, celle de l'Afrique a fortement augmenté depuis 1950, lorsque le continent représentait 12 % de la population mondiale des enfants de moins de cinq ans, 11 % des moins de 18 ans et 10 % des adolescents. L'Afrique devrait compter, en 2015,

27 % de la population mondiale d'enfants de moins de cinq ans, 24 % d'enfants de moins de 18 ans et 22 % d'adolescents. Sur la base des projections actuelles, 40 % de la population mondiale d'enfants de moins de cinq ans, 37 % d'enfants de moins de 18 ans et 35 % d'adolescents vivront en Afrique d'ici 2050.



La population de femmes africaines en âge de procréer devrait plus que doubler entre 2015 et 2050

Femmes en âge de procréer, par région, 1950-2100



Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

Femmes en âge de procréer

D'ici le milieu du siècle, le nombre de femmes en âge de procréer aura plus que doublé en Afrique, contrairement à l'Asie où il diminuera

En 2015, le nombre de femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) en Afrique sera cinq fois plus élevé (280 millions) qu'en 1950. Ce total devrait passer à 407 millions en 2030, puis à 607 millions en 2050, avant d'atteindre près d'un milliard (991 millions) à la fin du siècle (*figure 7*). La situation est très différente en Asie, où le nombre total de femmes en âge de procréer est passé de 333 millions en 1950 à 1,1 milliard en 2015 et se stabilisera autour de ce chiffre avant de revenir à 910 millions à la fin du siècle.

Par ailleurs, la part de l'Afrique dans la population mondiale des femmes en âge de procréer est appelée à croître à une vitesse stupéfiante. Alors qu'en 1950, 9 % de la population mondiale de femmes âgées de 15 à 49 ans vivaient en Afrique, leur pourcentage passera à 15 % en 2015, puis à 28 % en 2050, pour finir à 44 % à la fin du siècle. La part de l'Asie, qui s'élevait à 53 % de la population totale en question en 1950, passera de 61 % en 2015 à 52 % en 2050 et atteindra 40 % en 2100. En revanche, le reste du monde, qui regroupait, en 1950, 38 % de la population mondiale de femmes en âge de procréer, verra sa part diminuer de manière constante jusqu'à 16 % d'ici 2100.

Fécondité

Le taux de fécondité de l'Afrique continuera de diminuer mais restera bien supérieur à la moyenne mondiale

L'Afrique connaît depuis des décennies une baisse de son taux moyen de fécondité. Son taux de décroissance est toutefois faible et les taux de fécondité du continent restent bien supérieurs à ceux des autres régions du monde. Cette tendance devrait se poursuivre au moins jusqu'au milieu du siècle. Le taux de fécondité de l'Afrique passera d'environ 4,7 en 2010-2015 à 3,7 enfants par femme en 2030-2035, puis à 2,9 en 2050-2055, et enfin à 2,1 enfants par femme à la fin du siècle (*figure 8*).

L'Afrique de l'Ouest présente le taux de fécondité le plus élevé du continent avec un taux moyen estimé à 5,6 enfants par femme pour la période 2010-2015, suivie par l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est (chacune 5,1), l'Afrique australe (4,0) et l'Afrique du Nord (3,1). La baisse des taux moyens de fécondité de l'Afrique du Nord et de l'Afrique australe s'est amorcée à partir de la fin des années 1960. En revanche, en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, ce n'est qu'à la fin des années 1980 que les taux de fécondité ont commencé à baisser après avoir augmenté à partir de 1950 (*figure 8*).

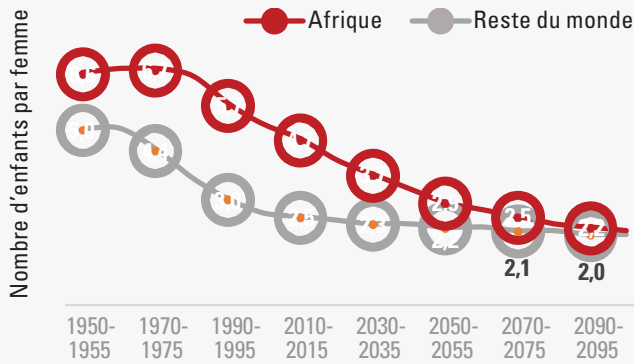
Les taux de fécondité devraient continuer de baisser de façon constante dans toutes les régions jusqu'à la fin du siècle (*figure 8*). D'ici 2050, toutes les sous-régions africaines, à l'exception de l'Afrique de l'Ouest, auront un taux de fécondité inférieur à 3 enfants par femme. Par ailleurs, le taux moyen de fécondité de l'ensemble des sous-régions du continent avoisinera 2 enfants par femme à la fin du siècle.



FIG. 8

Le taux de fécondité des pays africains demeure beaucoup plus élevé que la moyenne mondiale

A. Taux de fécondité en Afrique et dans le monde, 1950-2100



Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

B. Taux de fécondité par région de la CEA, 1950-2100

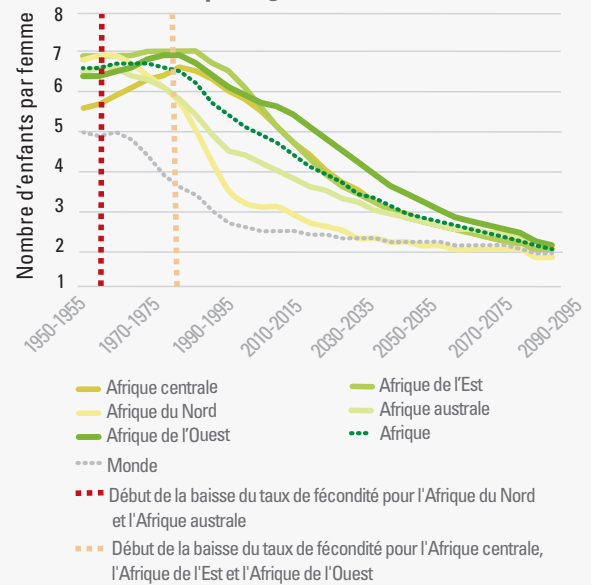
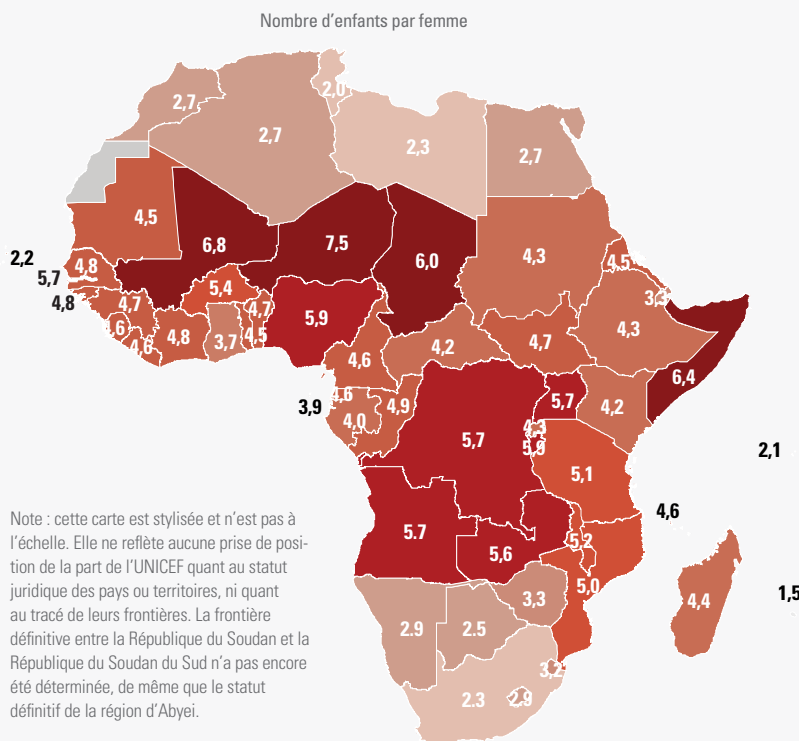


FIG. 9

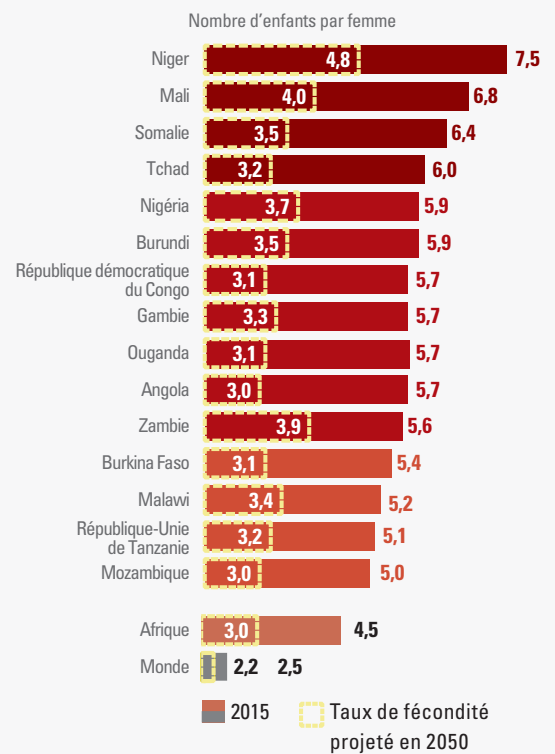
En 2015, le taux de fertilité total est de 5 enfants ou plus par femme dans 15 pays

A. Taux de fécondité des pays africains, 2015



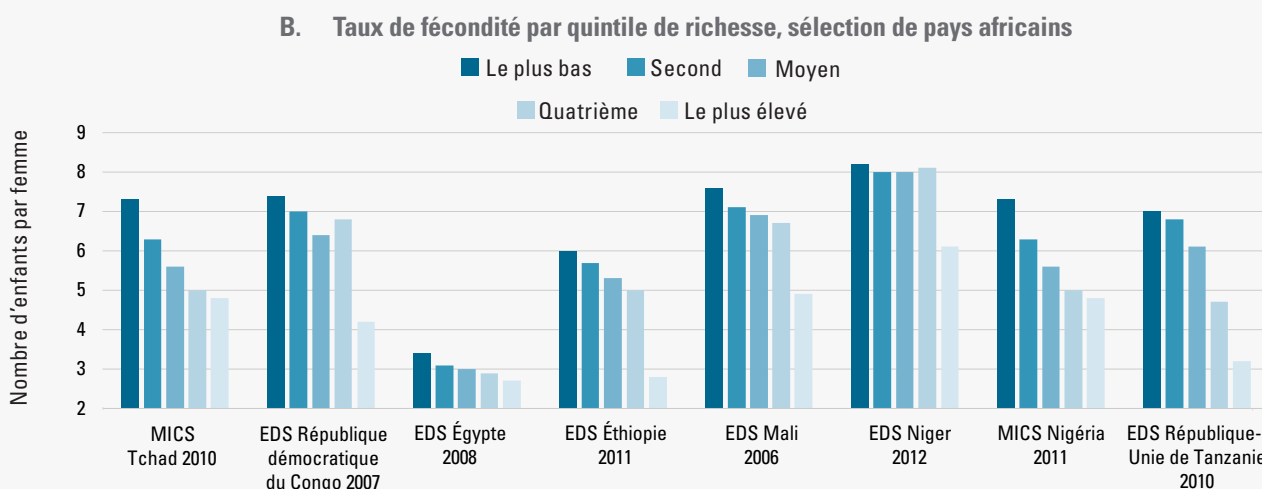
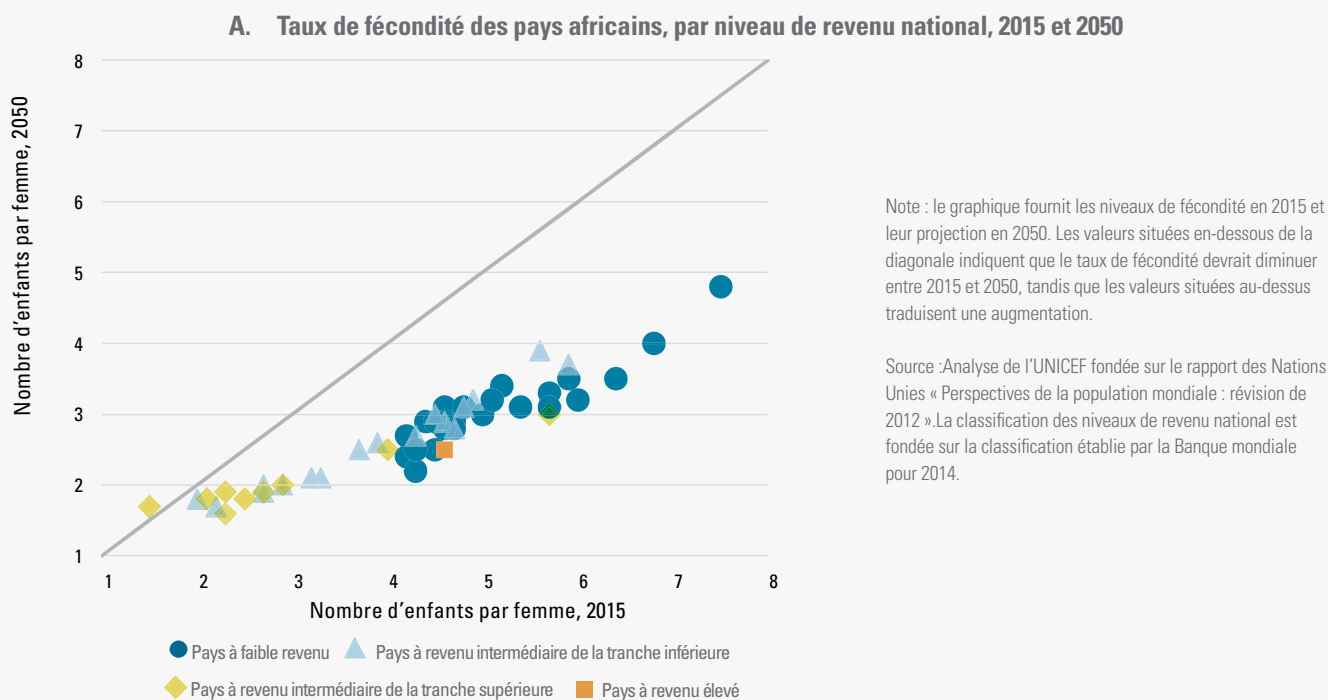
Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

B. Classement des 15 pays africains ayant le taux de fécondité les plus élevés, 2015 et 2050



Note : la barre rouge ou grise indique le taux de fécondité en 2015, et la ligne pointillée jaune sa projection en 2050.

Les pays et ménages les plus pauvres enregistrent les taux de fécondité les plus élevés



Les taux moyens de fécondité varient considérablement à l'échelle de l'Afrique et sont fortement liés au revenu national

Les estimations 2015 relatives aux taux de fécondité en Afrique varient fortement d'un pays à l'autre : de 1,5 enfant par femme à Maurice à 7,5 enfants par femme au Niger. Quinze pays africains présentent des taux de fécondité égaux ou supérieurs à 5 enfants par femme (figure 9). Les taux de fécondité restent de

manière générale fortement liés au revenu national (figure 10). Les pays dont les taux de fécondité sont supérieurs à 6 enfants par femme (Tchad, Mali, Niger et Somalie) appartiennent tous à la catégorie de pays à faible revenu.

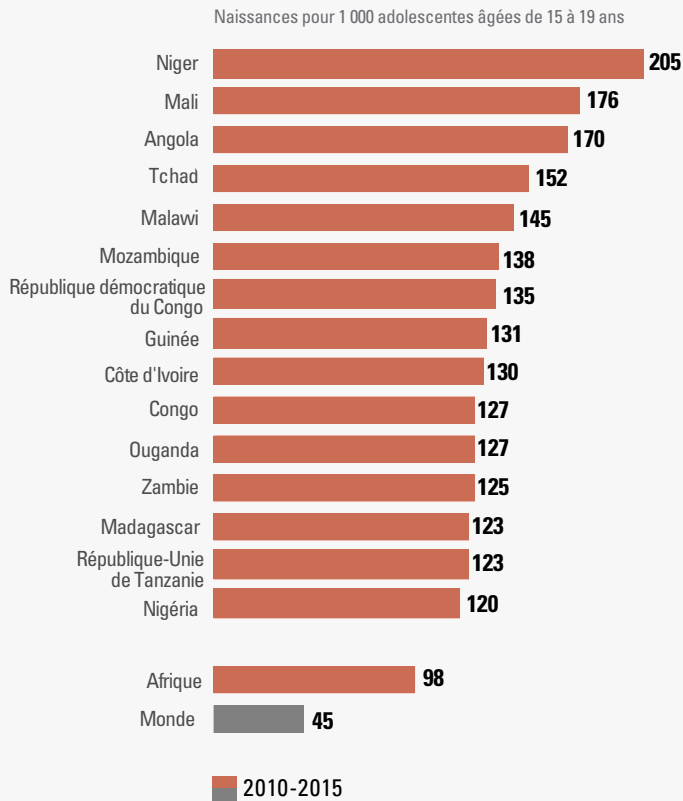
À l'exception des pays dont les taux de fécondité sont déjà bas, les taux de fécondité de la plupart des pays africains devraient fortement baisser au cours du siècle, en particulier ceux dont les taux sont actuellement les plus élevés. Les taux de fécondité de



Classement des 15 pays d'Afrique ayant les taux de fécondité des adolescentes les plus élevés, 2010-2015

FIG. 11

Classement des 15 pays d'Afrique ayant les taux de fécondité des adolescentes les plus élevés, 2010-2015



Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 »

L'Angola, du Tchad, de la République démocratique du Congo, du Mali, du Niger, de la Somalie et de l'Ouganda devraient, d'après les estimations, diminuer de plus de 2,5 enfants par femme au cours des 35 prochaines années (figure 9). Néanmoins, 19 pays afficheront des taux de fécondité supérieurs à 3 enfants par femme d'ici 2050.

La figure 10B montre clairement que les taux de fécondité des pays analysés sont systématiquement plus élevés pour les quintiles les plus pauvres que pour les catégories plus aisées. En Éthiopie, au Mali, au Niger, au Nigéria, en République démocratique du Congo, en République-Unie de Tanzanie et au Tchad, les femmes appartenant au quintile le plus pauvre ont en moyenne 2 ou près de 4 enfants de plus que les femmes appartenant au quintile le plus riche. Les données issues des enquêtes indiquent également que les taux de fécondité tendent à être plus élevés en milieu rural

qu'en milieu urbain. Au Niger, les femmes des zones rurales ont en moyenne 2,5 enfants de plus que les femmes des zones urbaines. Cette différence est de 3 enfants en Éthiopie.

Le taux de fécondité des adolescentes âgées de 15 à 19 ans en Afrique est plus de deux fois supérieur à la moyenne mondiale et quatre fois supérieur dans certains des pays les plus pauvres

Les adolescentes africaines âgées de 15 à 19 ans présentent les taux de fécondité les plus élevés de leur tranche d'âge : 98 naissances pour 1 000 adolescentes contre 45 en moyenne dans le monde. Entre 2010 et 2015, 14 % des nouveau-nés sont nés de mères adolescentes (âgées de moins de 20 ans) en Afrique, contre 9 % dans le monde.

Le taux de fécondité des adolescentes dépassera les 120 naissances vivantes pour 1 000 adolescentes âgées de 15 à 19 ans dans 15 pays. Le Niger (205 naissances pour 1 000 adolescentes), suivi du Mali (176), de l'Angola (170) et du Tchad (152) affichent, d'après les estimations, les taux de fécondité des adolescentes les plus élevés (figure 11). Les taux de fécondité des adolescentes les plus bas sur la période 2010-2015 sont enregistrés en Afrique du Nord, à savoir en Libye (3 naissances pour 1 000 adolescentes de 15 à 19 ans), en Tunisie (5), et en Algérie (10).

La prévalence de la contraception reste faible et les besoins non satisfaits élevés

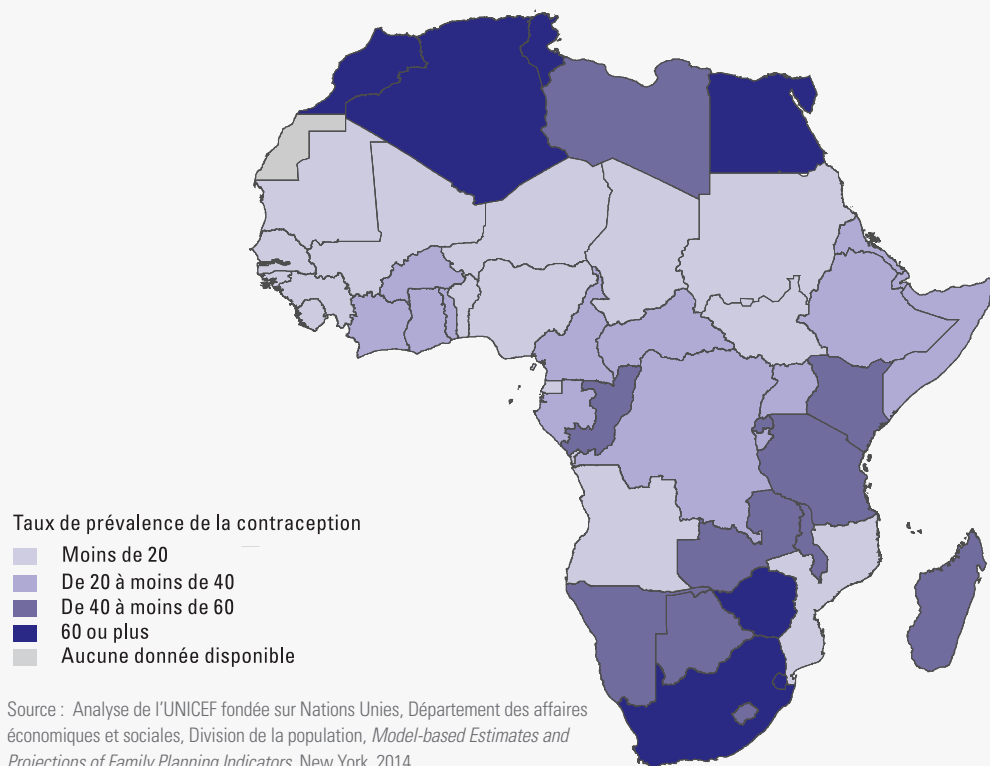
Aujourd'hui, près de deux tiers des femmes en âge de procréer et vivant maritalement utilisent des moyens contraceptifs dans le monde², contre seulement un tiers en Afrique. Par ailleurs, 32 pays africains affichent des taux de prévalence de la contraception inférieurs à 40 %. Ces taux sont inférieurs à 20 % dans la moitié des pays africains, principalement en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est (figure 12).

On estime à 12 % la part de femmes en âge de procréer dont les besoins en planification familiale ne seront pas satisfaits en 2015 dans le monde. Cette proportion est estimée à 23 % sur le continent africain. Les besoins non satisfaits en termes de planification familiale tendent à être moindres dans les pays où la prévalence de la contraception est déjà élevée (c'est-à-dire supérieure à 60 %). Trente-huit pays africains ont, d'après les estimations, des niveaux élevés de besoins non satisfaits à cet égard (où la proportion de femmes qui ont des besoins en planification familiale non satisfaits parmi les femmes en âge de procréer, mariées ou vivant maritalement est comprise entre 20 % et 35 %) (figure 13). Vingt-huit d'entre eux présentent une prévalence de la contraception inférieure à 30 %.

² Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, *Model-based Estimates and Projections of Family Planning Indicators*, Nations Unies, New York, 2014

Dans 16 pays d'Afrique, moins d'une femme en âge de procréer vivant maritalement sur cinq utilise des méthodes contraceptives

Pourcentage de femmes mariées ou vivant maritalement, âgées de 15 à 49 ans, qui utilisent une méthode contraceptive, 2015



Note : cette carte est stylisée et n'est pas à l'échelle. Elle ne reflète aucune prise de position de la part de l'UNICEF quant au statut juridique des pays ou territoires, ni quant au tracé de leurs frontières. La frontière définitive entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été déterminée, de même que le statut définitif de la région d'Abeyi.

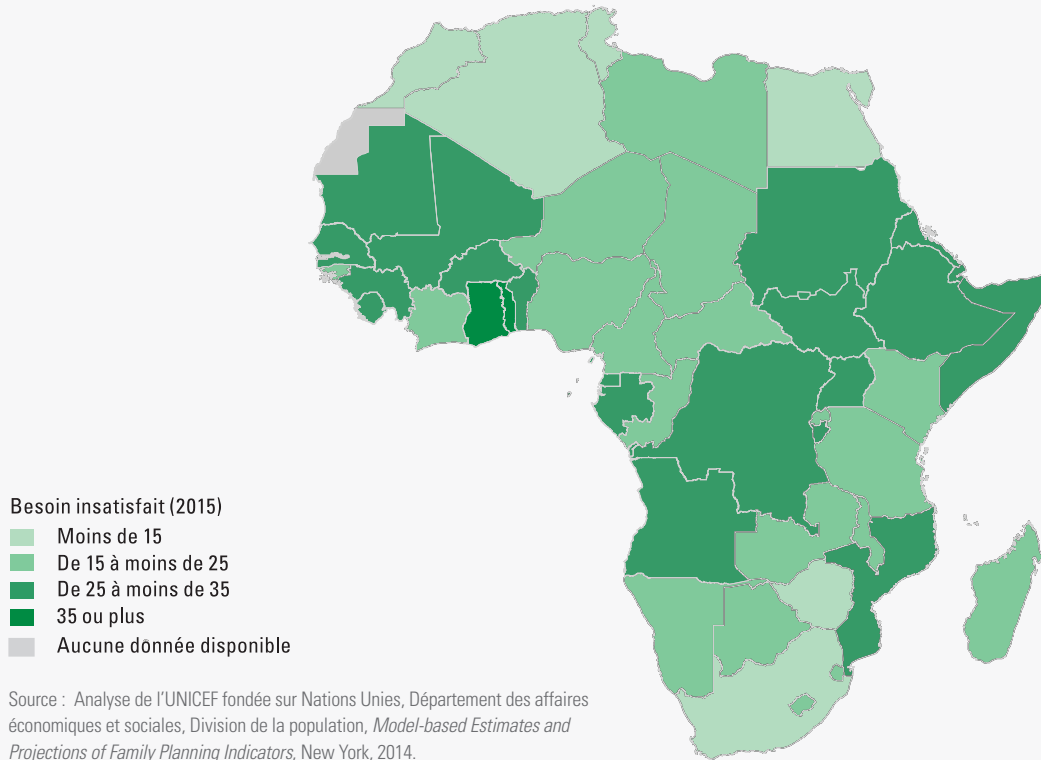




FIG. 13

Dans près de la moitié des pays africains, les besoins de planification familiale non satisfaits concernent une femme en âge de procréer vivant maritalement sur quatre

Pourcentage des femmes mariées ou vivant maritalement, âgées de 15 à 49 ans, qui ne veulent plus enfanter ou souhaitent retarder leur grossesse mais n'utilisent pas de méthode contraceptive, 2015



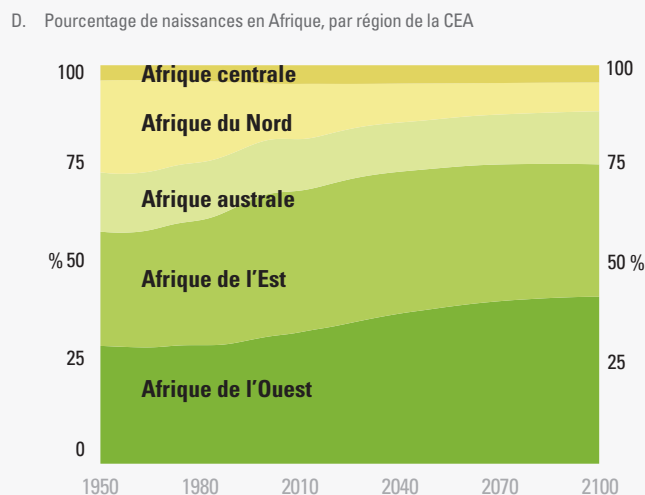
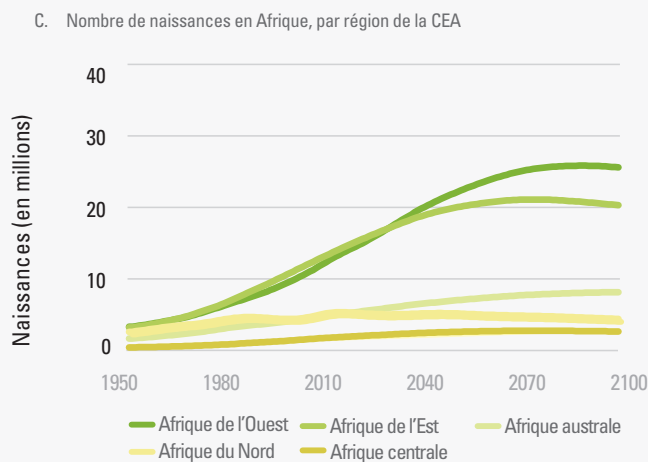
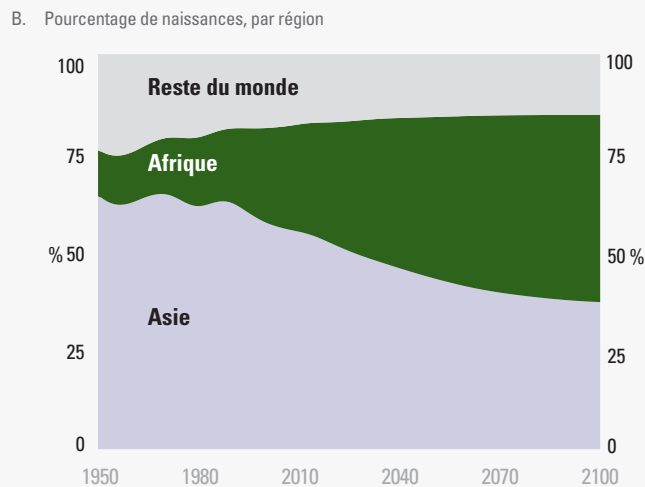
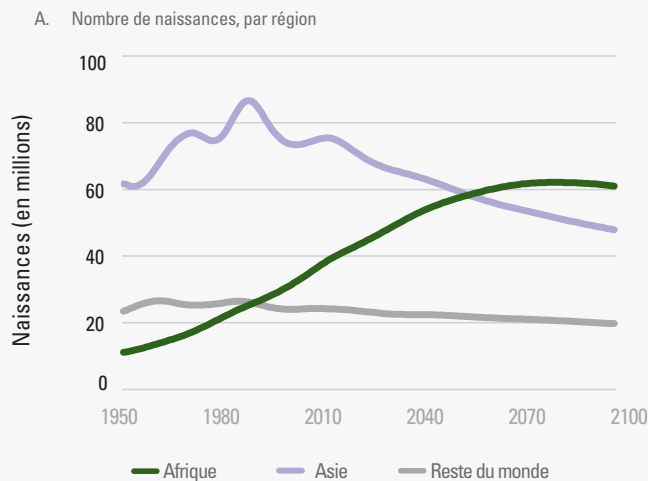
Note : cette carte est stylisée et n'est pas à l'échelle. Elle ne reflète aucune prise de position de la part de l'UNICEF quant au statut juridique des pays ou territoires, ni quant au tracé de leurs frontières. La frontière définitive entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été déterminée, de même que le statut définitif de la région d'Abyei.

Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, *Model-based Estimates and Projections of Family Planning Indicators*, New York, 2014.



Le nombre de naissances continuera d'augmenter en Afrique mais déclinera dans le reste du monde : d'ici 2050, 4 enfants sur 10 naîtront en Afrique

Naissances par région et niveau de revenu national, 1950-2099



Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».





Naissances

En 1950, un enfant sur neuf naîtra en Afrique ; d'ici 2030, ce rapport sera de 1 enfant sur 3 et à la fin du siècle, près de la moitié des enfants dans le monde seront nés en Afrique

Une proportion de plus en plus importante des naissances dans le monde a lieu en Afrique. Ces tendances sont remarquables et il convient de s'y attarder. Aujourd'hui, environ 29 % des naissances mondiales ont lieu en Afrique. Ce pourcentage passera à 35 % d'ici 2030 et atteindra, d'après les tendances actuelles, 41 % au milieu du siècle. D'ici 2100, près de la moitié des nouveaux-nés seront mis au monde en Afrique (47 %). Ces statistiques sont supérieures à celles présentées dans la première édition de cette série sur la démographie infantine, laquelle prévoyait que l'Afrique compterait pour un tiers des naissances mondiales au milieu du siècle ; la révision s'appuie sur les nouvelles estimations de la Division de la population des Nations Unies. Il s'agit également d'une augmentation pratiquement inimaginable du point de vue historique, si l'on considère que seulement 12 % des naissances avaient lieu en Afrique en 1950 (*figure 14*).

Le continent comptera près d'un demi-milliard de naissances au cours des dix prochaines années, et près d'1,8 milliard de naissances au cours des 35 prochaines années (jusqu'en 2050)

Le nombre de naissances du continent ne devrait pas baisser avant les années 2080, même dans l'hypothèse d'une forte baisse des taux de fécondité en Afrique, en raison du nombre croissant de femmes en âge de procréer (*figure 7*). Le nombre de naissances est en réalité appelé à considérablement augmenter. Sur la base des tendances actuelles, l'Afrique comptera 700 millions de nouveau-nés au cours des 15 prochaines années, de 2015 à 2030 (soit presque autant que la population totale actuelle du continent européen), puis 1,1 milliard de naissances entre 2031 et 2050 (*figure 15*). En résumé, 1,8 milliard de nouveau-nés seront mis au monde en Afrique dans les 35 prochaines années, entre 2015 et 2050, soit 700 millions de nouveau-nés supplémentaires par rapport aux 35 dernières années, entre 1980 et 2015. Ces 1,8 milliard de nouveau-nés représenteront 35 % des cinq milliards de naissances prévues dans le monde entre 2015 et 2050. En d'autres termes, en 2015, quelque 3,4 millions de naissances auront lieu en Afrique chaque mois, soit un total de 40 millions de naissances par an. Cette situation contraste fortement avec celle de 1950, lorsque l'Afrique comptait moins d'un million de naissances par mois.

L'Afrique de l'Ouest dépassera assez rapidement l'Afrique de l'Est en ce qui concerne le nombre de naissances du fait de la prolifération des naissances dans les pays à bas revenus

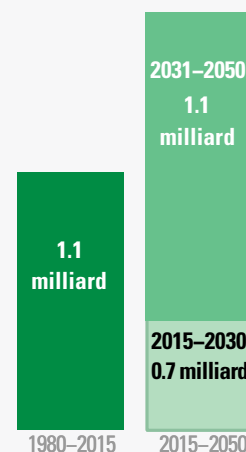
Les tendances relatives aux naissances varient très fortement d'une sous-région du continent à l'autre. Compte tenu de ses taux de fécondité plus élevés par rapport au reste du continent, l'Afrique de l'Ouest dépassera l'Afrique de l'Est d'ici 2029 et deviendra la première sous-région africaine en termes de nombre de naissances. D'ici trois ans environ, à compter de 2018, les naissances seront pour la première fois plus nombreuses en Afrique australe qu'en Afrique du Nord (*figure 14*).

D'ici 2050, à l'échelle mondiale, 1 nouveau-né sur 11 viendra au monde au Nigéria, qui comptera plus de 360 millions de naissances au cours des 35 prochaines années

À l'heure actuelle, un nouveau-né africain sur cinq vient au monde au Nigéria, qui compte pour une naissance sur 19 à l'échelle mondiale. Au vu des tendances actuelles, 136 millions de nouveau-nés seront mis au monde au Nigéria d'ici 2030, et 224 millions de naissances supplémentaires seront enregistrées entre 2031 et 2050. Au cours des 35 prochaines années, le nombre total de naissances s'élèvera par conséquent à 359 millions, soit davantage que la population actuelle des États-Unis (*figure 16*). En supposant que les tendances actuelles se maintiennent, le Nigéria représentera 1/11^e des naissances dans le monde d'ici 2050.

FIG. 15
L'Afrique comptera 1,8 milliard de naissances entre 2015 et 2050, soit 700 millions de plus qu'entre 1980 et 2015

Nombre de naissances cumulées en Afrique, 1980-2015 et 2015-2050

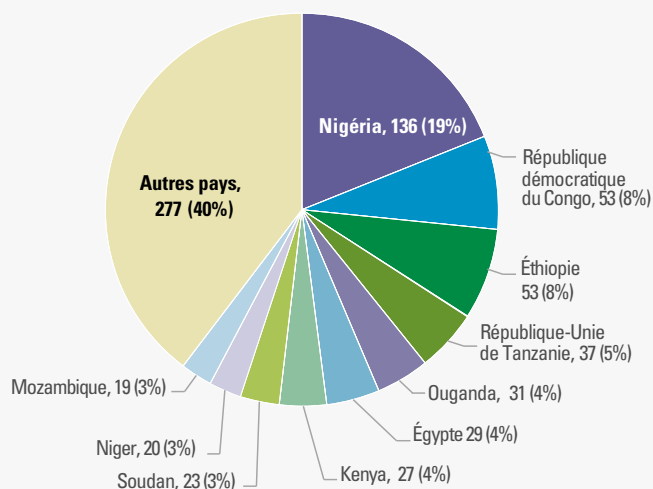


Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

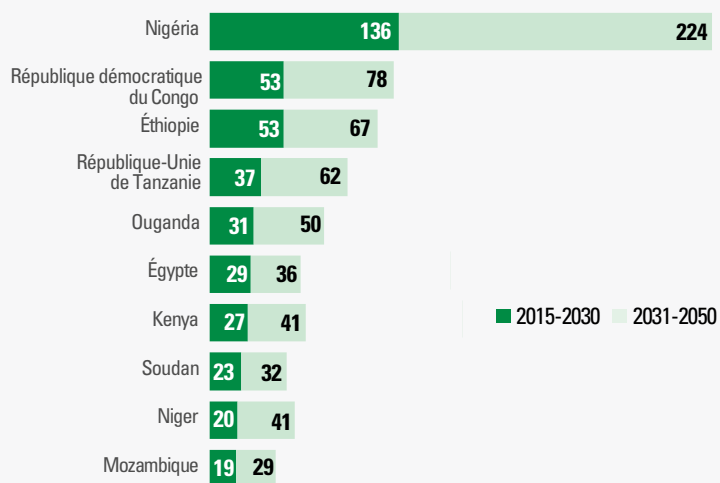
Le Nigéria connaîtra la plus grande hausse du nombre absolu de naissances du continent

Classement des 10 pays africains qui enregistreront le plus grand nombre de naissances

A. Nombre de naissances, 2015-2030, en millions (proportion en Afrique)



B. Nombre de naissances, 2015-2030 et 2031-2050, en millions



Note : le premier chiffre indiqué pour chaque pays correspond au nombre de naissances en millions. Le second représente sa part dans le nombre de naissances sur le continent africain.

Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».



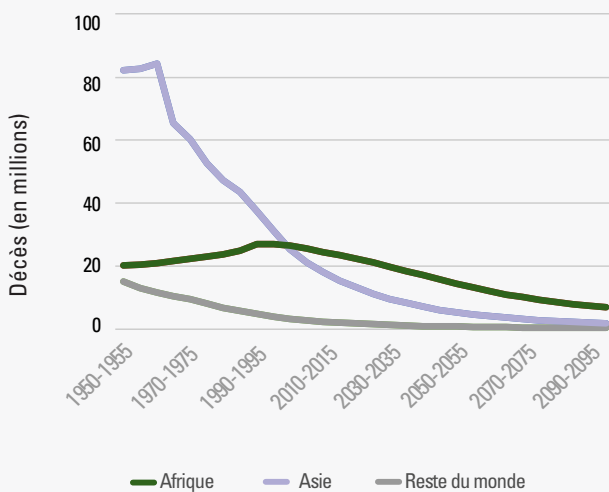


FIG. 17

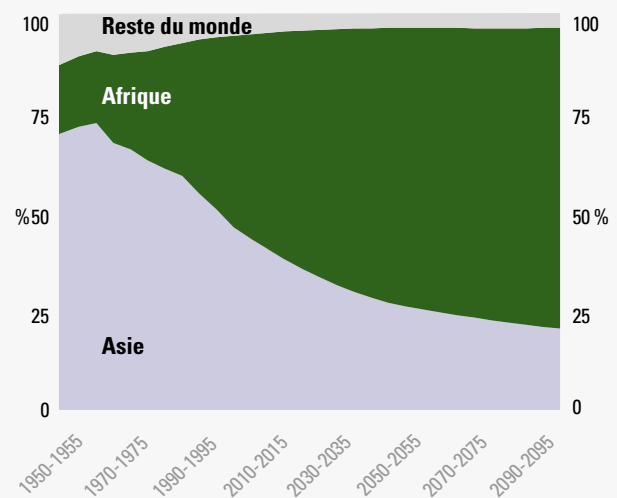
La survie de l'enfant s'est améliorée en Afrique, cependant la proportion de décès sur le continent par rapport au reste du monde ne cessera d'augmenter

Décès d'enfants de moins de 18 ans par région, 1950-2100

A. Nombre de décès d'enfants de moins de 18 ans, 1950-2100



B. Pourcentage de décès d'enfants de moins de 18 ans



Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

Mortalité, espérance de vie et dépendance

Bien que des progrès considérables aient été enregistrés dans toute l'Afrique en matière de survie de l'enfant, 50 % des décès d'enfants dans le monde surviennent sur le continent et d'ici 2050, ce pourcentage atteindra 70 %

Un enfant né en Afrique aujourd'hui a beaucoup plus de chance d'atteindre son cinquième anniversaire qu'il y a près d'un quart de siècle. En effet, en 1990, plus d'un enfant africain sur six mourait avant l'âge de 5 ans ; ce taux est passé à un enfant sur onze en 2012, dernière année pour laquelle les estimations sont disponibles³. Les années 1980 et 1990 ont été particulièrement difficiles du point de vue de la mortalité infantile en Afrique, du fait de la forte augmentation du nombre des naissances, mais aussi des décès, en raison des progrès insuffisants réalisés dans le domaine de la réduction de la mortalité des enfants. Cette tendance s'est maintenue jusqu'à la fin des années 1990, lorsque le nombre de décès d'enfants a commencé à baisser en Afrique.

La diminution du nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans et de moins de 18 ans observée depuis la fin des années 1990 est encourageante. Cette situation est due en grande partie aux efforts concertés de nombreux acteurs nationaux et internationaux afin de donner la priorité aux interventions en faveur de la survie

de l'enfant en Afrique subsaharienne. L'Afrique accuse toutefois un retard important par rapport au reste du monde à cet égard, compte tenu des progrès plus rapides réalisés dans les autres régions du monde, et représente un pourcentage élevé des décès d'enfants dans le monde. Aujourd'hui, plus de la moitié des décès d'enfants de moins de 18 ans surviennent en Afrique et d'ici 2050, le continent devrait compter pour 70 % des décès d'enfants dans le monde (figure 17).

L'espérance de vie des enfants africains a fortement augmenté ces dernières décennies ; cette tendance se poursuivra et permettra de réduire progressivement l'écart entre l'Afrique et les autres régions

Les enfants nés en Afrique peuvent aujourd'hui espérer vivre beaucoup plus longtemps que les générations précédentes. L'Afrique comptait peu de quadragénaires dans les années 1950 et l'espérance de vie du continent (37 ans) était à l'époque largement inférieure à celle des régions développées (65 ans). Cet écart s'est réduit malgré l'augmentation généralisée de l'espérance de vie dans le monde. L'espérance de vie à la naissance en Afrique s'élève aujourd'hui à 58 ans et est, de loin, la plus élevée que le continent ait jamais connue. Elle reste toutefois inférieure de 19 ans à celle des régions développées et de 12 ans à la moyenne mondiale qui atteint 70 ans sur la période 2010-2015 (figure 18). Les projections actuelles indiquent une réduction progressive de cet écart. Ainsi, en 2035, la première génération d'Africains pourra

³ UNICEF, *S'engager pour la survie de l'enfant : une promesse renouvelée - rapport de situation 2013*, New York, 2013.

espérer atteindre l'âge de la retraite du fait de l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance qui s'élèvera pour la première fois à 65 ans.

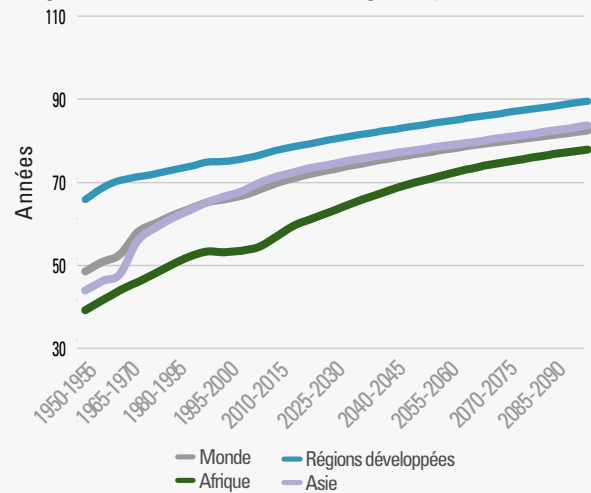
Le ratio de dépendance démographique de l'Afrique restera élevé en raison de la croissance de sa population enfantine, contrairement à d'autres régions confrontées à une dépendance croissante du fait du vieillissement de leur population

Bien que le ratio de dépendance démographique de l'Afrique (rapport de la somme des enfants de 0 à 14 ans et des personnes âgées de 65 ans et plus à la population en âge de travailler de 15 à 64 ans) soit élevé (79 pour 100 personnes en âge de travailler en 2015), celui-ci n'a cessé de diminuer depuis 1950. Toutefois, à la différence des autres continents ou régions du monde, le ratio de dépendance démographique de l'Afrique est imputable au nombre exceptionnellement élevé de la population enfantine par rapport à la population en âge de travailler (*figure 19*), alors que l'augmentation du ratio de dépendance démographique à laquelle sont confrontées la plupart des autres régions est due au vieillissement de leur population. En 2015, l'Afrique enregistrera le ratio de dépendance démographique des enfants (de moins de 14 ans) le plus élevé au monde (73 enfants pour 100 personnes en âge de travailler), soit près du double de la moyenne mondiale qui s'élève à 40 enfants pour 100 personnes en âge de travailler.

L'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale affichent un ratio de dépendance démographique des enfants particulièrement élevé ainsi qu'un faible ratio de dépendance démographique des personnes âgées. L'Afrique du Nord et l'Afrique australe, dans une moindre mesure, présentent, quant à elles, un rapport de la population enfantine à la population en âge de travailler moins élevé (*figure 20*). À l'image du reste du monde, le rapport de dépendance démographique des personnes âgées de l'Afrique augmentera fortement lorsque le processus de vieillissement de la population s'amorcera, en particulier au cours de la deuxième moitié du siècle. Toutefois, contrairement au reste du monde, le déclin du ratio de dépendance démographique de l'Afrique devrait se poursuivre dans la mesure où la croissance de la population en âge de travailler et la baisse du rapport de la population

FIG. 18
L'espérance de vie à la naissance s'améliore, mais reste plus faible en Afrique que dans les autres régions

Espérance de vie à la naissance par région, 1950-2100



Note : les régions développées et en développement mentionnées dans cette figure s'inspirent de la classification "Codage statistique normalisé des pays et zones" de la Division de statistique des Nations Unies, disponible à l'adresse : <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49fnch.htm>

Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

enfantine à la population en âge de travailler compenseront les augmentations modérées de la dépendance démographique des personnes âgées, et ce pratiquement jusqu'à la fin du XXI^e siècle.

La composition des ratios de dépendance démographique des pays africains varie considérablement. En 2015, les pays africains présentant les ratios de dépendance démographique les plus élevés sont : le Niger (106), l'Ouganda (97), le Tchad et le Mali (96), l'Angola et la Somalie (93), la Zambie (91), la Gambie (88), le Mozambique (87) et le Malawi (86) (*figure 21A*). Aucun pays africain ne présente de ratio de dépendance démographique des personnes âgées particulièrement élevé. À cet égard, les rapports de dépendance des personnes âgées les plus élevés du continent concernent





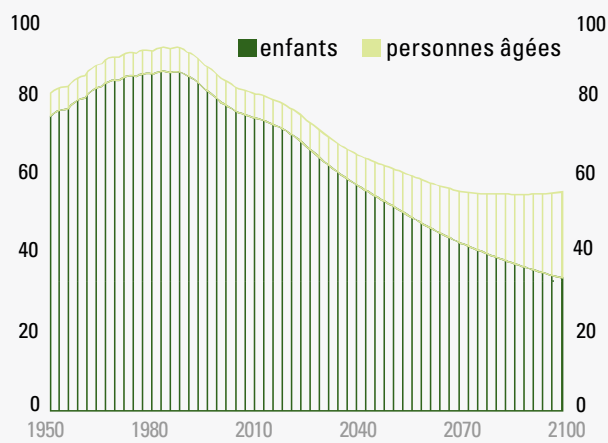
FIG. 19

L'Afrique enregistre le ratio de dépendance démographique des enfants le plus élevé au monde

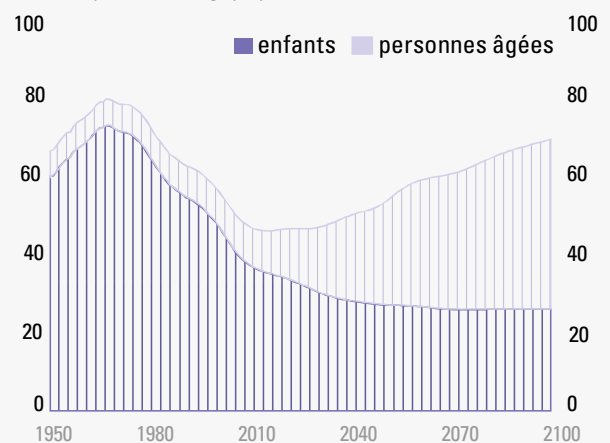
Composition des ratios de dépendance démographique (enfants et personnes âgées), 1950-2100

Nombre de personnes dépendantes de moins de 15 ans et de 65 ans et plus pour 100 personnes en âge de travailler (âgées de 15 à 64 ans)

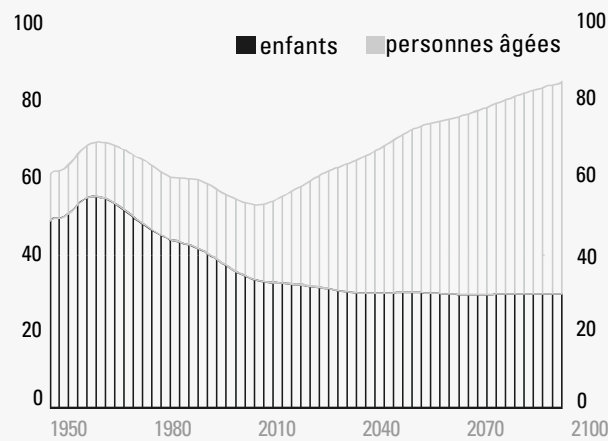
A. Ratios de dépendance démographique en Afrique



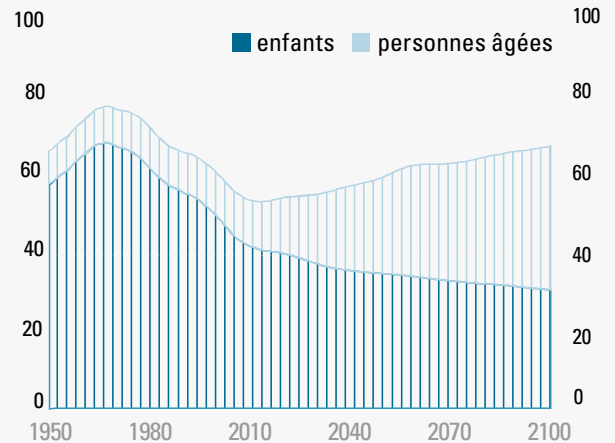
B. Ratios de dépendance démographique en Asie



C. Ratios de dépendance démographique dans le reste du monde



D. Ratios de dépendance démographique au niveau mondial

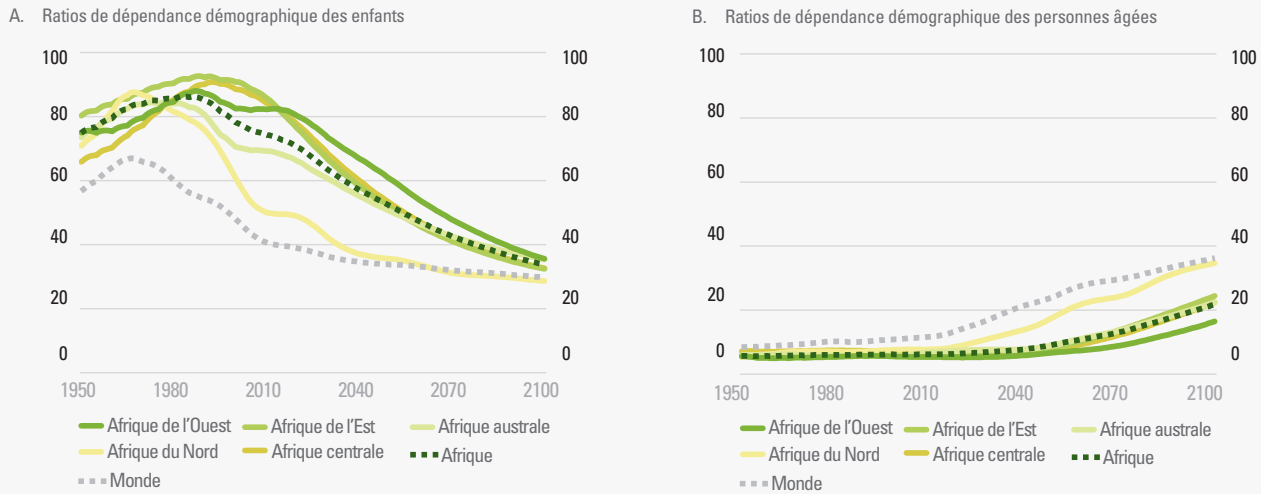


Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

Les ratios de dépendance démographique en Afrique se caractérisent principalement par des ratios de dépendance élevés des enfants et faibles des personnes âgées

Ratios de dépendance démographique des enfants et des personnes âgées dans les région de la CEA, 1950-2100

Nombre de personnes dépendantes de moins de 15 ans et de 65 ans et plus pour 100 personnes en âge de travailler (âgées de 15 à 64 ans)

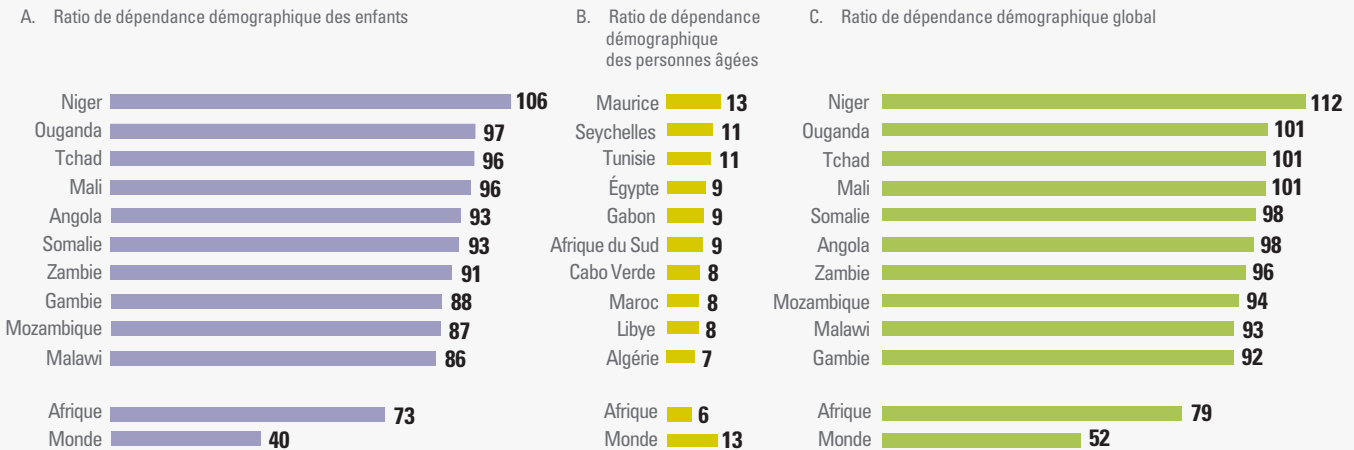


Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

En 2015, le Niger comptera davantage d'enfants que d'individus en âge de travailler (106 enfants pour 100 individus en âge de travailler)

Classement des 10 pays africains affichant les ratios de dépendance démographique les plus élevés (enfants, personnes âgées et globaux), 2015

Nombre de personnes dépendantes pour 100 individus en âge de travailler (âgées de 15 à 64 ans)



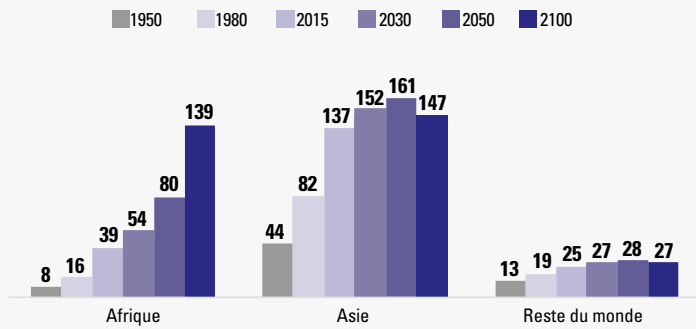
Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».



L'Afrique a connu une forte hausse de sa densité de population depuis quelques dizaines d'années

FIG. 22

Densité de population par région, 1980-2100
(nombre d'habitants au km²)

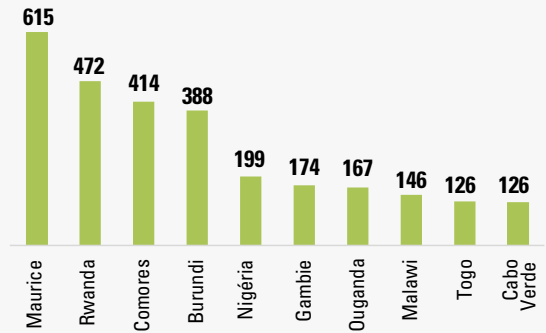


Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

Les pays les plus densément peuplés d'Afrique sont principalement des économies à faible revenu

FIG. 23

Classement des 10 pays africains les plus densément peuplés, 2015
(nombre d'habitants au km²)



Note : pays de plus de 500 000 habitants

Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

Maurice (13), les Seychelles et la Tunisie (11), l'Égypte, le Gabon et l'Afrique du Sud (9), le Cabo Verde, le Maroc et la Libye (8) ainsi que l'Algérie (7) (*figure 21B*).

Densité et urbanisation

Le XXI^e siècle se caractérise par une forte hausse de la densité de population de l'Afrique dont le nombre d'habitants au km² est appelé à quasiment quadrupler d'ici 2100

La poussée démographique de l'Afrique s'est traduite par une forte hausse de sa densité de population au cours des dernières décennies. La densité de population de l'Afrique est ainsi passée de 8 à 39 hab./km² entre 1950 et 2015. Elle atteindra plus du double en 2050 (80 hab./km²), et sera presque quatre fois plus élevée à la fin du siècle (139 hab./km²), soit l'équivalent de la densité démographique actuelle de la Chine : 146 hab./km² (*figure 22*). Maurice est le pays africain de plus de 500 000 habitants le plus densément peuplé (615 hab./km²), suivi du Rwanda (472), des Comores (414), du Burundi (388) et du Nigéria (199) (*figure 23*). La densité de population du Nigéria devrait atteindre 296 hab./km² en 2030, puis 477 en 2050, et 989 en 2100, ce qui correspond plus ou moins à la densité de population actuelle du Bangladesh. Le Burundi (2 022 hab./km²), suivi du Rwanda (1 375), devrait devenir le pays le plus densément peuplé d'Afrique d'ici la fin du siècle.

L'image de l'Afrique en tant que continent majoritairement rural tend à s'estomper rapidement dans un contexte marqué par une forte croissance urbaine qui aura pour effet de porter le taux d'urbanisation du continent à plus de 50 % dans moins de 25 ans

L'Afrique garde, pour de nombreuses personnes étrangères au continent, une image à prédominance rurale. Encore aujourd'hui, les chiffres appuient plus ou moins cette notion : près de 40 % de la population africaine vit actuellement en milieu urbain. Les trois dernières décennies ont été caractérisées par une urbanisation effrénée, compte tenu du fait que 27 % seulement de la population était considérée urbaine en 1980. Cette croissance rapide est appelée à se poursuivre si bien que le continent sera considéré comme un continent à prédominance urbaine d'ici la fin des années 2030 de par la composition de sa population, alors que 56 % de la population africaine sera urbaine au milieu du siècle (*figure 24*).

De grandes disparités persistent entre les régions et pays du continent en matière d'urbanisation

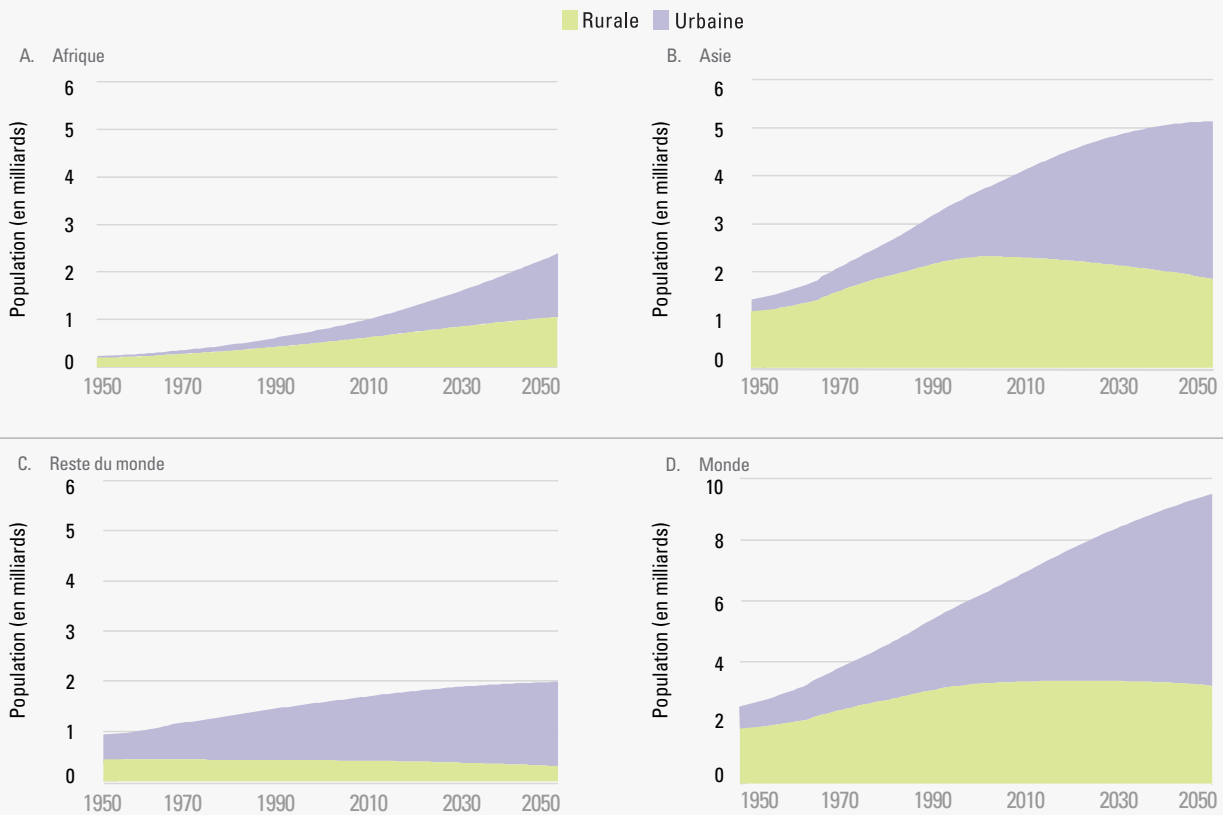
L'Afrique du Nord, dont la population est majoritairement urbaine, puis l'Afrique centrale (46 %), l'Afrique de l'Ouest (45 %) et l'Afrique australe (44 %) présentent les taux d'urbanisation les plus élevés du continent. Pour sa part, l'Afrique de l'Est est de loin la sous-région la moins urbaine du continent : 28 % seulement de sa population vit en milieu urbain (*figure 25*).

À l'échelle nationale, le Gabon (87 %), suivi de la Libye, de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc en Afrique du Nord, des États plus petits, tels que Djibouti, Cabo Verde et Sao Tomé-et-Principe, le Congo en Afrique centrale ainsi que l'Afrique du Sud présenteront en 2015 les taux d'urbanisation les plus élevés du continent (*figure 26*).

Toutefois, l'Afrique comptera toujours des pays à forte densité de population rurale. Par exemple, le Burundi (quatrième pays africain le plus densément peuplé) affichera en 2015 le pourcentage d'habitants vivant en milieu rural le plus élevé du continent (88 %), suivi de l'Ouganda, du Malawi, du Niger, du Soudan du Sud et de

Dans moins de 25 ans, la majorité de la population africaine résidera en zone urbaine

Population rurale et urbaine par région, 1950-2050



Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision (UN WUP)*, Nations Unies, New York, 2014.

l'Éthiopie — dont les populations rurales dépassent toutes 80 % de la population totale. Par ailleurs, 6 des 10 pays africains ayant la plus grande proportion de population résidant en zone rurale sont situés en Afrique de l'Est, dont cinq sont considérés comme fragiles.

Bien que la population enfantine soit encore majoritairement rurale, la croissance de la population enfantine a été plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural

Les dynamiques de l'urbanisation ont tout autant affecté la population enfantine du continent⁴. En 1980, environ trois quarts de l'ensemble de la population enfantine de moins de 5 ans et de moins de 18 ans vivaient en milieu rural, contre environ 60 % en 2015. La croissance de la population adulte et enfantine a été beaucoup plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural au cours des 35 dernières années (de 1980 à 2015). L'augmentation, en valeur réelle, de la population enfantine rurale et urbaine sur cette période est similaire mais le taux de croissance de la population enfantine urbaine est beaucoup plus

élevé. En 2015, la population enfantine aura plus que triplé en milieu urbain, et seulement doublé en milieu rural par rapport à 1980.

En Afrique, le ratio de dépendance démographique tend à être plus élevé en milieu rural mais les différences s'atténuent

En 1980, le ratio de dépendance démographique en Afrique était bien plus élevé en milieu rural (90) qu'en milieu urbain (74). Bien que les différences restent significatives dans ce domaine en 2015, le ratio de dépendance des enfants demeure élevé, à 78 en milieu rural et à 66 en milieu urbain.

Les enfants africains vivant en milieu urbain sont de plus en plus susceptibles de grandir dans des mégalofoles

Les projections ne sont pas disponibles sur les tendances relatives aux populations urbaines/rurales ventilées par groupe d'âge. Toutefois, il est de plus en plus probable, sur la base des estimations relatives à la concentration urbaine et d'après les projections de la Division de la population des Nations Unies,

4 Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, Urban and Rural Population by Age and Sex, 1980-2015, Nations Unies, New York, version du 2 août 2013.



que la population enfantine urbaine du continent vive également dans des mégalo­poles à l'avenir. La population du Caire passera de 19 millions en 2015 à 25 millions en 2030. La population de Lagos, la deuxième plus grande agglomération africaine, devrait quant à elle passer de 13 millions en 2015 à 24 millions en 2030. De même, Kinshasa (République démocratique du Congo) deviendra la deuxième plus grande agglomération de l'Afrique subsaharienne, avec une population de 20 millions d'habitants en 2030 contre 12 millions en 2015.

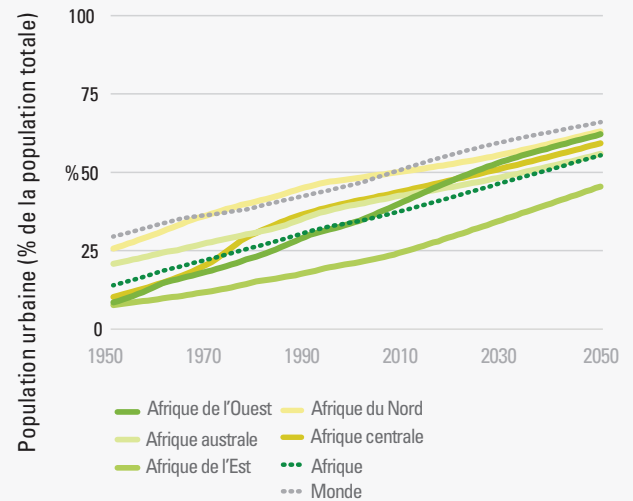
Une analyse⁵ menée pour le compte de l'Afrique par l'Agence française de développement (AFD) confirme que la population urbaine de l'Afrique de l'Ouest a connu une forte croissance depuis 1950 et que le nombre de centres urbains de plus de 10 000 habitants n'a cessé d'augmenter, passant de 125 en 1950 à près de 1 300 en 2010. L'étude souligne toutefois que malgré l'émergence de nombreuses agglomérations de plus petite taille en Afrique de l'Ouest, un pourcentage moins élevé de la population vit actuellement dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants. L'analyse montre par ailleurs que les dynamiques de l'urbanisation ont un rythme moins soutenu que ne l'indiquent les estimations des Nations Unies. Ses auteurs concluent également que la croissance urbaine actuelle est moins forte qu'il y a 50 ans, compte tenu du ralentissement de la croissance du pourcentage de la population urbaine depuis les années 1980. Les estimations devront s'appuyer sur des données plus fiables afin d'évaluer de façon plus précise les dynamiques actuelles de l'urbanisation dans les sous-régions africaines.

5 Agence française de développement (AFD), Africapolis - Dynamiques de l'urbanisation, 1950-2020 : Approche géo-statistique - Afrique de l'Ouest, Paris, 2011, disponible sur <http://www.afd.fr/>

FIG. 25

D'ici 2050, la majorité de la population africaine résidera en zone urbaine, à l'exception de l'Afrique de l'Est

Pourcentage de la population résidant en zone urbaine, par région de la CEA, 1950-2050



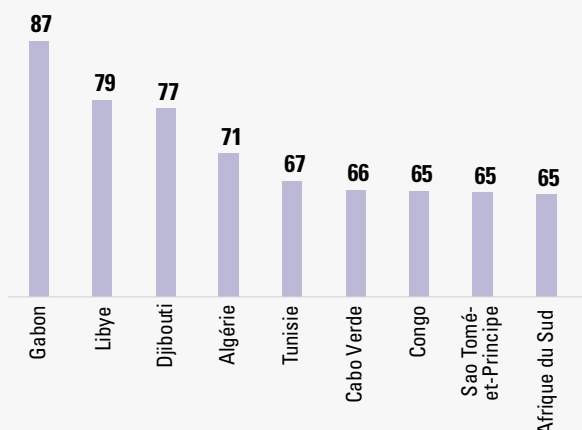
Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur UN WUP 2014.

FIG. 26

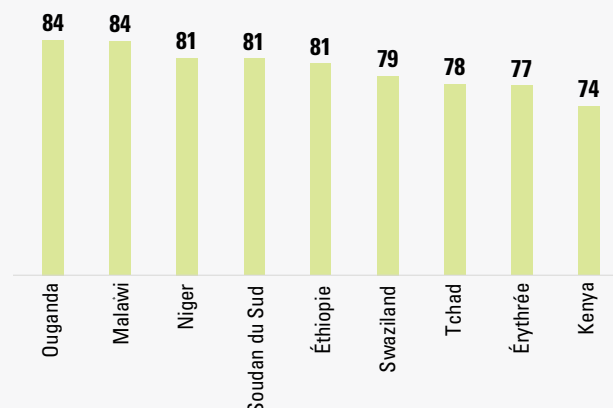
Les taux d'urbanisation continueront de varier fortement entre les pays

Classement des 10 pays africains ayant la plus grande proportion de population résidant en zones urbaines et rurales, 2015

A. Classement des 10 pays africains ayant la plus grande proportion de population urbaine, 2015



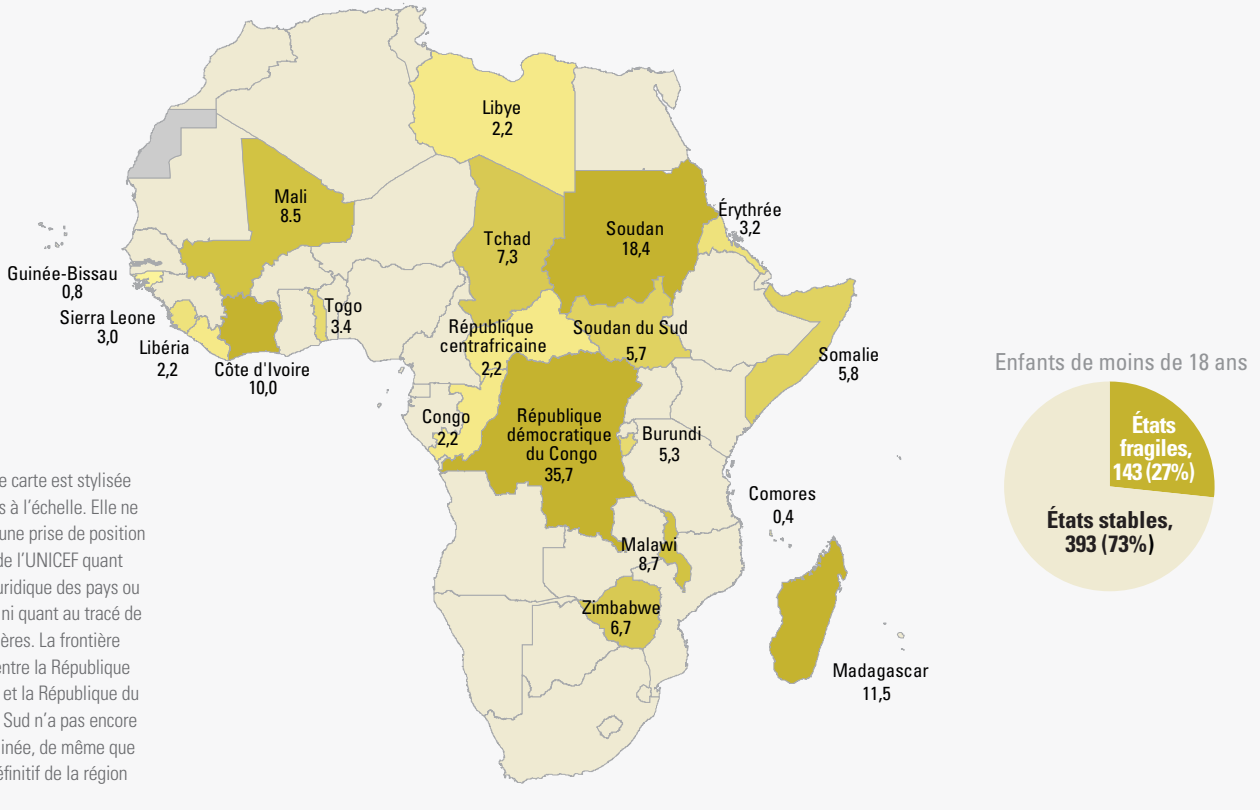
B. Classement des 10 pays africains ayant la plus grande proportion de population rurale, 2015



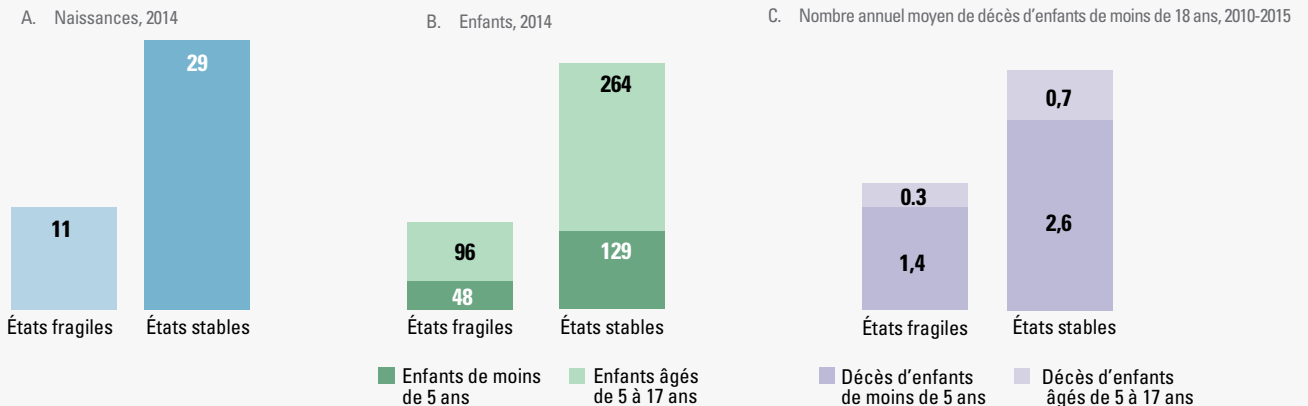
Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de l'urbanisation mondiale 2014 ».

Aujourd'hui, 3 enfants africains sur 10 vivent dans des États fragiles ou en situation de conflit

Nombre d'enfants de moins de 18 ans vivant dans des États fragiles ou en situation de conflit, 2014 (en millions)



Naissances, enfants de moins de 5 ans et âgés de 5 à 17 ans et décès, par État fragile ou en situation de conflit, 2014 (en millions)



Note : Les États fragiles ou en situation de conflit mentionnés ici s'inspirent de la Liste harmonisée des situations de fragilité FY14 de la Banque mondiale. Les situations fragiles se caractérisent soit par a) une note pays moyenne harmonisée de 3,2 ou moins à l'évaluation des politiques et institutions nationales (CPIA), soit par b) la présence au cours des trois dernières années d'une mission régionale et/ou de l'ONU de consolidation ou de maintien de la paix. Pour plus de détails sur cette classification, veuillez consulter la page suivante (en anglais uniquement) : <<http://siteresources.worldbank.org/EXTLICUS/Resources/511777-1269623894864/HarmonizedlistoffragilestatesFY14.pdf>>

Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».



Fragilité et pauvreté

Près de 3 enfants africains sur 10 grandissent dans des États fragiles ou en situation de conflit

La plupart des enfants africains grandissent dans un contexte de fragilité, de pauvreté et d'inégalité. Sur les 34 pays classés par la Banque mondiale comme fragiles ou en situation de conflit en 2014, 20 se trouvent sur le continent africain. Environ le quart de la population totale (288 millions de personnes), 27 % des enfants de moins de 18 ans (143 millions) et 27 % des enfants de moins de cinq ans (47 millions) vivent dans ces 20 pays fragiles, où l'on enregistre également près de trois naissances sur dix et le tiers des décès d'enfants de moins de cinq ans (figure 27). Six des pays où le taux de fécondité est supérieur à cinq enfants par femme sont classés dans les pays fragiles ou en situation de conflit (Burundi, Malawi, Mali, République démocratique du Congo, Somalie et Tchad).

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁶ utilise un concept de la fragilité plus large, associant la liste de la Banque mondiale et l'indice des États défaillants (*Failed State Index*) de l'organisation Fund for Peace. Selon cette classification, 31 pays africains figurent parmi les contextes fragiles. L'OCDE indique que ces pays sont moins susceptibles d'atteindre les OMD. Quatre États fragiles africains pour lesquels des données sont disponibles risquent même de ne réaliser aucun des objectifs d'ici 2015. Le rapport souligne le fait que les personnes vivant dans une situation de conflit ou de fragilité sont largement touchées par la pauvreté et que les progrès dans l'éradication de la pauvreté sont très lents dans les États fragiles.

6 Organisation de coopération et de développement économiques : Fragile States 2014: Domestic Revenue mobilization in fragile states, OCDE, Paris, 2014.

Près de la moitié des pays africains, où vivent la moitié de la population totale et des enfants du continent, sont classés dans les pays à revenu faible

Près de la moitié (26) des 54 pays du continent sont classés dans les pays à revenu faible. Ils totaliseront 552 millions d'habitants en 2015, soit la moitié de la population totale du continent. La catégorie des pays intermédiaires de la tranche inférieure compte 17 pays africains, représentant 470 millions de personnes en 2015 (soit 40 %). Dans la catégorie des pays intermédiaires de la tranche supérieure figurent dix pays représentant 142 millions de personnes (12 %). Un seul pays, comptant moins d'un million d'habitants, apparaît dans les pays à revenu élevé (Guinée équatoriale). En Afrique, neuf enfants de moins de 18 ans sur dix vivent dans des pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (figure 28).

La majorité de la population africaine vit dans la pauvreté

La majorité de la population africaine vit dans la pauvreté, souvent extrême, malgré les forts taux de croissance du PIB enregistrés ces dernières années. D'après les données les plus récentes disponibles pour 45 des 54 pays du continent (données fournies par la Banque mondiale), 58 % de la population africaine – et 70 % de l'Afrique subsaharienne – survit avec moins de deux dollars US par jour. Dans les deux sous-régions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique de l'Est, plus de 70 % de la population vit avec cette somme. L'extrême pauvreté est également répandue sur le continent : elle touche 40 % de la population, et plus de la moitié des habitants d'Afrique subsaharienne vivent avec moins de 1,25 dollar US par jour (figure 29).

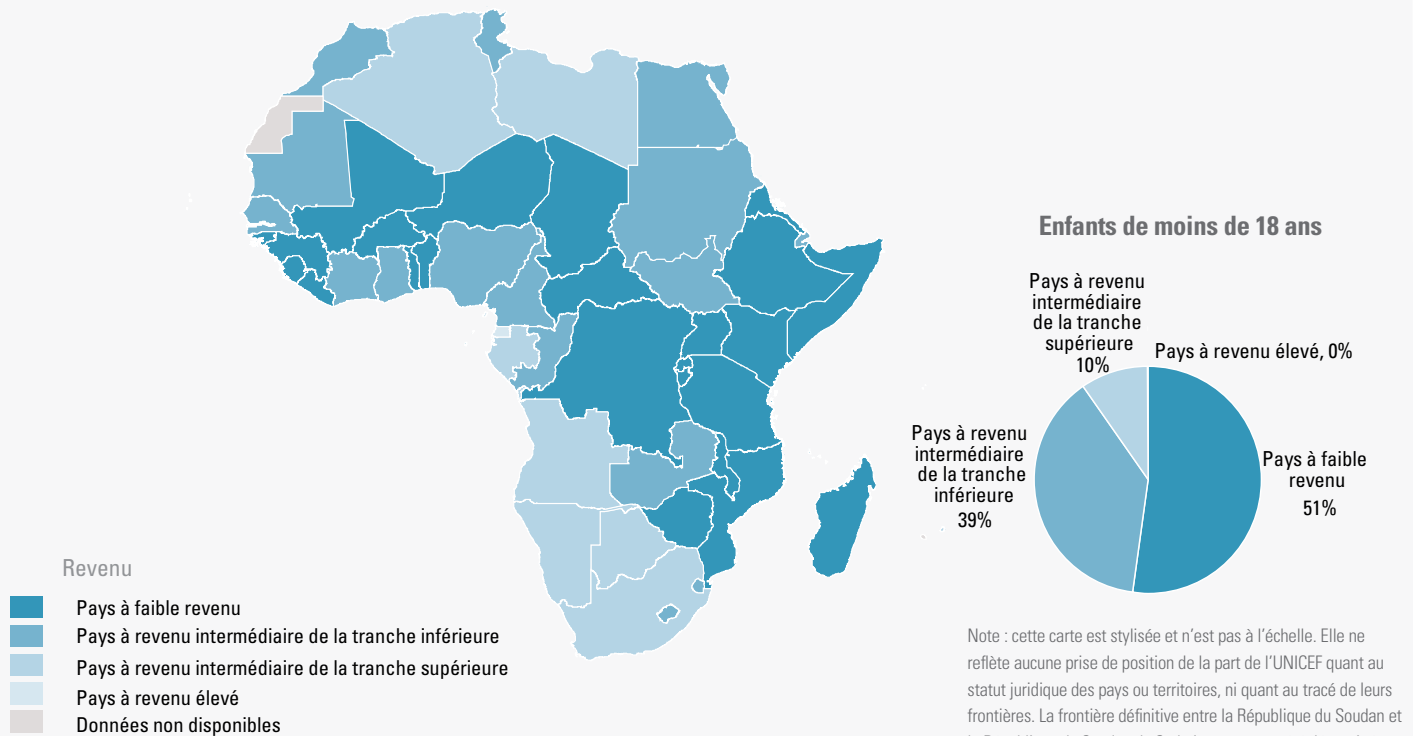
Bien que les données relatives à la distribution de la pauvreté par tranche d'âge soient moins nombreuses, les estimations actuelles de la Banque mondiale, fondées sur les données de 26 pays d'Afrique subsaharienne, indiquent que le taux de pauvreté des enfants est supérieur à celui des adultes dans ces pays⁷. Plus de la moitié des enfants de moins de 18 ans vivent dans l'extrême pauvreté, avec moins de 1,25 dollar US par jour.

7 Banque mondiale, International Income Distribution Database (I2D2), Banque mondiale, Washington, 2014.



En Afrique, 9 enfants sur 10 vivent dans les 26 pays à revenu faible et les 17 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Niveau de revenu des pays africains, 2015

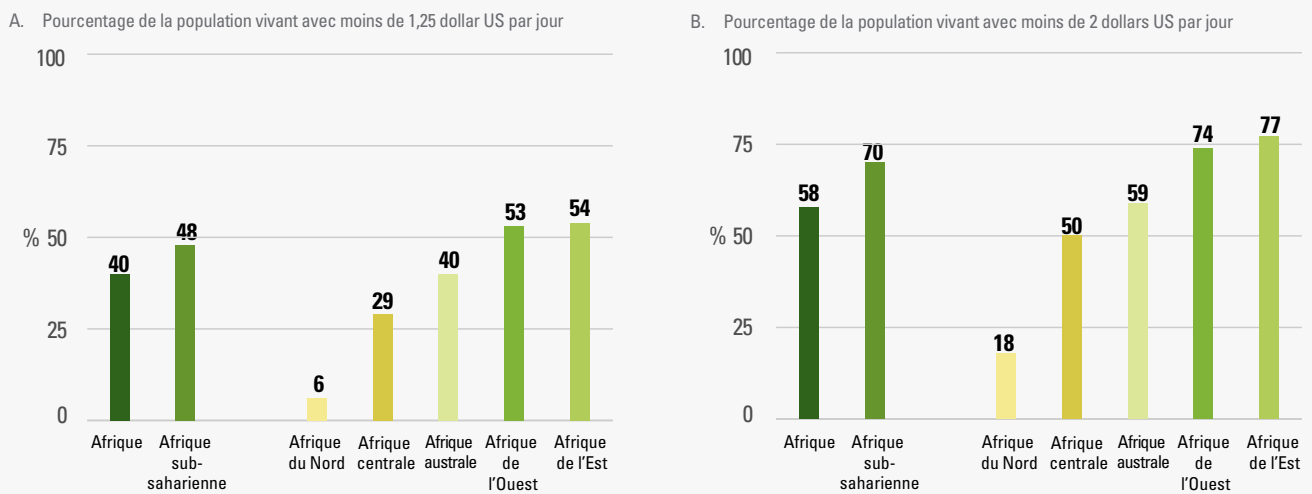


Note : cette carte est stylisée et n'est pas à l'échelle. Elle ne reflète aucune prise de position de la part de l'UNICEF quant au statut juridique des pays ou territoires, ni quant au tracé de leurs frontières. La frontière définitive entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été déterminée, de même que le statut définitif de la région d'Abeyi.

Source : La classification des niveaux de revenu national est fondée sur la classification établie par la Banque mondiale pour 2014.

Près de la moitié de la population d'Afrique subsaharienne vit dans l'extrême pauvreté

Pourcentage de population vivant dans la pauvreté, 2010



Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur PovcalNet, l'outil en ligne de mesure de la pauvreté conçu par le Groupe de recherche sur le développement de la Banque mondiale.



D'après les données de l'analyse du chevauchement des privations multiples (MODA)⁸ relatives à 23 pays africains, la grande majorité des enfants de moins de 5 ans subissent des privations liées à la nutrition, à la santé, à l'eau, à l'assainissement et au logement. Entre 71 % et 98 % des enfants de moins de 5 ans vivant dans les pays étudiés n'ont pas accès à des biens et services dans ces domaines pourtant cruciaux pour leur survie et leur développement. Parmi les pays comparés, le degré de privation est le plus faible au Rwanda et le plus élevé au Tchad. En moyenne, les enfants souffrent de privations dans deux à trois des cinq domaines indiqués plus haut. C'est au Tchad que la pauvreté juvénile est la plus marquée, avec des privations en

moyenne dans trois à quatre des domaines.

Le taux de pauvreté des enfants âgés de 5 à 17 ans n'est que marginalement inférieur à celui des moins de 5 ans. Les données relatives à 24 pays africains révèlent que, dans cette catégorie, 56 % à 95 % des enfants de 5 à 17 ans sont privés d'au moins un des cinq éléments suivants : éducation, information, eau, assainissement et logement. Les privations sont les plus fréquentes au Malawi, où 95 % de l'ensemble des enfants sont privés d'au moins un de ces aspects. Les enfants tchadiens sont les plus durement touchés : en moyenne, ils souffrent de privations dans plus de trois des cinq aspects.

8 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Analyse du chevauchement des privations multiples (MODA), www.unicef-irc.org/MODA, UNICEF, 2014.

TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

La transition démographique décrit le passage de la population d'une structure démographique à une autre. Habituellement, quatre phases suivent la phase initiale de ce processus. Elles décrivent comment l'évolution séculaire des taux de fécondité et de mortalité modifie la pyramide des âges d'une population, qui passe de nombreux enfants et quelques personnes âgées à peu d'enfants et beaucoup de personnes âgées. Durant la période de transition, les pays peuvent afficher des taux de croissance démographique sans précédent.

Phases de la transition démographique

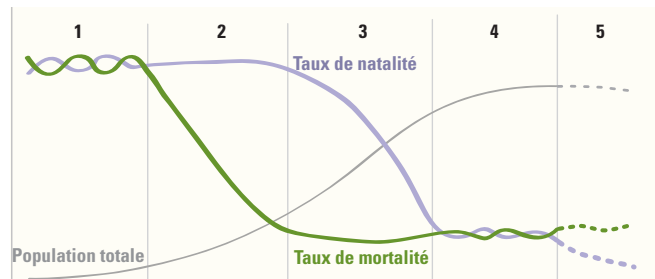
1^{re} phase : la fécondité et la mortalité sont élevées et variables. Naissances et décès se compensent, entraînant un accroissement très lent, voire nul, de la population.

2^e phase : la mortalité commence à reculer, notamment chez les enfants et les jeunes adultes. La population augmente, car le nombre de naissances est supérieur au nombre de décès.

3^e phase : le taux de fécondité diminue à son tour. La croissance démographique ralentit. La population continue d'augmenter en raison de la jeunesse de la population (femmes en âge de procréer), malgré une moindre fécondité.

4^e phase : la fécondité et la mortalité sont peu élevées, ce qui se traduit par une croissance démographique faible et un vieillissement de la population.

5^e phase : une cinquième phase a été suggérée, au cours de laquelle le niveau de fécondité descend en dessous du seuil de remplacement des générations. La population finira par diminuer à long terme. Cette phase est également connue sous le nom de « deuxième transition démographique » ou de « deuxième transition de la fécondité ».



Ratios élevés de dépendance démographique des enfants

Lors de la deuxième phase de la transition démographique, le recul de la mortalité et l'accroissement de l'espérance de vie ont des conséquences à la fois sur la taille de la population et sur sa pyramide des âges. La baisse initiale de la mortalité concernant avant tout les enfants de moins de cinq ans, le taux de survie des nourrissons et des enfants augmente. La population rajeunit et la proportion d'enfants par rapport aux adultes augmente. À ce stade, la population en âge de travailler a la charge d'un nombre croissant d'enfants dépendants.

La jeunesse de la pyramide des âges, qui résulte d'une forte fécondité et d'une faible mortalité, annonce un futur accroissement de la population. L'abondance relative de jeunes gens se traduit par une natalité supérieure à la mortalité, même si le taux de fécondité correspond au seuil de remplacement.

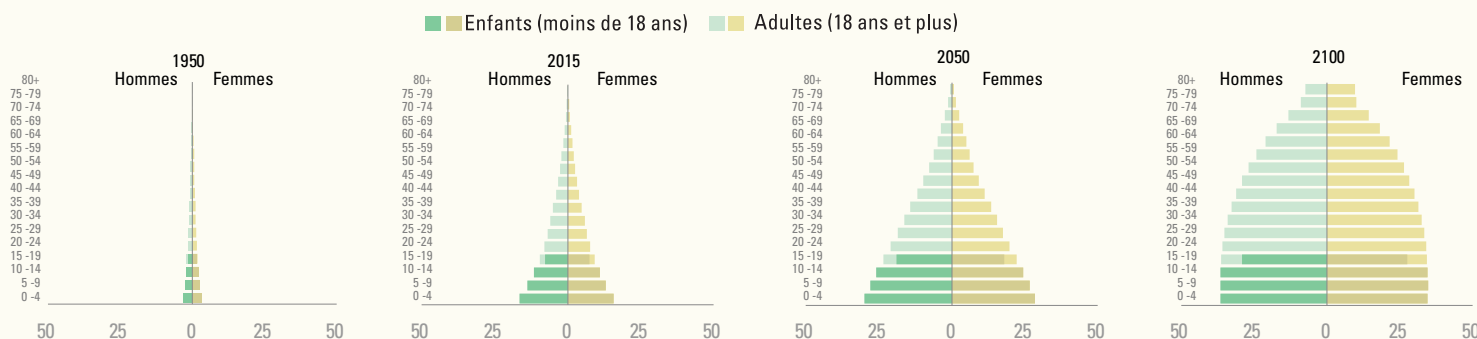
La pyramide démographique du Nigéria pour 2015 indique une population très jeune, avec peu de personnes âgées (figure A). La pyramide des âges a peu varié par rapport à 1950. Le nombre de jeunes enfants au sein de la population augmente, les nouvelles naissances venant s'ajouter chaque année à la base. Le Nigéria affiche un fort potentiel de croissance future. La mortalité juvénile diminuant, une bonne partie de ces grands groupes d'enfants actuels atteindra l'âge adulte et aura des enfants à son tour, contribuant ainsi à la croissance démographique. Avec l'amélioration des possibilités de survie des adultes, les côtés de la pyramide sont moins fortement inclinés et la population adulte augmente.

Ratios faibles de dépendance démographique des enfants

Le déclin prolongé de la fécondité affecte au départ la base de la pyramide des âges, car la proportion d'enfants commence à diminuer. Lorsque la taille relative des tranches d'âge les plus jeunes de la population finit par diminuer, les groupes qui avaient bénéficié au départ de la baisse de la mortalité contribuent à maintenir l'accroissement de la population en âge de travailler. C'est l'explosion de la population jeune. Au cours de cette période, la part de la population en âge de travailler augmente par rapport à la proportion cumulée des enfants et des personnes âgées, entraînant une hausse du nombre de travailleurs potentiels par personne dépendante. Pendant une période plus longue, pouvant durer plus de dix ans, le déclin des tranches d'âge jeunes n'est pas compensé par une hausse des personnes âgées, de sorte que la population en âge de travailler a tendance à être plus importante que le reste de la population.

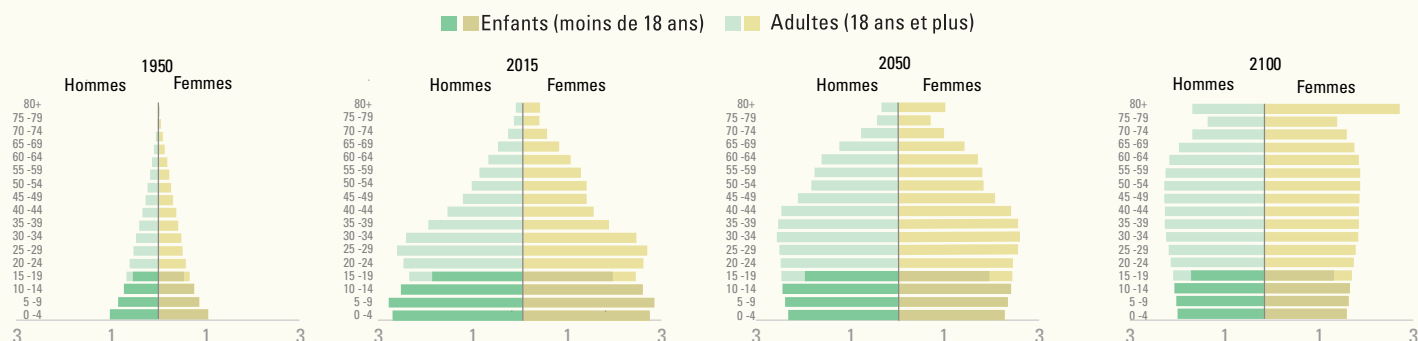
La pyramide démographique de l'Afrique du Sud pour 2015 reflète le fait que le taux de fécondité a chuté et que les groupes de femmes actuellement en âge de procréer ne donnent pas lieu à un très grand nombre de naissances. La pyramide des âges modifie la population sud-africaine en âge de travailler, qui devient plus importante que le groupe des personnes dépendantes. En 2050, le ratio de dépendance en Afrique du Sud s'élèvera à 47 personnes dépendantes pour 100 individus en âge de travailler, contre 54 en 2015 et 73 en 1950.

A. Population par âge et sexe au Nigéria, 1950, 2015, 2050 et 2100 (en millions)



ET DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

B. Population par âge et sexe en Afrique du Sud, 1950, 2015, 2050 et 2100 (en millions)



Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

Dividende démographique

Le fait pour un pays de disposer d'une population en âge de travailler assez importante est lié à ce que l'on appelle le premier dividende numérique*. La pyramide des âges peut avoir des conséquences économiques considérables pour la population, dans la mesure où l'augmentation du nombre de travailleurs potentiels par personne dépendante multiplie les possibilités d'accroître la production et l'épargne.

Le dividende démographique doit être considéré comme une conjoncture permettant (ou non) de parvenir à l'accélération de la croissance économique. La pyramide des âges favorable entre la baisse de la fécondité et le vieillissement de la population établit cette conjoncture durant la troisième phase de la transition démographique. Outre une pyramide favorable, l'adoption de politiques économiques et sociales inclusives et équitables ainsi que la stabilité politique et sociale sont importantes pour profiter de ce bonus démographique.

À l'étape suivante de la transition démographique, l'allongement de la durée de vie humaine entraîne une augmentation rapide du groupe de personnes âgées. En parallèle, le faible taux de fécondité ralentit l'accroissement de la population en âge de travailler.

La population vieillissante peut devenir une charge pour la population en âge de travailler si elle s'accompagne de transferts intergénérationnels, par des systèmes de retraite ou de la part des descendants adultes. Il a été avancé que cette charge serait neutralisée ou limitée par l'épargne des personnes âgées tout au long de leur vie**. Avec le vieillissement de la population en âge de travailler, la perspective de la retraite peut inciter à épargner pour garantir sa sécurité financière. Les économies supplémentaires pourront être consommées ou servir à prolonger la croissance économique. Cette phase de la croissance économique, surnommée le « deuxième dividende démographique », peut survenir durant la quatrième phase de la transition démographique.

Classification des pays

Il est possible d'évaluer la phase de la transition démographique dans laquelle se situent les pays en comparant les trajectoires de leurs taux de fécondité et de neutralité ainsi que leur pyramide des âges. La plupart des pays d'Afrique subsaharienne n'ont pas encore connu de structure de dépendance favorable. Ils sont nombreux à continuer d'afficher des taux de fécondité élevés.

À l'heure actuelle, les pays africains peuvent être globalement divisés en quatre groupes selon les tendances de leur taux de fécondité. Dans le premier groupe, les adolescents et les jeunes arrivent en âge de travailler et le ratio de dépendance démographique diminue. Dans le deuxième groupe, la fécondité a commencé à diminuer visiblement dans les années 1970 et 1980 et un nombre important d'adolescents arriveront en âge de travailler au milieu du XXI^e siècle. Dans le troisième groupe, le taux de fécondité est encore élevé, mais il diminue, ce qui se traduira après un long déclin par un changement de la pyramide des âges de la population. Le quatrième groupe rassemble les pays dans lesquels la diminution de la fécondité est minime ou récente. Le potentiel d'accroissement de leur population reste important et la pyramide des âges n'évoluera que lentement.

Tous les pays africains enregistrent une forte baisse de la mortalité des enfants et des adultes. Depuis 1950, l'espérance de vie à la naissance a augmenté dans tous les pays du continent. Il existe toutefois de nettes variations dans ce déclin de la mortalité. Plusieurs pays fragiles ou en situation de conflit en Afrique affichent une réduction moins importante du taux de mortalité. De même, les pays où la prévalence du VIH est élevée ont connu une stagnation ou un raccourcissement de l'espérance de vie à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

* Bloom, D.E., D. Canning et J. Sevilla, *The Demographic Dividend: A New Perspective on the Economic Consequences of Population Change*, Population Matters Monograph MR-1274, Santa Monica, RAND, 2003.

*** Lee, R. et A. Mason (dir.), *Population Aging and the Generational Economy: A Global Perspective*, Cheltenham, Edward Elgar, 2011.

Pays d'Afrique, par niveau de fécondité et par baisse

	Taux de fécondité faible	Taux de fécondité moyen et en baisse	Taux de fécondité élevé et en baisse	Taux de fécondité élevé avec une tendance récente ou lente à la baisse
Pays	Afrique du Sud, Algérie, Cabo Verde, Égypte, Libye, Maurice, Maroc, Seychelles, Tunisie	Botswana, Djibouti, Lesotho, Namibie, Swaziland, Zimbabwe	Bénin, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Libéria, Madagascar, Mauritanie, République centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud, Togo	Angola, Burkina Faso, Burundi, Gambie, Guinée, Mali, Malawi, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République du Congo, République-Unie de Tanzanie, Somalie, Tchad, Zambie
Taux de fécondité (fourchette et moyenne des pays concernés)	1,5–2,8 (moyenne 2,4)	2,6–3,5 (moyenne 3,2)	3,9–5,0 (moyenne 4,6)	5,0–7,6 (moyenne 5,9)
Début du recul de la fécondité	Fin des années 1950 – début des années 1980	Années 1960–1970	Années 1970 et 1980	Années 1980 à aujourd'hui
Ratio de dépendance démographique global	40 %–58 % (moyenne 49 %)	58 %–74 % (moyenne 65 %)	70 %–86 % (moyenne 79 %)	82 %–112 % (moyenne 94 %)

Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».



2 | Questions politiques



2 | Questions politiques

La Déclaration du Millénaire de 2000 a élevé la satisfaction des besoins particuliers de l'Afrique au rang des priorités du développement humain pour le XXI^e siècle. Si beaucoup a été fait au cours des 15 dernières années, la forte croissance de la population africaine et la multitude de privations et de risques qui sont le lot quotidien de tant d'enfants du continent accroissent l'urgence de ces priorités dans le cadre de l'après-2015.

Le nombre d'enfants africains devrait augmenter de deux tiers d'ici le milieu du siècle, pour atteindre près d'un milliard d'enfants. À l'échelle infranationale, cette tranche de population devrait augmenter encore plus rapidement dans les contextes de pauvreté, d'inégalité et de fragilité que les projections des agrégats nationaux ne le suggèrent. Il faudra par conséquent définir des stratégies plus ambitieuses pour faire respecter les droits de tous les enfants du continent.

Il est urgent d'instituer un dialogue international sur les caractéristiques démographiques de l'enfance africaine et sur leurs implications pour les droits, le développement et l'avenir des enfants

Les bouleversements démographiques que connaîtra la population des enfants africains constituent l'une des questions les plus importantes auxquelles le continent est confronté, et même un enjeu vital pour l'humanité. Il est indispensable de débattre des politiques mondiales, régionales et nationales dans ce domaine et de discuter des implications de ces tendances pour mieux préparer les priorités pour l'après-2015 et créer une Afrique digne de tous ses enfants au cours de ce siècle.

Avec la mondialisation qui continue d'accroître l'interconnexion et l'interdépendance des citoyens du monde entier, les répercussions de la transition démographique africaine se feront sentir bien au-delà des frontières du continent. Cela aura une incidence sur des enjeux très divers : la demande croissante de

ressources et les investissements majeurs de la Chine en Afrique ; les problèmes migratoires entre l'Europe et l'Afrique ; ou le statut émergent du continent comme marché de consommation et d'investissements majeur, sans oublier la stabilité politique, la sécurité humaine, la consommation d'énergie, la protection et la réduction mondiale de la pauvreté.

Une étude réalisée sous la direction de Kantorová illustre les difficultés liées à la croissance démographique pour les services de santé publique⁹. La progression relative de la couverture des accouchements assistés par des agents de santé qualifiés est lente en Afrique subsaharienne, en raison de l'augmentation du nombre annuel de naissances : elle est passée de 40 % en 1990 à seulement 53 % en 2012. En valeur absolue, cependant, le nombre d'accouchements assistés par un prestataire de santé qualifié a doublé, passant de 9 à 18 millions sur la même période. La hausse de la natalité continuera d'avoir de lourdes conséquences sur la capacité des pays à fournir les services de santé nécessaires, si les programmes et ressources n'enregistrent aucune extension sensible. Une couverture des accouchements assistés identique à celle de 2012 (53 %) représentera en 2030 quelque 25 millions d'accouchements, soit 7 millions de plus qu'en 2012, ce qui exige bien plus de personnel et d'installations médicales.

Si elle ne relève pas le défi démographique africain, l'humanité risque de ne pas pouvoir atteindre les

⁹ Kantorová, V, Biddlecom, A. et Newby, H. 'Keeping pace with population growth in the provision of reproductive health services', 2014

objectifs pour l'après-2015 qu'elle se fixera et elle pourrait échouer à concrétiser la Déclaration du Millénaire, qui vise à établir un monde de prospérité, de paix, de stabilité, d'égalité, de tolérance et de préservation de l'environnement d'ici la fin du siècle.

Il sera primordial pour l'Afrique d'investir en faveur de ses enfants afin de faire respecter leurs droits et de bénéficier du dividende démographique potentiel de cette population en pleine croissance

Deux milliards d'enfants environ naîtront en Afrique d'ici 35 ans et ils seront près d'un milliard, soit environ 40 % de la population enfantine mondiale, à vivre sur le continent en 2050. Si on investit en leur faveur, par le biais de dispositifs de santé, d'éducation, de protection et de participation élargis et améliorés, ce milliard d'enfants et leurs prédécesseurs, c'est-à-dire les enfants d'aujourd'hui et de demain, auront les moyens de transformer le continent en rompant des cycles de pauvreté et d'inégalité vieux de plusieurs siècles.

Mais l'inverse est également possible. Si les investissements en faveur de l'enfance ne sont pas considérés comme une priorité, la charge même de l'accroissement de la population pourrait condamner à l'échec les tentatives d'éradiquer la pauvreté par le biais de la croissance économique. Pire, elle pourrait entraîner une augmentation de la pauvreté et la marginalisation de beaucoup d'enfants si la croissance devait faiblir.

Un problème pressant est lié à la possibilité d'un ralentissement, voire d'une diminution, du nombre annuel de décès d'enfants de moins de cinq ans en Afrique et même dans le monde, car la chute des taux de mortalité du continent pourrait être compensée par un nombre très supérieur de naissances dans la catégorie en pleine expansion des femmes en âge de procréer. Sans des investissements équitables en faveur de l'enfance qui privilégieront les plus pauvres et les plus défavorisés au cours des prochaines décennies, l'Afrique risque de répéter les erreurs des autres continents et d'observer des disparités croissantes entre ses enfants, même si l'économie prospère. Cela aurait des effets néfastes sur l'emploi, la croissance durable et la stabilité politique et sociale.

Investir en faveur des enfants est aussi la meilleure chance pour l'Afrique de bénéficier d'un dividende démographique historique, potentiellement considérable, du fait de l'accroissement de la population active et de la chute des ratios de dépendance dans de nombreux pays. Pour ses plus jeunes citoyens, ces investissements sont de la plus haute importance : la science souligne avec une insistance grandissante le caractère crucial des premières années. Par exemple, une mauvaise alimentation au cours des 1 000 premiers jours de la vie d'un enfant peut entraîner des retards de croissance irréversibles qui seront

associés à des facultés cognitives limitées et à des performances scolaires et professionnelles réduites.

De même, il sera indispensable d'investir aussi en faveur des adolescents et des jeunes pour deux raisons au moins. D'une part, ces investissements sont nécessaires pour rompre le cercle vicieux de pauvreté et d'inégalité qui se produit lorsque les adolescents endossent trop tôt les rôles maritaux et parentaux d'un adulte. Le taux élevé de relations sexuelles précoces, les besoins insatisfaits de contraceptifs et de services de santé reproductive ainsi que les mariages d'enfant sont les causes profondes du fort taux de fécondité des adolescentes et de l'hyperfécondité des mères en Afrique. Non seulement l'adoption prématurée de ces rôles présente des risques physiques et psychologiques pour les adolescents, et surtout pour les adolescentes, mais elle les empêche également de suivre ou de terminer leurs études secondaires, de profiter pleinement de leur adolescence et de s'épanouir dans toute la mesure de leurs potentialités.

D'autre part, le dividende démographique de l'Afrique est loin d'être garanti par la seule évolution de sa démographie. Ce sont les enfants âgés de 10 ans aujourd'hui qui rejoindront la population active dans 10 ans, au moment où bien d'autres nations africaines entameront leur transition démographique avec la chute des ratios de dépendance. L'augmentation de l'offre de main-d'œuvre due à l'accroissement de la population en âge de travailler ainsi que la baisse des ratios de dépendance ne permettront pas nécessairement en soi de soutenir une croissance économique aux niveaux élevés observés ces dernières années, à moins que la main-d'œuvre supplémentaire puisse être absorbée de façon productive. C'est le point de vue souligné par la Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015, dont les priorités économiques sont centrées sur la transformation structurelle de l'économie, l'industrialisation et la création d'emplois. Ce point de vue a été réaffirmé dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui encadre le développement du continent pour les 50 prochaines années.

Le meilleur moyen de bénéficier du dividende démographique et de transformer la structure de l'économie africaine dépendra fortement des investissements réalisés aujourd'hui dans le capital humain, notamment en matière de santé, de nutrition, d'eau et d'assainissement, et plus particulièrement de qualité de l'éducation. Il sera primordial d'aider les familles démunies du continent à offrir ces éléments à leurs enfants, par le biais de services et surtout d'une protection sociale, si l'Afrique veut profiter pleinement de sa transition démographique au cours des prochaines décennies.

Les adolescents et les jeunes auront besoin de connaissances théoriques et pratiques pour relever les défis d'une Afrique en pleine mutation, mais aussi pour être capables d'affronter la



concurrence sur un marché mondial de plus en plus mécanisé et hyperconnecté. Le fait que les adolescents soient de plus en plus nombreux à accéder aux TIC grâce à la téléphonie mobile constitue une bonne occasion d'innover en matière de participation, mais cette démarche doit être complétée par des investissements beaucoup plus importants dans leur éducation, dans les soins de santé et dans leur protection ainsi que par des liens entre éducation et offres d'emploi.

Il est impératif d'élaborer des politiques répondant proactivement aux changements démographiques annoncés en Afrique, notamment en étendant les services de santé reproductive

Les tendances démographiques décrites dans ce rapport ne sont pas inévitables. La plupart sont influencées par les politiques adoptées. Toutefois, pour faire face au rythme effréné de la croissance démographique africaine, il faudra des mesures courageuses et strictes. En particulier, un discours doit voir le jour sur les moyens d'améliorer l'accès des familles africaines à des services de santé reproductive élargis (y compris à une éducation en la matière et à des services s'adressant aux femmes et surtout aux adolescentes pour réduire les besoins insatisfaits, qui sont des sujets culturellement sensibles), d'une manière équitable et adaptée aux conventions sociales incitant en outre à utiliser ces services, ne discriminant aucune femme ni aucun enfant et ne nuisant à personne.

Les besoins insatisfaits en termes de planification familiale reflètent l'écart entre le désir d'avoir un enfant et l'utilisation de contraceptifs. Selon les estimations de la Division de la population des Nations Unies, en 2015, 25 % des femmes d'Afrique subsaharienne en âge de procréer qui sont mariées ou vivent maritalement ont un besoin insatisfait de planification familiale.¹⁰ Un rapport publié par la même Division de la population en décembre 2013 indiquait que la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, contrairement aux autres régions, n'enregistraient aucune réduction notable des besoins insatisfaits depuis 1990¹¹. Cependant, les succès récemment enregistrés dans cette région (notamment en Éthiopie, au Malawi et au Rwanda) montrent qu'il est possible d'accélérer la satisfaction des demandes de planification familiale en inscrivant la santé reproductive dans les grandes priorités du gouvernement.

Il est essentiel de réduire le taux de fécondité des adolescentes africaines pour améliorer leur santé reproductive. Les activités dans ce domaine seront cruciales pour répondre proactivement aux changements démographiques annoncés. La grande

fécondité des adolescentes est en effet associée à un taux élevé de demandes insatisfaites concernant des services de santé reproductive, notamment de planification familiale. Dans 18 pays d'Afrique subsaharienne, plus de 50 % des adolescentes ont déclaré un besoin insatisfait dans ce dernier domaine¹².

Il est impératif d'investir en faveur des filles et des jeunes femmes et de favoriser leur autonomisation, notamment en mettant fin au mariage d'enfants et en accordant la priorité à l'éducation féminine, afin de bâtir une Afrique digne de ses enfants

Il sera impératif d'investir en faveur des filles et des jeunes femmes et de favoriser leur autonomisation pour ralentir les taux de fécondité des adolescentes et bâtir une Afrique digne de tous. Des programmes élargis visant à mettre fin au mariage d'enfants (c'est-à-dire une union dans laquelle l'une des parties ou les deux sont âgées de moins de 18 ans), une pratique très répandue sur le continent, devront également figurer dans les efforts déployés pour faire face à la transition démographique. Le mariage d'enfants est un facteur déterminant des taux élevés de grossesse des adolescentes et de fécondité des femmes. Il contribue également beaucoup à l'exclusion des filles de l'éducation. Les études montrent clairement que les femmes instruites repoussent leur première grossesse et espacent davantage les naissances que les femmes n'ayant pas reçu d'éducation.

Accorder la priorité à l'éducation des jeunes Africaines et assurer la qualité de l'éducation pour tous les enfants constitueront donc certaines des mesures les plus efficaces pour bâtir un continent préparé à sa transition démographique et prêt à bénéficier de son dividende démographique potentiel. La majorité des pays du monde caractérisés par une fécondité élevée des adolescentes et une faible espérance de vie scolaire (c'est-à-dire le nombre d'années qu'une fille est appelée à passer dans le système scolaire primaire et secondaire) sont situés en Afrique subsaharienne, où les taux de non-scolarisation sont également les plus élevés¹³.

L'autonomisation des femmes et des filles doit dépasser les statistiques pour lutter, comme ailleurs, contre les causes de la discrimination, de la marginalisation et de la violence qui portent atteinte à leurs droits. Les obstacles culturels, sociaux, économiques et politiques perpétuant l'aliénation féminine doivent être aplanis de toute urgence si le continent veut gérer sa transition démographique et bénéficier pleinement de la prospérité qu'elle peut apporter.

10 Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, *Model-based Estimates and Projections of Family Planning Indicators*, Nations Unies, New York, 2014.

11 Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, *Meeting Demand for Family Planning, Population Facts No. 2013/6*, Nations Unies, New York, décembre 2013.

12 "Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, *'Adolescent Fertility since the International Conference on Population and Development (ICPD) in Cairo'*, Nations Unies, New York, 2013.

13 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Institut de statistique, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2013-2014*, UNESCO, Paris, 2014.

Les plans de développement nationaux et le renforcement des systèmes doivent prendre davantage en considération les mutations annoncées de la démographie infantine africaine et viser plus résolument que jamais des approches fondées sur l'égalité en matière de politique et de programmation

Puisque tant de pays africains devraient connaître une augmentation sans précédent de leur population infantine et totale en valeur absolue, la planification du développement national et le renforcement des systèmes doivent être adaptés et affinés pour préparer ces changements démographiques. Cela passera nécessairement par un resserrement de l'attention accordée aux données et aux analyses démographiques à l'échelle nationale et infranationale. En bref, les analyses démographiques nationales et surtout infranationales devront être intégrées beaucoup plus étroitement à la programmation du développement en Afrique.

Les systèmes de registres et statistiques de l'état civil seront essentiels pour renforcer la planification du développement à ces deux niveaux. Sans données et analyses précises, il sera difficile de prévoir convenablement l'augmentation nécessaire des services essentiels dont la population d'enfants en pleine expansion aura besoin. L'enregistrement des naissances est un problème fondamental qui devra être abordé de toute urgence : à l'heure actuelle, 44 % seulement des naissances africaines sont déclarées, ce qui revient à dire que 85 millions d'enfants de moins de cinq ans n'auraient pas été enregistrés¹⁴. Sur les 10 pays où le niveau d'enregistrement des naissances est le plus faible, huit sont situés en Afrique subsaharienne.

Il est plus impératif que jamais d'investir dans des approches fondées sur l'égalité en matière de programmation et de politiques en faveur des enfants si nous voulons éviter une augmentation du nombre absolu d'enfants et de familles pauvres et très pauvres vivant sur le continent dans les décennies à venir. Comme le montre le premier chapitre, ce sont les groupes qui enregistrent les taux de fécondité et de mortalité des femmes et des enfants les plus importants, alors qu'ils sont la plupart du temps les moins à même d'accéder aux services essentiels ou de les utiliser.

En outre, les programmes et les politiques doivent s'adapter et cibler la nature changeante de la pauvreté en Afrique, car elle pourrait se stratifier selon des lignes ethniques et devrait certainement se concentrer dans les villages et les bidonvilles.

14 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Every Child's Birth Right: Inequities and trends in birth registration*, UNICEF, New York, 2013

Les changements climatiques engendreront de nouvelles sources de risques et de vulnérabilité qui auront des répercussions sur la transition démographique africaine

Les nations africaines, peut-être plus que tout autre continent, devraient être confrontées à une multitude de risques liés aux changements climatiques, en particulier au réchauffement des températures, aux sécheresses, à l'élévation du niveau de la mer et aux pénuries de ressources. Selon un classement établi par Maplecroft à la fin 2013, six des dix pays les plus vulnérables aux changements climatiques se trouvent en Afrique¹⁵. Trois des pays les plus peuplés du continent (Nigéria, République démocratique du Congo et Éthiopie), où vit actuellement un enfant africain sur trois, figurent parmi ces six pays. Et à eux seuls, ces trois pays verront naître 134 millions d'enfants supplémentaires au cours des 35 prochaines années. À moins de modifier radicalement notre approche en matière d'environnement, un avenir incertain attend les enfants du continent en raison des risques directs et indirects liés aux changements climatiques. Parmi les effets susceptibles d'accroître la fragilité, on peut citer la détérioration des conditions ambiantes, l'explosion de la migration (la désertification et les pénuries conduisant les migrants vers les villes ou d'autres régions) et la menace qui pèse sur les villes de delta en raison de l'élévation du niveau de la mer.

Certaines régions d'Afrique sont d'ores et déjà confrontées à une pénurie considérable de ressources et services vitaux tels que l'eau et l'alimentation. Sans une planification et une préparation adéquates, l'expansion démographique du continent risque d'aggraver les pénuries de ressources essentielles à la vie humaine (eau, alimentation et énergie, entre autres). Deux fois plus de gens auront besoin d'au moins deux fois plus de ressources, et sans doute plus. Il est donc impératif d'améliorer la planification et la gestion des ressources pour éviter les pénuries de biens et de services essentiels.

Au cours des prochaines décennies, la demande énergétique africaine devrait exploser dans de nombreux secteurs, de l'éclairage des maisons et des rues à l'alimentation électrique des entreprises et des services publics. L'urbanisation rapide et l'essor de la classe moyenne ne feront qu'intensifier cette demande. L'Afrique a le potentiel de mettre à profit des sources énergétiques variées, telles que les hydrocarbures ou les énergies hydroélectriques, éoliennes et solaires. Étant donné qu'une grande partie de sa population ne dépend pas encore de combustibles fossiles pour l'électricité, et dans l'intérêt de ses enfants et de l'environnement, elle dispose également d'une occasion sans doute unique à l'échelle des régions, à savoir celle de s'attacher à développer des sources d'énergie renouvelable et durable pour sa population en pleine expansion et de créer un environnement durable pour ses enfants.

15 Maplecroft, *Climate Change Vulnerability Index 2014*, octobre 2013, <http://maplecroft.com>.



La mortalité infantine, la sous-nutrition, la pauvreté, le désespoir et les crises deviendront des problèmes pressants dans les zones rurales africaines auxquels les initiatives de développement devront s'adapter

L'urbanisation pose également un problème de plus en plus important pour faire respecter en particulier les droits des enfants africains les plus pauvres. En l'absence de nouveaux modèles et stratégies pour absorber les migrants internes et les aider à faire valoir leurs droits, le continent se heurte à une augmentation de la population des bidonvilles, en particulier dans les mégapoles. Les migrants ruraux pauvres emporteront avec eux en ville les privations que sont la mortalité infantine, la sous-nutrition et la pauvreté. À ce titre, il est probable que le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans et de moins de 18 ans augmentera dans les zones urbaines au cours des prochaines années, même si la majorité de ces décès continuera de survenir en milieu rural. Et de nouveaux défis, tels que les accidents de la route des adolescents et la violence des jeunes en milieu urbain, augmenteront les menaces qui pèsent sur les enfants de l'Afrique urbaine.

Pour les adolescents et les jeunes, l'urbanisation de l'Afrique au cours des prochaines décennies fera ressortir les corollaires que sont le chômage et le sous-emploi en milieu urbain ou le pessimisme des perspectives économiques pour les jeunes que l'on rencontre dans les autres régions du monde, avec les risques de désillusion et de désenchantement que cela comporte pour eux. Associé à d'autres facteurs tels que la propagation des bidonvilles, cela pourrait se traduire par une recrudescence de la violence et de la criminalité en milieu urbain. Il faut donc redoubler d'efforts pour répondre aux besoins des adolescents et des jeunes de l'Afrique urbaine. Les systèmes éducatifs notamment, de même que les systèmes de santé, doivent se concentrer davantage sur la qualité des résultats et sur des programmes reliant les réalisations et l'apprentissage dans les écoles et collèges aux besoins en pleine évolution du marché du travail africain. Cependant, d'autres actions (la participation civique, la prévention de la toxicomanie et les activités récréatives, pour ne citer qu'elles) revêtiront également de l'importance pour faire

valoir les droits civiques et sociaux des enfants du continent.

La plupart des interventions menées en Afrique en faveur de la survie et du développement de l'enfant visaient depuis quelques décennies à étendre des programmes ruraux en mettant l'accent sur des approches communautaires ciblant les plus pauvres et les plus défavorisés. Elles ont souvent obtenu des résultats considérables, comme en témoigne l'avancement de nombreux pays africains dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les programmes visant les zones rurales doivent être étendus : l'Afrique restera un continent rural dans un avenir proche. Mais puisqu'une part importante de la population rurale migre rapidement, en famille, vers les villes – et cette tendance devrait s'intensifier si la croissance économique maintient son rythme – une approche à deux volets est désormais nécessaire, pour définir les priorités et adapter les programmes et les politiques aux villages et aux bidonvilles. L'augmentation des programmes urbains en Afrique n'est plus une option, mais, de plus en plus, un impératif.

Il sera critique de renforcer la résilience des enfants africains dans les nombreux pays confrontés à des situations de fragilité pour faire valoir leurs droits

L'ampleur des interventions d'urgence en réponse à des catastrophes naturelles ou à des conflits devrait s'étendre, compte tenu de la probabilité que ces phénomènes augmentent dans les régions et communautés les plus pauvres du continent, qui sont aussi les plus touchées. Des programmes d'urgence doivent être mis au point à l'échelle nationale, régionale et internationale pour intensifier les efforts dans ces domaines, et ils doivent être le fruit d'une collaboration avec les gouvernements africains pour améliorer la réduction des risques, la préparation et la résilience.

La fragilité de nombreuses nations africaines est aussi un facteur de maintien des taux de fécondité élevés. Les États fragiles ont tendance à enregistrer des taux de mortalité infantine supérieurs à ceux des États stables et à inciter au maintien de niveaux de fécondité élevés (même si ces derniers peuvent baisser de



manière périodique durant certains types de crise humanitaire et de conflit). De même, les taux d'analphabétisme, d'extrême pauvreté et de marginalisation y sont souvent importants, ce qui complique les interventions visant à étendre les services de santé reproductive. En cas de conflit, les difficultés s'aggravent d'autant plus que les systèmes s'effondrent.

Il sera crucial de renforcer la résilience en Afrique par des mesures de consolidation de la paix, une planification des risques fondée sur la prévoyance, la création de filets de sécurité sociale et l'intégration d'activités humanitaires et de développement. Cela permettra à la fois de soutenir la population enfantine croissante dans les États fragiles et de réduire leur fragilité à l'avenir. Il faudra généraliser des approches telles que le Programme pour la consolidation de la paix, l'éducation et le plaidoyer, qui est mis en œuvre dans plusieurs pays du continent et vise notamment à accroître la capacité des parents, des enfants et des autres parties prenantes à prévenir, réduire et gérer les conflits et à promouvoir la paix, pour permettre aux enfants africains de grandir sur un continent de stabilité, de sécurité et de prospérité.

Il sera essentiel de lutter contre l'extrême pauvreté et d'investir dès maintenant en faveur des enfants pauvres d'Afrique pour offrir un niveau de vie futur meilleur et plus durable pour tous et pour réduire définitivement la pauvreté et les inégalités à l'avenir

Si les tendances démographiques actuelles se maintiennent et que le taux de croissance économique de l'Afrique reste stable ou diminue, il est très probable que des millions d'enfants supplémentaires grandiront dans l'extrême pauvreté. Même si le continent affiche actuellement le taux de croissance du PIB le plus rapide du monde, la majorité de la population africaine ne profite pas de cet essor économique, qui est conduit dans de nombreux pays par les industries extractives et les exportations de produits de base. La pauvreté reste obstinément élevée, en particulier en Afrique subsaharienne, et les inégalités à l'intérieur des frontières sont souvent aussi marquées, sinon plus, que dans d'autres régions plus prospères. En outre, selon les données de la Banque mondiale relatives à l'Afrique subsaharienne (dans les 26 pays pour lesquels des données sont disponibles), plus de la moitié des enfants de moins de 18 ans vivent dans l'extrême pauvreté avec moins de 1,25 dollar US par jour.

Il serait cependant possible d'inverser ce scénario par des investissements soutenus en faveur des enfants et des jeunes africains dans différents domaines, parmi lesquels la qualité

de l'éducation et des soins de santé ; une nutrition adéquate et un accès à l'eau et aux installations d'assainissement ; l'amélioration des systèmes de protection contre les actes de violence, l'exploitation et la maltraitance ; des initiatives visant à faire reculer le mariage et le travail des enfants ; l'encouragement d'une culture d'entrepreneuriat et d'autonomisation ; ou encore la mise en œuvre de politiques inclusives et durables qui luttent contre toutes les formes de discrimination à l'encontre des enfants et s'efforcent de protéger l'environnement unique de l'Afrique pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La première étape doit consister en une discussion ferme, à l'échelle régionale et mondiale, sur les moyens de réduire sensiblement l'extrême pauvreté sur le continent dans la décennie à venir. Et cette discussion doit avoir lieu dans le contexte du programme pour l'après-2015 et du débat naissant sur les modalités de financement de ce programme. Par ailleurs, un nouveau débat sur l'égalité des enfants africains doit voir le jour pour éviter à une autre génération d'enfants de souffrir de la pauvreté, de la fragilité et des inégalités. Toutes les parties prenantes sont confrontées au défi de soutenir un développement humain plus rapide et plus durable dans l'Afrique du XXI^e siècle.

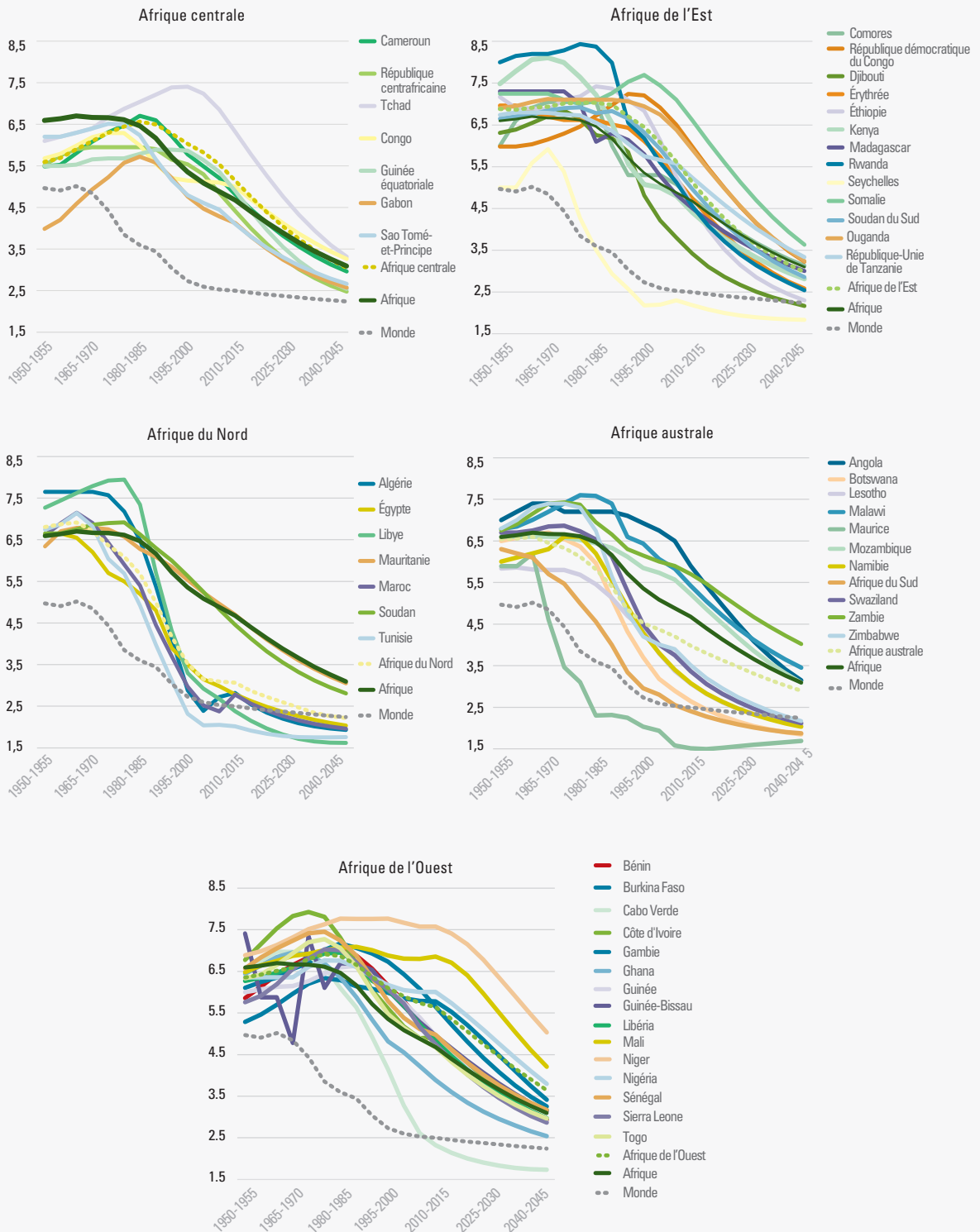
Les publications Génération 2030 consacrées à la démographie enfantine n'ont pas pour objectif de répondre à toutes les questions d'ordre politique que soulève leur analyse, mais plutôt de poser des questions et de susciter des débats et discours qui aboutiront, on peut l'espérer, à des mesures strictes et décisives. Les forums et les conversations sur l'avenir de l'Afrique sont de plus en plus nombreux et font naître un dialogue riche et de multiples options politiques. Les forums sont toutefois moins nombreux à s'intéresser explicitement aux enfants africains, et encore moins nombreux à s'attacher aux bouleversements démographiques qui les attendent, alors que cela aura des répercussions déterminantes sur leur vie et sur celle de leurs enfants d'ici la fin du siècle.

L'UNICEF juge impératif d'entamer une discussion sur la démographie, la pauvreté, les inégalités et les droits des enfants africains. Les nombreuses parties prenantes qui contribueront à définir l'avenir du continent – les gouvernements et donateurs, le secteur privé, les organisations de la société civile, les dirigeants religieux et les enfants eux-mêmes – doivent toutes y participer et faire valoir leur point de vue. Il est temps de reconnaître notre responsabilité commune dans l'avenir de l'Afrique et de prendre les décisions politiques requises pour faire enfin respecter la totalité des droits de tous les enfants du continent. ■



Annexes et tables

Évolution globale du taux national de fécondité, par région de la CEA, 1950-2050, en nombre d'enfants par femme

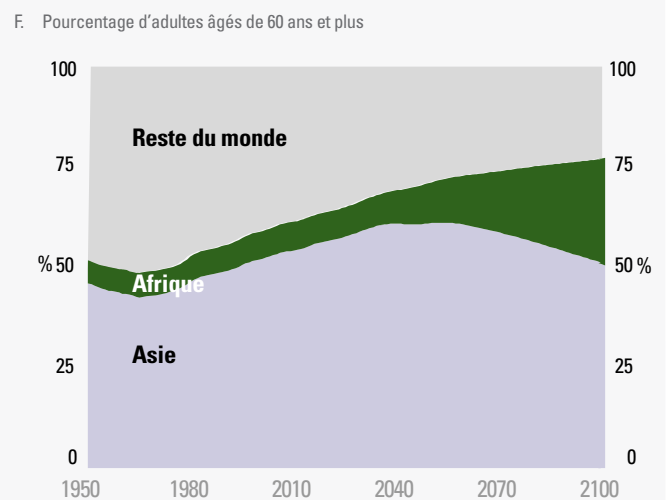
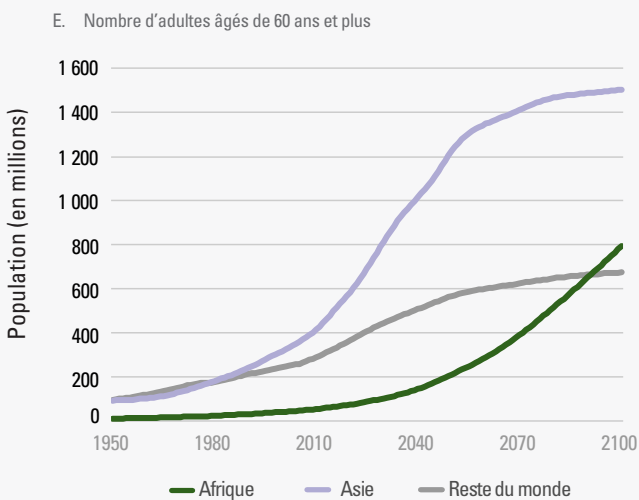
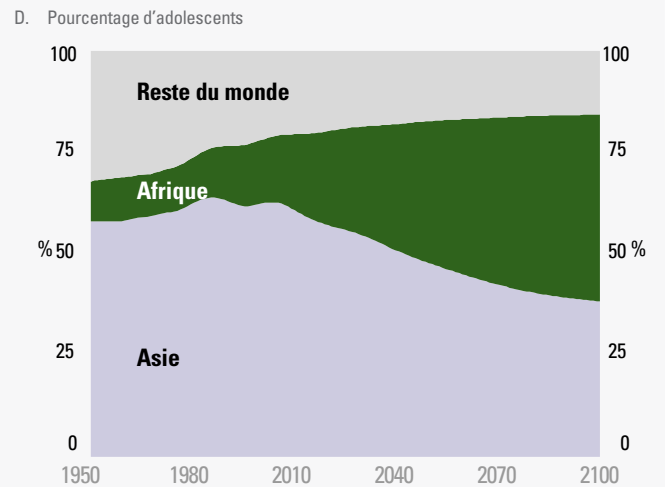
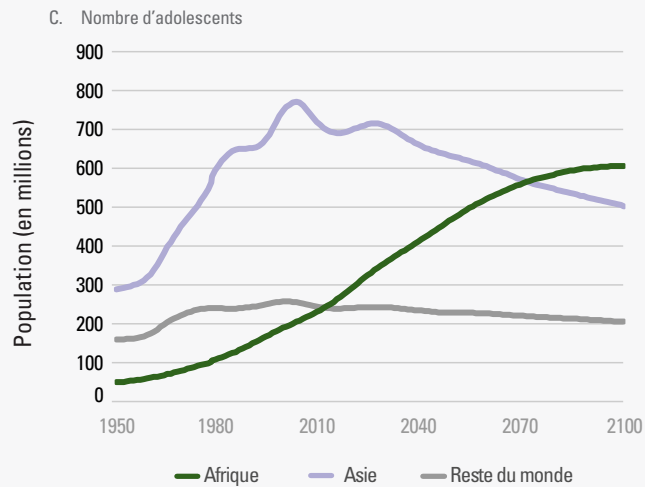
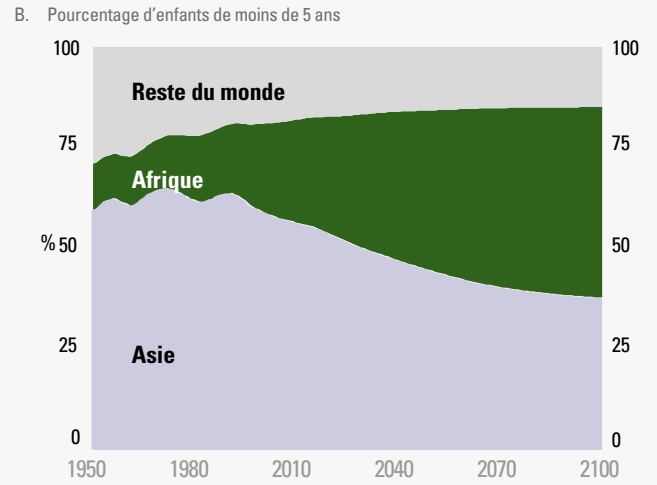
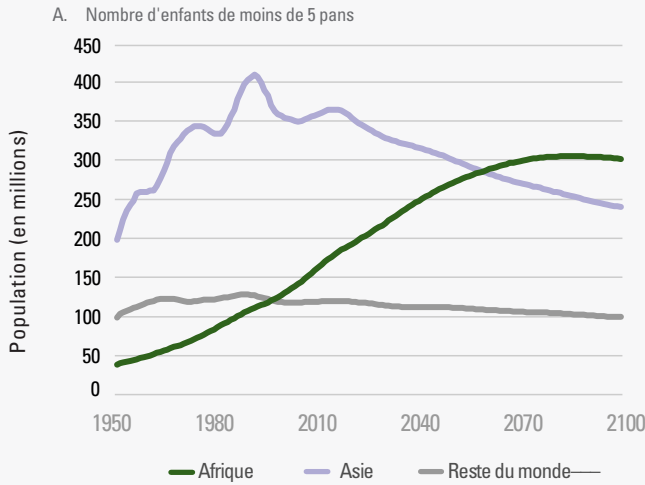


Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».



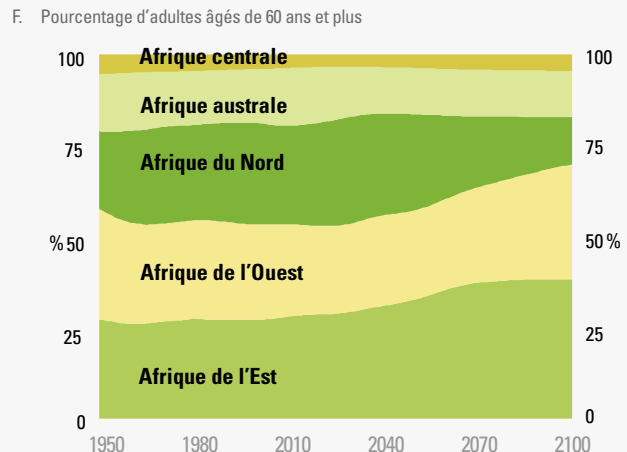
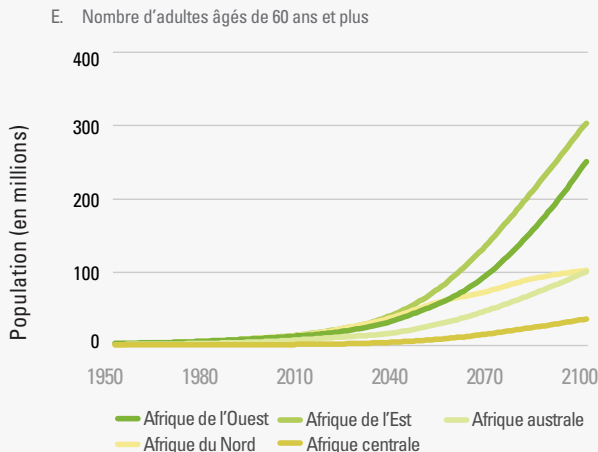
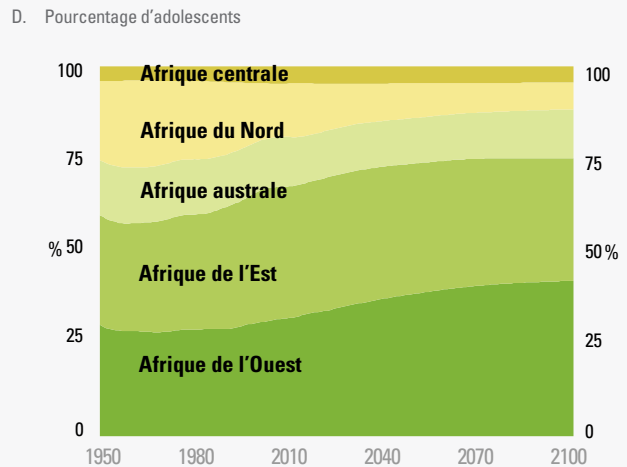
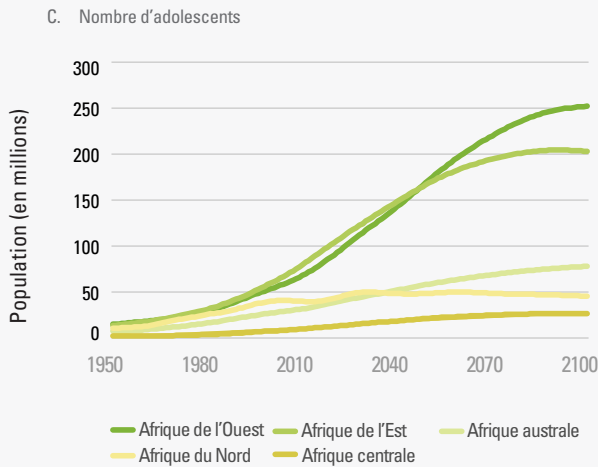
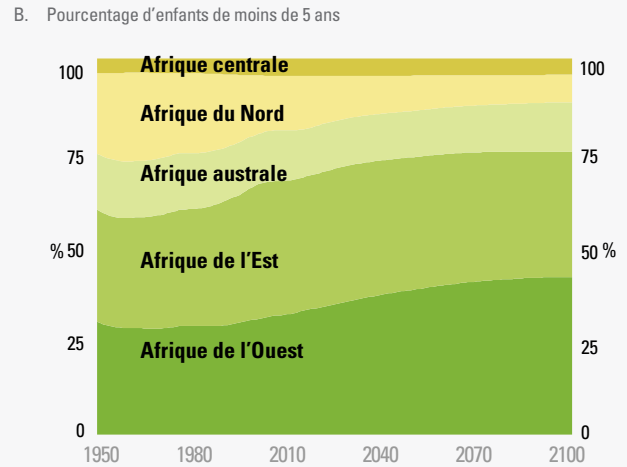
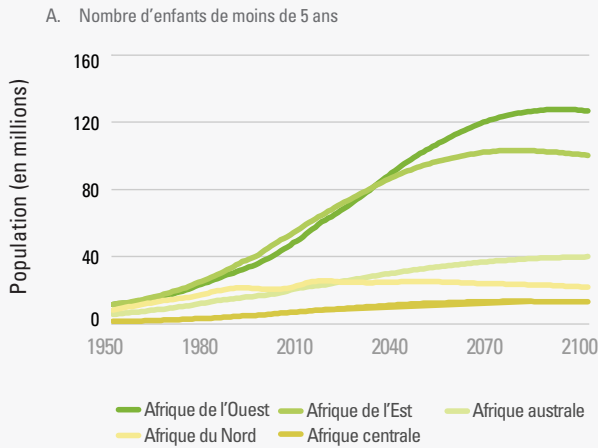
FIG A2

Enfants de moins de 5 ans, adolescents et adultes âgés de 60 ans et plus, par région, 1950-2100



Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

Enfants de moins de 5 ans, adolescents et adultes âgés de 60 ans et plus, par région de la CEA, 1950-2100



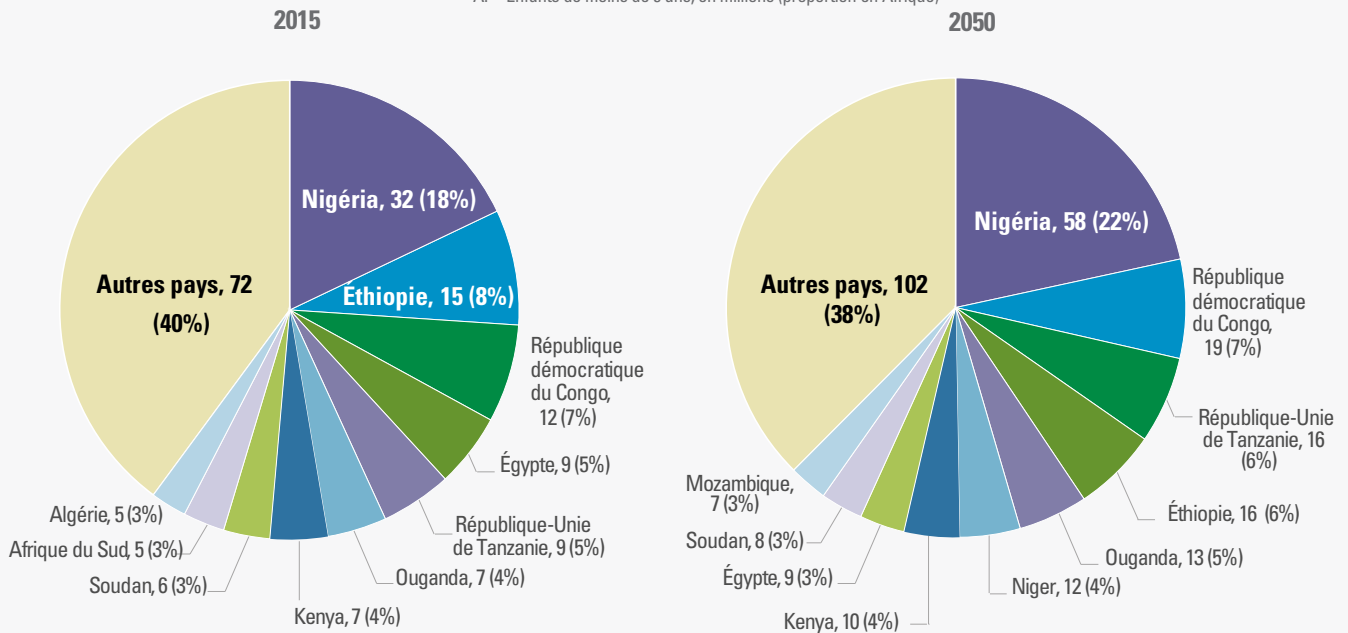
Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».



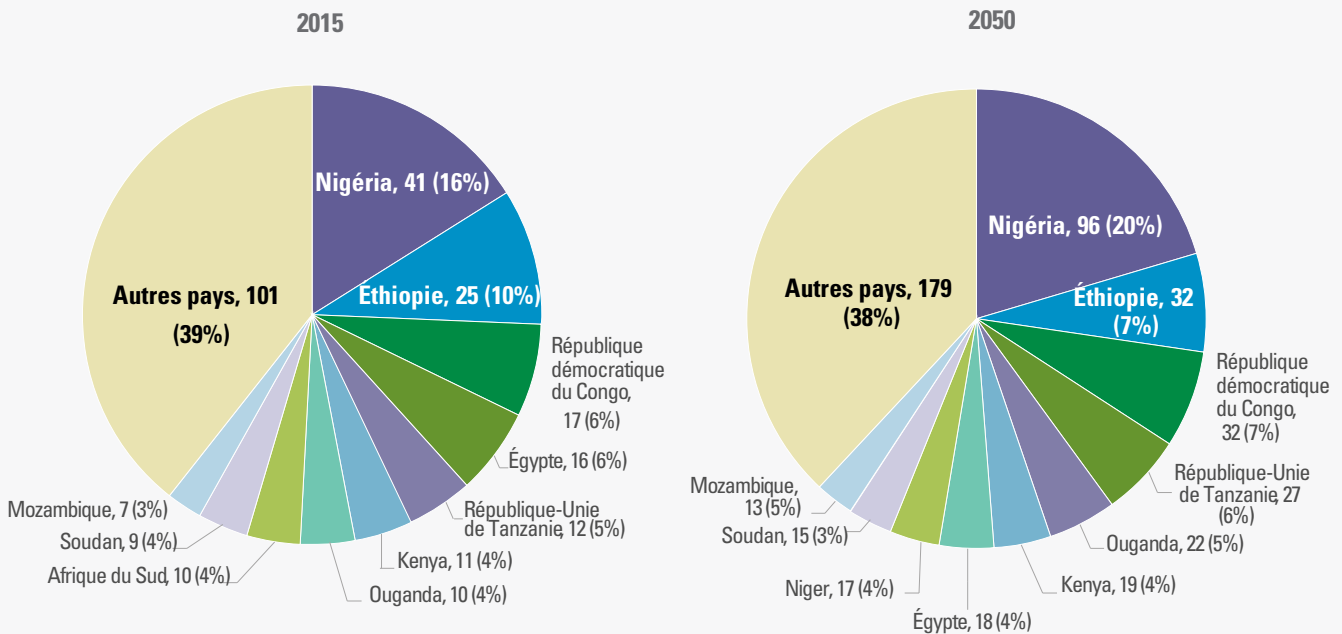
FIG A4

Classement des 10 pays africains où les nombres d'enfants de moins de 5 ans et d'adolescents seront les plus élevés, en 2015 et 2050

A. Enfants de moins de 5 ans, en millions (proportion en Afrique)



B. Adolescents, en millions (proportion en Afrique)

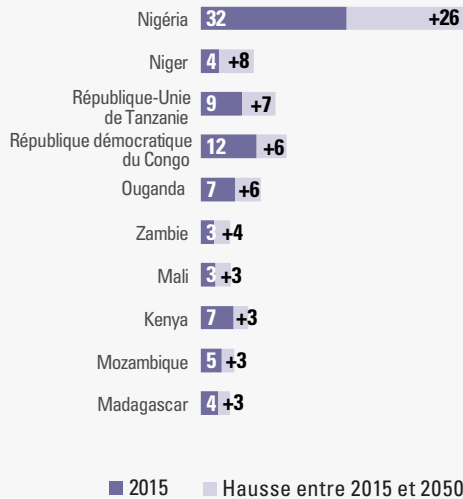


Note : le premier chiffre indiqué pour chaque pays correspond à sa population d'enfants (en millions). Le second représente sa part dans la population africaine.

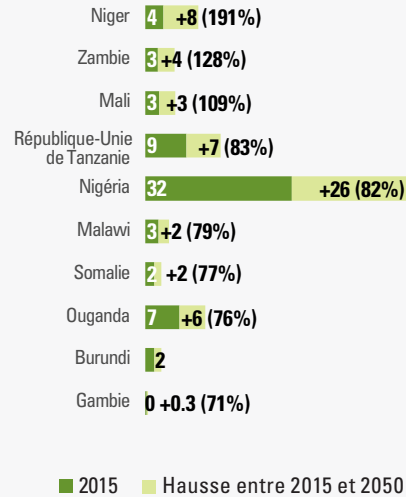
Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

Classement des dix pays africains qui enregistreront la plus grande augmentation du nombre d'enfants de moins de 5 ans entre 2015 et 2050, en valeur absolue et pourcentage

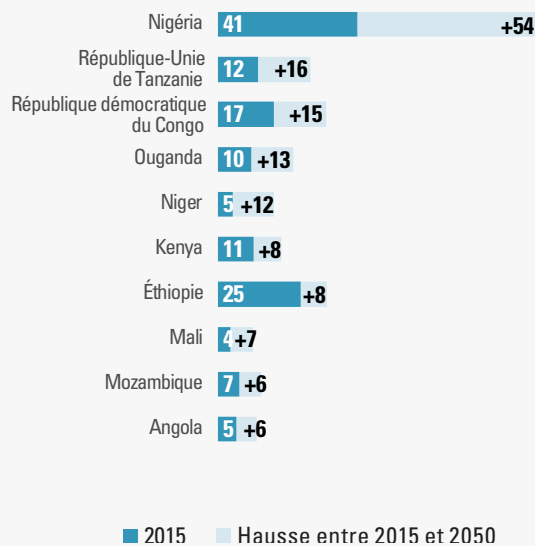
A. Augmentation exprimée en valeur absolue, en millions d'enfants de moins de 5 ans



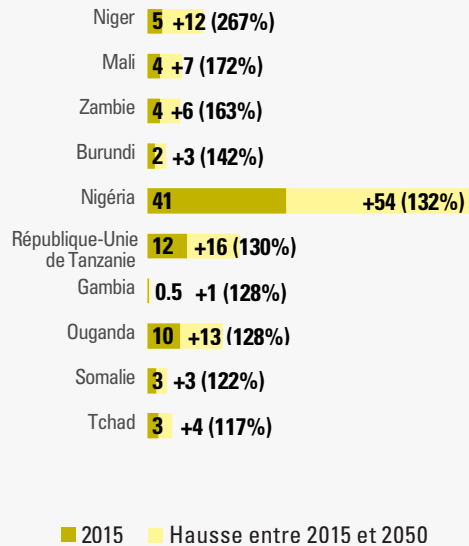
B. Augmentation exprimée en pourcentage, en millions d'enfants de moins de 5 ans



C. Augmentation exprimée en valeur absolue, en millions d'adolescents



D. Augmentation exprimée en pourcentage, en millions d'adolescents



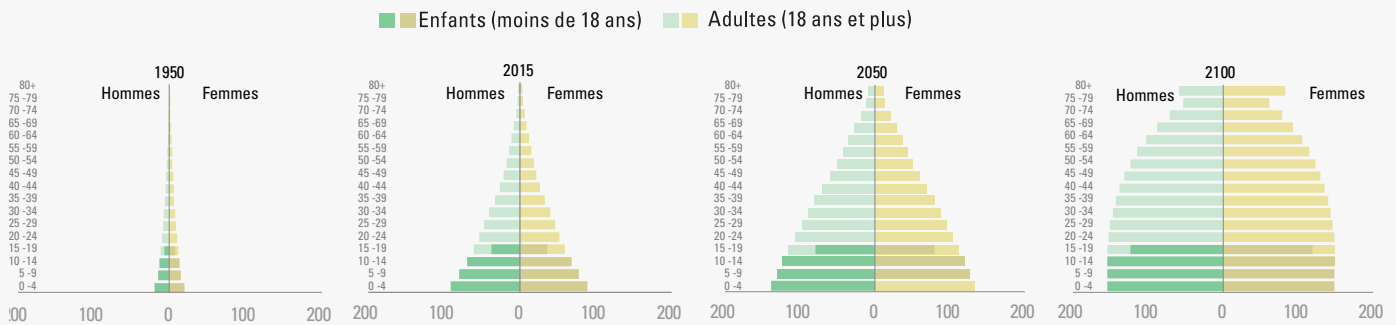
Note : le premier nombre indiqué pour chaque pays correspond à sa population en 2015. Le second représente son augmentation entre 2015 et 2050. Ils s'additionnent pour former la population en 2050.

Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».



FIG A6

Population par âge et sexe en Afrique, 1950, 2015, 2050 et 2100, en millions



Source : Analyse de l'UNICEF fondée sur le rapport des Nations Unies « Perspectives de la population mondiale : révision de 2012 ».

Classification régionale et notes

Les moyennes par région et pour le monde présentées dans ce rapport ont été calculées à partir des données des pays et régions selon les classifications ci-dessous. Les nombres et pourcentages étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les pays énumérés individuellement sont ceux qui comptaient au moins 90 000 habitants en 2012. Les autres sont pris en compte dans les agrégats, mais ne sont pas recensés séparément.

Continents

Asie Afghanistan, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Chypre, Émirats arabes unis, État de Palestine, Géorgie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Liban, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Turkménistan, Turquie, Viet Nam, Yémen

Afrique Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe

Reste du monde Albanie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Croatie, Cuba, Danemark, Dominique, El Salvador, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France,

Grèce, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Kiribati, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Monténégro, Nauru, Nicaragua, Nioué, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Siège, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Suriname, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du)

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

Afrique centrale Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Tchad

Afrique de l'Est Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie

Afrique du Nord Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan, Tunisie

Afrique australe Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe

Afrique de l'Ouest Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo

Régions de l'Union africaine

Afrique centrale Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Tchad

Afrique de l'Est Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, République-Unie de Tanzanie

Afrique du Nord Algérie, Égypte, Libye, Mauritanie, Sahara occidental, Tunisie

Afrique australe Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe

Afrique de l'Ouest Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES POPULATION

Pays ou régions	Population totale (en milliers)					Enfants de moins de 5 ans (en milliers)				
	1950	1980	2015	2030	2050	1950	1980	2015	2030	2050
Afrique du Sud	13 683	29 077	53 491	58 096	63 405	2 088	4 505	5 268	4 796	4 432
Algérie	8 872	19 475	40 633	48 561	54 522	1 403	3 553	4 633	3 593	3 772
Angola	4 148	7 637	22 820	34 783	54 324	703	1 491	4 145	5 495	6 629
Bénin	2 255	3 718	10 880	15 507	22 137	309	680	1 708	2 084	2 382
Botswana	413	998	2 056	2 348	2 780	62	188	230	219	202
Burkina Faso	4 284	6 823	17 915	26 564	40 932	692	1 278	3 088	3 963	4 906
Burundi	2 309	4 127	10 813	16 392	26 691	377	782	2 004	2 479	3 504
Cabo Verde	178	302	508	577	636	19	52	48	41	34
Cameroun	4 466	8 932	23 393	33 074	48 599	708	1 635	3 746	4 536	5 396
Comores	156	314	770	1 057	1 508	22	57	118	142	169
Congo	808	1 796	4 671	6 754	10 577	129	321	766	976	1 298
Côte d'Ivoire	2 630	8 266	21 295	29 227	42 339	453	1 599	3 389	4 057	4 989
Djibouti	62	359	900	1 075	1 244	12	68	111	101	97
Égypte	21 514	44 932	84 706	102 553	121 798	3 731	6 894	9 285	8 893	8 682
Érythrée	1 141	2 415	6 738	9 782	14 314	213	449	1 104	1 238	1 427
Éthiopie	18 128	35 241	98 942	137 670	187 573	3 328	6 705	14 577	16 224	16 149
Gabon	473	726	1 751	2 382	3 302	53	114	252	283	322
Gambie	271	604	1 970	3 056	4 866	45	118	359	489	615
Ghana	4 981	10 802	26 984	35 264	45 670	925	1 933	3 735	3 996	4 249
Guinée	3 094	4 495	12 348	17 322	24 466	449	776	1 945	2 329	2 625
Guinée équatoriale	226	221	799	1 139	1 623	30	30	119	141	159
Guinée-Bissau	518	818	1 788	2 473	3 504	82	142	279	338	396
Kenya	6 077	16 268	46 749	66 306	97 173	1 056	3 347	7 221	8 697	10 477
Lesotho	734	1 307	2 120	2 419	2 818	119	224	265	256	240
Libéria	930	1 893	4 503	6 395	9 392	145	348	701	867	1 034
Libye	1 113	3 078	6 317	7 459	8 350	172	565	631	493	461
Madagascar	4 084	8 747	24 235	36 000	55 498	631	1 647	3 770	5 008	6 407
Malawi	2 881	6 237	17 309	25 960	41 203	556	1 244	2 911	3 950	5 219
Mali	4 638	6 735	16 259	26 034	45 168	730	1 203	3 129	4 589	6 535
Maroc	8 986	19 799	33 955	39 190	42 884	1 388	3 229	3 680	3 009	2 872
Maurice	493	966	1 254	1 288	1 231	89	109	71	69	59
Mauritanie	660	1 534	4 080	5 640	7 921	116	273	602	722	853
Mozambique	6 442	12 142	27 122	38 876	59 929	1 100	2 172	4 538	5 941	7 300
Namibie	485	1 013	2 392	3 042	3 744	76	188	288	308	289
Niger	2 560	5 834	19 268	34 513	69 410	515	1 161	3 991	6 828	11 627
Nigéria	37 860	73 698	183 523	273 120	440 355	6 330	13 373	32 160	43 074	58 473
Ouganda	5 158	12 550	40 141	63 388	104 078	945	2 439	7 470	10 183	13 136
République centrafricaine	1 327	2 274	4 803	6 318	8 491	190	385	696	772	817
République démocratique du Congo	12 184	26 357	71 246	103 743	155 291	2 170	4 780	12 357	15 738	18 850
République-Unie de Tanzanie	7 650	18 687	52 291	79 354	129 417	1 461	3 542	8 992	12 070	16 477
Rwanda	2 186	5 141	12 428	17 771	25 378	421	1 061	1 935	2 257	2 466
Sao Tomé-et-Principe	60	95	203	278	388	10	19	31	34	38
Sénégal	2 477	5 569	14 967	21 856	32 933	418	1 087	2 494	3 051	3 848
Seychelles	36	66	94	98	100	4	8	8	6	6
Sierra Leone	1 944	3 180	6 319	8 058	10 296	311	579	949	1 040	1 078
Somalie	2 264	6 090	11 123	16 880	27 076	389	1 076	2 033	2 786	3 598
Soudan	5 734	14 418	39 613	55 078	77 138	1 030	2 729	5 850	7 038	7 987
Soudan du Sud	2 583	4 702	12 152	17 297	24 760	462	849	1 882	2 318	2 654
Swaziland	273	603	1 286	1 516	1 815	49	119	172	168	163
Tchad	2 502	4 513	13 606	20 878	33 516	376	859	2 560	3 395	4 245
Togo	1 395	2 721	7 171	10 015	14 521	235	517	1 135	1 322	1 613
Tunisie	3 099	6 308	11 235	12 561	13 192	481	993	930	751	727
Zambie	2 372	5 847	15 520	24 957	44 206	447	1 123	2 841	4 155	6 476
Zimbabwe	2 747	7 289	15 046	20 292	26 254	442	1 454	2 118	2 244	2 261



INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES POPULATION

Adolescents (en milliers)					Enfants de moins de 18 ans (en milliers)					Pourcentage d'enfants de moins de 18 ans dans la population totale	
1950	1980	2015	2030	2050	1950	1980	2015	2030	2050	2015	Pays ou régions
2 825	6 561	9 606	10 215	9 423	6 101	13 949	18 459	17 809	16 532	34,5	Afrique du Sud
1 990	4 624	6 047	8 942	6 928	4 185	10 313	13 339	14 699	13 032	32,8	Algérie
882	1 740	5 449	8 131	11 570	1 963	4 046	12 254	17 010	22 293	53,7	Angola
414	830	2 528	3 397	4 300	912	1 907	5 312	6 763	8 137	48,8	Bénin
97	232	443	458	423	197	530	813	810	746	39,5	Botswana
933	1 565	4 279	6 110	8 484	2 015	3 556	9 286	12 508	16 428	51,8	Burkina Faso
498	936	2 325	3 965	5 620	1 088	2 104	5 512	7 996	11 398	51,0	Burundi
42	85	102	88	73	71	165	175	155	126	34,4	Cabo Verde
939	1 937	5 416	7 396	9 567	2 042	4 537	11 496	14 739	18 303	49,1	Cameroun
33	72	172	229	302	69	162	370	454	576	48,0	Comores
171	403	1 036	1 519	2 191	373	918	2 281	3 080	4 301	48,8	Congo
594	1 690	4 851	6 535	8 496	1 303	4 225	10 156	13 135	16 587	47,7	Côte d'Ivoire
14	88	177	212	193	33	193	354	377	352	39,3	Djibouti
4 411	10 245	15 625	18 364	17 884	9 762	21 094	30 760	32 580	31 934	36,3	Égypte
258	562	1 485	2 240	2 691	590	1 277	3 309	4 239	5 027	49,1	Érythrée
3 971	7 374	24 596	29 265	32 451	9 128	17 964	48 229	55 707	58 408	48,7	Éthiopie
80	139	372	504	599	161	323	778	961	1 121	44,4	Gabon
58	122	458	717	1 047	128	304	1 031	1 507	2 043	52,3	Gambie
1 120	2 529	5 851	7 290	8 106	2 567	5 654	11 952	13 705	14 972	44,3	Ghana
628	953	2 833	3 816	4 744	1 330	2 151	5 978	7 578	8 973	48,4	Guinée
43	65	165	237	294	90	115	356	466	551	44,5	Guinée équatoriale
103	148	401	538	691	231	397	849	1 084	1 328	47,5	Guinée-Bissau
1 277	3 848	10 535	14 453	18 822	2 799	9 207	22 513	28 419	35 818	48,2	Kenya
155	308	493	514	487	343	668	906	932	873	42,7	Lesotho
210	418	1 044	1 395	1 849	446	969	2 203	2 794	3 523	48,9	Libéria
226	699	1 118	1 219	947	497	1 615	2 176	1 994	1 693	34,4	Libye
858	1 991	5 714	7 835	10 965	1 814	4 618	11 776	16 020	21 333	48,6	Madagascar
638	1 403	4 106	5 977	8 746	1 498	3 336	8 932	12 369	17 192	51,6	Malawi
934	1 475	3 798	6 297	10 337	2 075	3 348	8 800	13 716	20 958	54,1	Mali
2 100	5 034	5 814	6 967	5 706	4 183	10 198	11 241	11 774	10 341	33,1	Maroc
112	230	185	141	128	255	412	293	251	220	23,4	Maurice
151	361	902	1 196	1 516	333	799	1 879	2 358	2 894	46,0	Mauritanie
1 386	2 681	6 502	9 042	12 851	3 086	6 087	14 034	18 628	24 647	51,7	Mozambique
98	230	538	581	593	216	537	998	1 084	1 051	41,7	Namibie
611	1 301	4 534	8 350	16 629	1 438	3 133	10 918	19 413	35 569	56,7	Niger
8 196	15 958	41 363	63 737	95 820	18 147	36 974	93 172	133 296	191 169	50,8	Nigéria
1 114	2 903	9 853	15 254	22 481	2 561	6 767	22 020	31 823	43 859	54,9	Ouganda
263	490	1 097	1 338	1 538	557	1 100	2 203	2 593	2 855	45,9	République centrafricaine
2 680	5 870	16 691	23 648	32 149	6 087	13 421	36 497	49 032	62 530	51,2	République démocratique du Congo
1 734	4 280	11 932	18 344	27 462	4 009	9 906	26 726	37 834	54 282	51,1	République-Unie de Tanzanie
492	1 164	3 021	3 885	4 697	1 094	2 798	6 126	7 547	8 698	49,3	Rwanda
7	22	44	60	73	21	51	96	114	136	47,4	Sao Tomé-et-Principe
535	1 228	3 426	5 009	6 637	1 184	2 947	7 456	9 934	12 897	49,8	Sénégal
6	16	13	14	12	13	30	25	24	21	26,5	Seychelles
405	662	1 461	1 730	1 981	884	1 579	3 003	3 393	3 710	47,5	Sierra Leone
476	1 351	2 679	3 967	5 940	1 068	3 047	5 967	8 485	11 767	53,6	Somalie
1 256	3 314	9 109	11 631	14 578	2 865	7 701	18 662	23 007	27 440	47,1	Soudan
570	1 047	2 828	3 790	4 778	1 292	2 389	5 858	7 565	9 062	48,2	Soudan du Sud
60	144	295	335	330	135	335	567	608	593	44,1	Swaziland
506	963	3 330	5 002	7 236	1 093	2 307	7 461	10 509	14 114	54,8	Tchad
294	611	1 606	2 222	2 828	661	1 434	3 440	4 349	5 448	48,0	Togo
741	1 562	1 607	1 813	1 384	1 458	3 109	3 079	3 024	2 552	27,4	Tunisie
529	1 345	3 713	5 874	9 753	1 221	3 147	8 247	12 616	20 284	53,1	Zambie
600	1 738	3 422	4 330	4 440	1 324	4 059	6 807	8 044	8 101	45,2	Zimbabwe

AFRIQUE

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES **NAISSANCES, FÉCONDITÉ ET URBANISATION**

Pays ou régions	Nombre de naissances (en milliers)					Nombre de naissances cumulées (en milliers)		
	1950	1980	2015	2030	2050	1980-2014	2015-2030	2031-2050
Afrique du Sud	618	1 019	1 087	982	888	37 842	16 371	18 858
Algérie	475	863	944	711	758	28 109	13 113	14 743
Angola	225	405	982	1 240	1 418	23 563	17 858	26 877
Bénin	90	176	387	459	509	9 764	6 792	9 789
Botswana	20	44	47	44	40	1 665	736	842
Burkina Faso	202	336	714	876	1 031	17 793	12 721	19 282
Burundi	117	210	475	560	740	10 836	8 254	13 412
Cabo Verde	9	13	10	8	7	436	146	146
Cameroun	192	412	851	991	1 136	21 955	14 752	21 482
Comores	7	14	26	32	36	689	455	687
Congo	35	76	171	216	275	4 070	3 042	4 980
Côte d'Ivoire	136	400	767	882	1 050	20 091	13 188	19 490
Djibouti	3	14	24	21	20	756	362	414
Égypte	1 117	1 697	1 899	1 806	1 722	61 197	29 447	35 929
Érythrée	54	112	238	260	287	5 773	3 946	5 639
Éthiopie	925	1 751	3 170	3 377	3 276	90 614	52 879	66 975
Gabon	14	28	54	60	66	1 407	910	1 278
Gambie	11	31	83	109	131	1 866	1 539	2 457
Ghana	222	474	807	854	881	22 352	13 244	17 628
Guinée	147	215	445	513	560	11 727	7 699	10 840
Guinée équatoriale	9	9	28	31	33	680	468	642
Guinée-Bissau	34	38	66	77	86	1 793	1 141	1 642
Kenya	315	807	1 579	1 878	2 174	40 947	27 454	41 160
Lesotho	31	54	57	52	48	1 983	884	1 010
Libéria	43	93	156	187	214	4 061	2 735	4 052
Libye	55	129	125	97	90	4 357	1 754	1 897
Madagascar	202	389	830	1 058	1 326	21 017	15 192	24 005
Malawi	138	339	678	886	1 129	17 461	12 503	20 321
Mali	224	331	760	1 053	1 416	17 043	14 468	25 118
Maroc	461	770	748	602	574	24 557	10 591	11 780
Maurice	22	22	14	14	12	676	225	247
Mauritanie	32	66	136	160	183	3 446	2 362	3 473
Mozambique	321	563	1 030	1 304	1 539	26 688	18 603	28 648
Namibie	21	43	61	62	58	1 935	1 002	1 197
Niger	141	322	954	1 552	2 522	19 645	19 837	41 107
Nigéria	1 758	3 441	7 441	9 616	12 391	178 567	135 513	223 977
Ouganda	273	617	1 696	2 221	2 751	38 589	31 361	50 464
République centrafricaine	55	97	161	168	170	4 639	2 657	3 395
République démocratique du Congo	568	1 228	2 988	3 625	4 124	72 839	53 207	78 426
République-Unie de Tanzanie	379	875	1 998	2 633	3 461	47 970	36 736	61 911
Rwanda	117	277	422	476	503	11 783	7 205	9 955
Sao Tomé-et-Principe	3	4	7	7	8	178	109	158
Sénégal	123	271	551	664	810	13 527	9 660	15 008
Seychelles	2	2	1	1	1	57	21	24
Sierra Leone	86	154	225	236	232	6 579	3 687	4 702
Somalie	113	257	479	628	775	12 268	8 872	14 176
Soudan	274	653	1 300	1 523	1 680	35 140	22 609	32 267
Soudan du Sud	121	228	426	504	557	10 331	7 556	10 664
Swaziland	13	29	37	35	33	1 226	583	689
Tchad	118	225	611	767	908	13 902	11 055	16 961
Togo	67	130	253	289	336	6 499	4 310	6 343
Tunisie	161	229	188	146	145	6 892	2 688	2 885
Zambie	112	271	658	927	1 398	15 047	12 590	23 402
Zimbabwe	136	344	459	460	455	13 920	7 518	9 278



INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES **NAISSANCES, FÉCONDITÉ ET URBANISATION**

Fécondité (moyenne sur 5 ans) (enfants par femme)					Pourcentage de la population résidant en zone urbaine					Pays ou régions
1950-1955	1980-1985	2010-2015	2030-2035	2045-2050	1950	1980	2015	2030	2050	
6,3	4,6	2,4	2,0	1,9	42,2	48,4	64,8	71,3	77,4	Afrique du Sud
7,6	6,5	2,8	2,1	1,9	22,2	43,5	70,7	77,4	82,1	Algérie
7,0	7,2	5,9	4,1	3,1	7,6	19,8	44,1	54,4	63,8	Angola
5,9	7,0	4,9	3,6	2,9	5,0	27,3	44,0	51,3	61,3	Bénin
6,5	6,0	2,6	2,0	1,8	2,7	16,5	57,4	62,2	69,9	Botswana
6,1	7,2	5,6	4,1	3,3	3,8	8,8	29,9	41,0	52,0	Burkina Faso
6,8	7,4	6,1	4,5	3,6	1,7	4,3	12,1	17,3	26,3	Burundi
6,6	6,1	2,3	1,8	1,7	14,2	23,5	65,5	73,0	77,6	Cabo Verde
5,5	6,7	4,8	3,6	3,0	9,3	31,9	54,4	62,0	70,0	Cameroun
6,0	7,1	4,7	3,7	3,1	6,6	23,2	28,3	31,5	38,2	Comores
5,7	6,0	5,0	3,9	3,3	24,9	47,9	65,4	71,1	77,2	Congo
6,8	7,3	4,9	3,7	3,2	10,0	36,8	54,2	63,0	70,9	Côte d'Ivoire
6,3	6,3	3,4	2,5	2,2	39,8	72,1	77,3	79,2	82,7	Djibouti
6,6	5,2	2,8	2,3	2,0	31,9	43,9	43,1	46,7	56,5	Égypte
7,0	6,6	4,7	3,2	2,6	7,1	14,4	22,6	30,2	42,1	Érythrée
7,2	7,4	4,6	2,9	2,3	4,6	10,4	19,5	26,8	37,6	Éthiopie
4,0	5,7	4,1	3,0	2,6	11,4	54,7	87,2	89,1	91,0	Gabon
5,3	6,3	5,8	4,5	3,4	10,3	28,4	59,6	66,0	71,3	Gambie
6,4	6,3	3,9	3,0	2,5	15,4	31,2	54,0	62,6	70,5	Ghana
6,0	6,6	5,0	3,5	2,9	6,7	23,6	37,2	45,1	56,3	Guinée
5,5	5,8	4,9	3,2	2,5	15,5	27,9	39,9	44,0	50,9	Guinée équatoriale
7,4	6,7	5,0	3,8	3,1	10,0	17,6	49,3	58,4	64,7	Guinée-Bissau
7,5	7,2	4,4	3,3	2,8	5,6	15,6	25,6	32,8	43,9	Kenya
5,8	5,5	3,1	2,3	2,1	1,8	11,5	27,3	35,6	46,7	Lesotho
6,3	7,0	4,8	3,6	3,0	13,0	35,2	49,7	56,2	65,2	Libye
7,3	7,3	2,4	1,7	1,6	19,5	70,1	78,6	81,8	85,7	Libéria
7,3	6,1	4,5	3,5	3,0	7,8	18,5	35,1	44,3	55,0	Madagascar
6,8	7,6	5,4	4,1	3,4	3,5	9,1	16,3	20,4	30,2	Malawi
6,5	7,1	6,9	5,5	4,2	8,5	18,5	39,9	50,3	60,3	Mali
6,6	5,4	2,8	2,2	2,0	26,2	41,2	60,2	67,0	74,0	Maroc
5,9	2,3	1,5	1,6	1,7	29,3	42,4	39,7	40,0	46,3	Maurice
6,3	6,3	4,7	3,6	3,1	3,1	27,4	59,9	66,9	74,1	Mauritanie
6,6	6,4	5,2	3,9	3,1	3,5	13,1	32,2	38,1	49,1	Mozambique
6,0	6,2	3,1	2,3	2,0	13,4	25,1	46,7	58,8	67,8	Namibie
6,9	7,8	7,6	6,4	5,0	4,9	13,4	18,7	24,6	35,4	Niger
6,4	6,8	6,0	4,8	3,8	7,8	22,0	47,8	58,3	67,1	Nigéria
6,9	7,1	5,9	4,2	3,2	2,8	7,5	16,1	22,0	32,1	Ouganda
5,5	6,0	4,4	3,0	2,5	14,4	33,9	40,0	46,3	56,9	République centrafricaine
6,0	6,7	6,0	4,1	3,2	19,1	27,1	42,5	50,4	60,4	République démocratique du Congo
6,7	6,6	5,2	4,0	3,3	3,5	14,6	31,6	41,9	53,0	République-Unie de Tanzanie
8,0	8,4	4,6	3,1	2,5	2,1	4,7	28,8	41,5	52,6	Rwanda
6,2	6,2	4,1	3,1	2,7	13,5	33,5	65,1	70,8	75,5	Sao Tomé-et-Principe
6,6	7,2	5,0	3,8	3,2	17,2	35,8	43,7	50,3	60,5	Sénégal
5,0	3,5	2,2	1,9	1,8	27,4	49,4	53,9	58,8	65,0	Seychelles
5,8	7,0	4,7	3,5	2,9	12,6	29,8	39,9	46,7	57,2	Sierra Leone
7,3	7,1	6,6	4,7	3,6	12,7	26,8	39,6	47,3	57,9	Somalie
6,7	6,6	4,5	3,3	2,8	6,8	20,0	33,8	38,8	49,8	Soudan
6,7	6,8	5,0	3,5	2,9	8,9	8,5	18,8	23,6	33,9	Soudan du Sud
6,7	6,5	3,4	2,5	2,1	2,0	17,8	21,3	23,0	28,8	Swaziland
6,1	7,0	6,3	4,3	3,3	4,5	18,8	22,5	26,6	37,1	Tchad
6,3	7,1	4,7	3,5	3,0	4,4	24,7	40,0	47,7	57,9	Togo
6,7	4,9	2,0	1,8	1,8	32,3	50,6	66,8	70,6	76,6	Tunisie
6,8	7,0	5,7	4,7	4,0	11,5	39,8	40,9	48,2	58,3	Zambie
6,8	6,7	3,5	2,6	2,2	10,6	22,4	32,4	33,8	43,7	Zimbabwe

MONDE

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES POPULATION

Continents ou régions	Population totale (en milliers)					Enfants de moins de 5 ans (en milliers)				
	1950	1980	2015	2030	2050	1950	1980	2015	2030	2050
Afrique	228 545	477 739	1 164 502	1 632 239	2 390 735	38 699	86 071	179 319	219 549	270 718
Asie	1 386 017	2 611 052	4 353 518	4 854 755	5 133 890	197 920	334 457	364 777	328 124	300 579
Reste du monde	897 820	1 331 300	1 766 994	1 896 674	1 986 537	98 532	122 285	119 959	114 245	111 245
Europe	548 834	694 247	742 793	736 015	708 709	51 679	49 788	40 089	35 693	36 147
Amérique latine et Caraïbes	164 980	359 858	624 683	711 058	775 930	26 478	51 845	53 550	50 117	44 424
Amérique du Nord	171 550	254 687	360 999	403 246	446 081	18 873	18 477	23 130	24 994	26 842
Océanie	12 456	22 508	38 518	46 355	55 818	1 502	2 174	3 189	3 440	3 831
Régions de la CEA*										
Afrique centrale	9 862	18 557	49 226	70 823	106 496	1 496	3 362	8 169	10 137	12 275
Afrique de l'Est	64 018	141 062	388 621	566 815	850 098	11 492	26 810	63 582	79 245	95 418
Afrique du Nord	49 979	109 544	220 540	271 043	325 806	8 323	18 237	25 611	24 498	25 354
Afrique australe	34 671	73 117	160 415	213 576	301 709	5 731	12 815	22 846	27 601	33 270
Afrique de l'Ouest	70 015	135 459	345 699	509 981	806 626	11 658	24 847	59 110	78 068	104 402
Régions de l'Union africaine										
Afrique centrale	24 355	49 041	131 285	190 959	288 477	4 043	8 925	22 530	28 353	34 629
Afrique de l'Est	55 753	125 962	347 429	503 045	746 486	10 064	24 085	55 142	68 135	81 109
Afrique du Nord	35 273	75 479	147 576	177 546	206 628	5 906	12 302	16 138	14 505	14 545
Afrique australe	34 178	72 151	159 162	212 288	300 478	5 642	12 706	22 775	27 532	33 211
Afrique de l'Ouest	70 015	135 459	345 699	509 981	806 626	11 658	24 847	59 110	78 068	104 402
Monde	2 512 382	4 420 091	7 285 014	8 383 668	9 511 162	335 150	542 813	664 055	661 918	682 543

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES NAISSANCES, FÉCONDITÉ ET URBANISATION

Continents	Nombre de naissances (en milliers)					Nombre de naissances cumulées (en milliers)		
	1950	1980	2015	2030	2050	1980-2014	2015-2030	2031-2050
Afrique	11 148	21 599	40 304	47 937	56 974	1 048 746	704 610	1 062 735
Asie	61 671	76 067	74 651	66 336	60 095	2 735 229	1 122 005	1 265 289
Reste du monde	23 530	25 956	24 109	22 732	22 143	873 599	375 282	448 622
Europe	11 835	10 125	7 944	7 054	7 137	296 253	119 353	143 498
Amérique latine et Caraïbes	7 234	11 526	10 850	9 996	8 840	404 357	167 373	187 094
Amérique du Nord	4 121	3 846	4 668	4 990	5 399	153 799	77 824	103 351
Océanie	340	459	646	692	766	19 191	10 732	14 679
Régions de la CEA*								
Afrique centrale	426	850	1 883	2 240	2 595	46 831	32 993	48 897
Afrique de l'Est	3 193	6 781	14 352	17 273	20 031	364 468	253 499	377 912
Afrique du Nord	2 575	4 407	5 340	5 044	5 153	163 698	82 564	102 975
Afrique australe	1 659	3 135	5 110	6 006	7 018	142 006	88 873	131 369
Afrique de l'Ouest	3 295	6 425	13 619	17 373	22 177	331 742	246 681	401 582
Régions de l'Union africaine								
Afrique centrale	1 110	2 288	5 345	6 426	7 459	130 505	94 453	140 734
Afrique de l'Est	2 805	6 019	12 204	14 624	16 859	316 609	214 873	318 589
Afrique du Nord	1 841	2 990	3 304	2 930	2 909	104 294	49 549	59 133
Afrique australe	1 637	3 113	5 096	5 992	7 007	141 331	88 648	131 122
Afrique de l'Ouest	3 295	6 425	13 619	17 373	22 177	331 742	246 681	401 582
Monde	96 349	123 622	139 064	137 004	139 212	4 657 574	2 201 897	2 776 646

*Commission économique pour l'Afrique (CEA)



INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES POPULATION

Adolescents (en milliers)					Enfants de moins de 18 ans (en milliers)					Pourcentage d'enfants de moins de 18 ans dans la population totale	
1950	1980	2015	2030	2050	1950	1980	2015	2030	2050	2015	Continents ou régions
49 325	107 547	256 989	356 115	469 767	108 996	243 910	547 128	710 913	908 799	47,0	Afrique
287 908	593 364	692 192	710 300	630 924	591 001	1 155 862	1 272 651	1 232 930	1 111 709	29,2	Asie
159 431	240 379	239 100	241 940	228 129	307 027	433 885	430 003	424 530	405 749	24,3	Reste du monde
97 503	109 051	75 195	80 192	72 378	172 465	187 598	139 263	136 803	130 596	18,7	Europe
35 000	82 880	111 475	104 791	94 375	76 333	166 809	196 876	185 222	165 061	31,5	Amérique latine et Caraïbes
24 994	44 167	46 688	50 109	53 847	53 973	71 556	83 003	90 139	96 418	23,0	Amérique du Nord
1 934	4 281	5 742	6 848	7 529	4 257	7 922	10 862	12 367	13 674	28,2	Océanie
											Régions de la CEA*
2 010	4 020	11 460	16 056	21 500	4 338	9 351	24 670	32 461	41 381	50,1	Afrique centrale
13 981	31 502	92 022	127 100	168 562	31 646	73 882	195 283	255 523	323 133	50,3	Afrique de l'Est
10 875	25 839	40 221	50 131	48 944	23 282	54 829	81 134	89 437	89 886	36,8	Afrique du Nord
7 381	16 612	34 752	45 598	58 742	16 338	37 106	72 310	90 161	112 531	45,1	Afrique australe
15 078	29 574	78 534	117 229	172 019	33 392	68 742	173 730	243 330	341 868	50,3	Afrique de l'Ouest
											Régions de l'Union africaine
5 188	10 825	30 476	43 669	59 268	11 513	24 877	66 680	89 489	115 309	50,8	Afrique centrale
12 171	28 240	82 300	111 260	145 499	27 590	66 469	172 228	221 754	276 865	49,6	Afrique de l'Est
7 523	17 522	25 392	31 651	28 761	16 241	36 995	51 417	54 861	52 286	34,8	Afrique du Nord
7 268	16 383	34 567	45 457	58 614	16 084	36 695	72 017	89 910	112 311	45,2	Afrique australe
15 078	29 574	78 534	117 229	172 019	33 392	68 742	173 730	243 330	341 868	50,3	Afrique de l'Ouest
496 665	941 290	1 188 281	1 308 355	1 328 820	1 007 024	1 833 657	2 249 782	2 368 372	2 426 257	30,9	Monde

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES NAISSANCES, FÉCONDITÉ ET URBANISATION

Fécondité (moyenne sur 5 ans) (enfants par femme)					Pourcentage de la population résidant en zone urbaine					Continents ou régions	
1950-1955	1980-1985	2010-2015	2030-2035	2045-2050	1950	1980	2015	2030	2050		
6,6	6,5	4,7	3,7	3,1	14,0	26,7	40,4	47,1	55,9	Afrique	
5,8	3,7	2,2	2	1,9	17,4	26,8	47,9	56,1	64,0	Asie	
3,4	2,4	1,9	1,9	1,9	52,2	67,9	77,3	80,6	84,6	Reste du monde	
2,7	1,9	1,6	1,8	1,8	51,5	67,5	73,6	77,0	82,0	Europe	
5,9	3,9	2,2	1,9	1,8	41,3	64,2	79,7	83,0	86,1	Amérique latine et Caraïbes	
3,4	1,8	1,9	2	2,0	63,9	73,9	81,6	84,2	87,4	Amérique du Nord	
3,8	2,6	2,4	2,2	2,1	62,9	71,4	70,7	71,3	73,4	Océanie	
											Régions de la CEA*
5,6	6,6	5,1	3,7	3,0	10,3	31,4	46,2	51,7	59,7	Afrique centrale	
6,9	7,0	5,1	3,6	3,0	7,7	15,4	27,6	35,4	46,1	Afrique de l'Est	
6,8	5,7	3,1	2,5	2,2	25,7	41,1	51,7	56,0	63,5	Afrique du Nord	
6,5	5,8	4,0	3,3	2,9	20,8	31,2	44,3	48,9	56,3	Afrique australe	
6,4	6,9	5,6	4,5	3,6	8,5	23,6	44,9	53,9	62,6	Afrique de l'Ouest	
											Régions de l'Union africaine
5,9	6,7	5,7	4,0	3,2	13,9	26,8	41,4	48,0	57,0	Afrique centrale	
7,1	7,0	4,8	3,5	2,9	5,6	14,1	25,7	33,3	44,2	Afrique de l'Est	
6,9	5,6	2,8	2,2	2,0	28,6	45,1	54,7	59,0	66,5	Afrique du Nord	
6,6	5,9	4,0	3,3	2,9	20,7	31,0	44,4	48,9	56,3	Afrique australe	
6,4	6,9	5,6	4,5	3,6	8,5	23,6	44,9	53,9	62,6	Afrique de l'Ouest	
5,0	3,6	2,5	2,3	2,2	29,5	39,2	53,9	59,9	66,3	Monde	





Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Division des données, de la recherche et des politiques
3 United Nations Plaza
New York, NY 10017, États-Unis

www.unicef.org



AFRIQUE

Génération 2030

UNICEF
Division des données, de la recherche et des politiques
Août 2014
ISBN : 978-92-806-4766-2